G.
5583
(05)

DÉPOT
ANNEXE

BIBLIOTHEQUE SCIENCES PO
1 342 460

REÇU LE
07 JAN. 2011

G 5
5583

S FRANCS MÉROVINGIENS

CLOVIS ET SES FILS

EXTRAITS DE GRÉGOIRE DE TOURS
DES CHRONIQUES DE SAINT-DENIS, ETC.

PUBLIÉS PAR
B. ZELLER
Professeur d'histoire au lycée Charlemagne.

LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE
H.451

Ouvrage contenant 14 gravures.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1880

LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE

PAR LES CONTEMPORAINS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

A LA LIBRAIRIE HACHETTE.

La Gaule romaine. 1 vol. petit in-16. » 50

La Gaule chrétienne. 1 vol. petit in-16. » 50

Les Invasions barbares. 1 vol. petit in-16. » 50

Ouvrages portés au catalogue officiel des bibliothèques de quartier et des livres de prix pour les lycées.

Richelieu. 1 vol. in-12. 1 fr.

A LA LIBRAIRIE DIDIER ET Cie.

Henri IV et Marie de Médicis (ouvrage couronné par l'Académie française). 1 vol. in-8°. 6 fr.

Le connétable de Luynes, Montauban et la Valteline. 1 vol. in-8°. 6 fr.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

LES FRANCS MÉROVINGIENS

CLOVIS ET SES FILS

EXTRAITS DE GRÉGOIRE DE TOURS
DES CHRONIQUES DE SAINT-DENIS, ETC.

PUBLIÉS PAR

B. ZELLER
Professeur d'histoire au lycée Charlemagne.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Hist
G-5583 (5)

Ouvrage contenant 14 gravures.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1880
Tous droits réservés.

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE PAR LES CONTEMPORAINS

Notre histoire a été présentée sous bien des formes. Mais c'est dans les écrivains contemporains des événements dont ils sont les narrateurs, qu'elle se montre plus vivante et plus vraie. A une époque où le goût public s'est épris des recherches exactes et tend à remonter dans toutes les sciences aux sources mêmes de la vérité, une histoire de France dans laquelle les contemporains seuls ont la parole pour raconter ce qu'ils ont vu par eux-mêmes, ou appris soit de témoignages authentiques, soit de traditions très rapprochées du temps où ils écrivent, doit être bien accueillie.

L'Histoire de France racontée par les contemporains se compose déjà de cinq volumes : 1° *La Gaule et les Gaulois;* 2° *La Gaule romaine;* 3° *La Gaule chrétienne;* 4° *Les Invasions barbares en Gaule;* 5° *Les Francs; Clovis et ses fils.* Sous une forme commode et économique, elle présente un tableau suivi, quoique emprunté à des auteurs différents, des événements, des mœurs, des institutions. De courtes notes explicatives, des analyses aussi succinctes que possible font connaître les auteurs cités et rattachent les uns aux autres les morceaux qui leur sont empruntés. Cette petite collection vulgarisera la connaissance de nos historiens nationaux; elle en donne la substance et les rend accessibles à tous.

Le choix des gravures qui accompagnent le texte est inspiré du même esprit. On s'est attaché à ne donner, autant que possible, que des images authentiques tirées aussi des documents contemporains.

Chaque année verra paraître trois ou quatre nouveaux volumes.

LES FRANCS MÉROVINGIENS

CLOVIS ET SES FILS

I

LES FRANCS ET LEURS PREMIERS ROIS JUSQU'A CLOVIS.

§ 1. — ORIGINE FABULEUSE ET HISTOIRE LÉGENDAIRE DES PREMIERS FRANCS.

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 1 [1].)

Quatre cent et quatre ans avant que Rome fût ndée, régnait Priam en Troie la grande. Il envoya âris, aîné de ses fils, en Grèce, pour ravir la reine élène, la femme au roi Ménélas, pour se venger une honte que les Grecs lui avaient faite. Les recs, qui moult furent courroucés de cette chose, esmurent pour aller, et vinrent assiéger Troie. A ce ège, qui dix ans dura, furent occis tous les fils du i Priam, lui et la reine Ecuba, sa femme; la cité t arse et détruite, les peuples et les barons occis.

1. Voir la notice à la fin du volume.

P

Mais aucuns échappèrent de cette pestilence, et plusieurs des princes de la cité, qui s'espandirent ès diverses parties du monde pour querre nouvelles habitations, comme Hélénus, Elyas et Anthénor, et maint autre.

Turcus et Francio, qui étaient cousins germains (car Francio fut fils d'Hector, et ce Turcus fils de Troylus ; Hector et Troylus étaient frères et fils du roi Priam), se départirent de leur contrée et allèrent habiter delez une terre qui est appelée Thrace. Là demeurèrent sur un fleuve qui a nom la Dinoé (?). Quand ensemble eurent habité un grand temps, Turcus se départit de Francio son cousin, lui et une partie du peuple que il emmena avec lui ; en une contrée s'en alla, qui est nommée Scice la petite. En cette terre habita si longuement lui et sa gent, que ils créèrent d'eux quatre manières de gens, Austroghotes, Ypoghotes, Wandes et Normans. Francio demeura sur le devant dit fleuve, après que son cousin se fut de lui départi. Les autres fondèrent une cité que ils appelèrent Sicambre ; longuement furent appelés Sicambriens pour le nom de cette cité. Tributaires étaient aux Romains aussi comme autres nations. 1507 ans demeurèrent en cette cité, après que ils l'eurent fondée.

Aucuns des auteurs racontent que ils furent appelés Francs, du nom de ce prince que ils eurent, qui s'appeloit Francio ; et disent aussi que quand ils se départirent de Troie la grant, ils firent un roi qui eut à nom Frigam.

§ 2. — SUITE DE L'HISTOIRE LÉGENDAIRE. — RENCONTRE DES FRANCS ET DES ALAMANS. — LEUR ÉTABLISSEMENT EN GAULE. — LE RÉGIME RÉPUBLICAIN. (Vers l'an 380.)

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 3.)

Quand ils virent que les autres nations étaient ajustées avec les Romains, ils surent bien que ils ne pourraient avoir longue durée encontre si grand peuple; pour ce jugèrent plus profitable chose céder que combattre. Leur cité guerpirent lors, car ils ne voulaient être plus tributaires ; en Germanie descendirent, les rivages pourprirent du fleuve qui est appelé le Rhin; trois ducs firent de leur gent pour eux gouverner : l'un eut nom Marchomir, l'autre Sonnones, le troisième Genebaus. Leur peuple était jà fortement multiplié et accru; car au temps qu'ils issirent d'Asie, ils n'étaient pas plus de 12000 de gens d'armes, et s'étaient si multipliés, que les Germains et les Alamans, qui, en quantité et en force sont puissants, avaient merveilleusement grand peur d'eux. Parmi la terre s'espandirent et prirent plusieurs châteaux et plusieurs cités. Les Francs firent grande occision des Romains sous le règne de l'empereur Théodose. En ce temps aussi prirent la cité de Trèves.

Toute cette gent ne demeura mie en ce païs, ains s'en départit une compagnie : 23000 furent par compte. Entr'eux firent un duc pour eux gouverner, qui eut nom Ybors. Ils guerpirent Allemagne et Germanie, pour querre nouvelle habitation. En Gaule arrivèrent : le païs et la terre leur plut moult, et moult leur sembla délectable à demeurer. Sur le fleuve

de Seine habitèrent et fondèrent une cité, que ils nommèrent Lutèce, qui ore est appelée Paris, 895 ans devant l'incarnation de Nostre Seigneur ; là habitèrent, après que leurs ancêtres se furent partis de Sicambre, 1279 ans.

En ce temps-là vivaient simplement et savaient se servir des armes ; au temps de lors n'y avait onques eu roi de France ; chacun faisait ce que bon lui semblait ; mais toutes fois élisaient et faisaient chacun an nouveaux conseillers de leur gent même pour le peuple gouverner, aussi comme ceux de Rome.

§ 3. — SUITE DE L'HISTOIRE LÉGENDAIRE. — ÉTABLISSEMENT DU RÉGIME MONARCHIQUE. — PHARAMONT. (Vers l'an 418.)

(*Chron. de Saint Denis*, I, 4.)

En ce temps-là, un chef du nom Marchomir entra en France. Ce Marchomir avait un fils qui avait nom Pharamont : noble chevalier était et preux aux armes. Les Francs, qui voulurent avoir roi aussi comme les autres nations avaient, prirent ce Pharamont par le conseil de Marchomir, son père ; seigneur et roi le firent sur eux et lui donnèrent le païs à gouverner. Ce Pharamont fut le premier roi de France, car jusqu'à ce temps il n'y avait oncques eu roi. Pour ce que Marchomir voulait avoir leur grâce et leur amour, mua le nom de la cité, qui était appelée Lutèce, qui vaut autant comme ville pleine de boue, et lui mit nom Paris, à cause de Pâris, l'aîné fils du roi Priam de Troie, de la lignée duquel ils étaient descendus : car tous ceux qui de cette race étaient, en

quelque terre que ils fussent, desiraient moult que leur nom et leur renommée fussent partout espandus et multipliés par tout le monde. Ce roi Pharamont gouverna moult noblement le royaume tant qu'il vécut ; mort fut quand il eut regné 20 ans.

Ce Pharamont engendra Clodion, qui après lui fut roi, surnommé Clodion le Chevelu, car à ce temps étaient les rois chevelus [1].

§ 4. — CLODION ET MÉROVÉE (427-456).
(*Chron. de Saint-Denis*, I, 5, 6.)

Peu de temps après que le roi Clodion fut couronné, lui et les Francs se prirent à envahir les terres voisines et à courre sur ceux qui à eux marchaient. Ils dégastèrent la contrée d'une gent qui près d'eux habitaient, que on appelait Thuringiens [2]; cette terre siet en une partie d'Allemagne.

Dès lors commençait jà l'empire de Rome à bais-

1. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'absurdité et l'incohérence des contes renfermés dans les extraits que nous donnons ici des *Chroniques de Saint-Denis*. On a vu dans le volume précédent de notre collection (*Les Invasions barbares*) ce que l'on sait de positif sur l'histoire des Francs. Il n'en est pas moins intéressant de savoir de quelles fables héroïques ont été nourries les imaginations naïves de ces barbares établis sur le sol de la Gaule. C'est à ce titre qu'on lira les passages qui viennent d'être cités.

2. Les Francs soutinrent de très longues luttes contre les Thuringiens qui ont laissé leur nom au pays arrosé par le cours supérieur du Main, affluent du Rhin.

ser et à déchoir, et la force des Romains, qui soulait être comparée à force de fer, était jà chue en la fragilité qui est comparée à pièces de pots de terre : car les Bourguignons avaient jà pourprise et saisie la province de Lyon, et les Goths celle d'Aquitaine ; et les Romains ne tenaient plus de toute Gaule fors que cette partie qui est enclose entre Loire et Rhin [1].

Le roi Clodion, qui moult désirait élargir les bornes de son royaume, envoya ses espions outre le Rhin pour savoir quelle défense le païs avait. La cité de Cambrai assiégea et la prit ; puis passa parmi la forêt de la Charbonnière [2]. A la cité de Tournai vint, le siège mit entour la ville, assez tôt après la prit ; tous les Romains, qui contre lui vinrent pour le païs défendre, occit et mit à mort.

Quand le roi Clodion eut régné 20 ans, il paya le tribut à la nature. Après lui régna Mérovée. Ce Mérovée ne fut pas son fils, mais il fut de son lignage. De celui-là sortit la première génération des rois de France, qui dura sans faillir d'hoir en hoir jusques à la génération de Pépin le second, le père du grand Charlemagne. En ce temps passèrent le Rhin une gent qui étaient appelé les Huns. La cité de Trèves cravantèrent, tout le païs d'entour Tongres ardirent et gastèrent ; en telle manière était toute Gaule en batailles, en persécutions ; partout résonnaient cris, pleurs, douleurs et pestilences, occisions et rapines (451).

Ainsi dura cette male aventure jusques à la cité d'Orléans. La ville assiégèrent et mirent gardes aux

1. Voir le volume précédent : *Les Invasions barbares*.
2. Forêt des Ardennes.

portes, que nul n'en pût issir. En ce temps était saint Aignan, évêque d'Orléans : le saint homme fit sa prière vers Notre Seigneur que il confortât le païs et la cité. Notre Sire ouït sa prière ; car par ses oraisons fut l'orgueil de ce peuple si troublé, que ils s'enfuirent et se perdirent en telle manière que l'on ne put onques puis savoir ce que ils devinrent ni où ils habitèrent. Mort fut le roi Mérovée après que il eut regné 18 ans [1].

§ 5. — EXIL EN THURINGE ET RAPPEL DE CHILDÉRIC, ROI DES FRANCS.

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 7.)

Un fils eut le roi Mérovée, qui eut nom Childéric ; couronné fut après la mort de son père ; mais il ne commença mie à régner moult gracieusement : haï était de ses barons [2] pour les vilenies et pour les hontes que il leur faisait ; car il prenait à force leurs filles et leurs femmes, quand elles lui plaisaient. Pour cette raison le chassèrent hors du royaume ; il s'en-

1. Voir dans le précédent volume des détails plus précis et plus conformes à la vérité historique. Il s'agit ici de la célèbre invasion des Huns qui devait aboutir à cette bataille des champs catalauniques où les Francs avec Mérovée eurent leur part de gloire.

2. Le mot de baron est ici un anachronisme d'expression ; il n'a de sens que plus tard lorsque le régime féodal est constitué. Le mot de *leude*, *antrustion*, celui de compagnon ou convive du roi sont seuls applicables, au moment où nous sommes, aux chefs de la suite du roi.

fuit donc exilé chez Bissyne, le roi de Thuringe, qui moult débonnairement le reçut, et le tint avec lui moult honorablement tout le temps de son exil. Mais nul n'est si haï qu'il n'ait aucune fois aucun ami. Ce roi Childéric eut à ami un des barons qui moult avait toujours été son familier : Guinement avait nom; par son conseil faisait moult de choses, tandis comme il gouvernait le royaume. Le roi, qui bien savait que les barons ne l'avaient pas à cœur et que ils le menaçaient, appela un jour ce Guinement, avant que il fût exilé du royaume; conseil lui demanda que il ferait de cette chose. Celui-ci loua que il donnât cours à l'ire des barons ; car, si il demeurait plus, il acquerrait plus leur male volonté que il ne l'apetisserait, et la nature humaine est telle que ils portent envie et haine à celui que ils voient en présent, et, quand ils ne le voient plus, aucune fois en ont compassion; ainsi lui promit que il apaiserait les cœurs de ses barons; mais, pour que il n'en pût de rien être déçu, il prit un besant d'or, le coupa parmi, l'une moitié lui bailla et l'autre retint, puis lui dit ainsi : « Si je te puis réconcilier aux Francs, je t'enverrai cette partie que je ai retenue; et si tu vois que elles s'accordent ensemble aussi comme elles sont ore, ce sera signe certain de ta réconciliation : lors t'en reviendras pour recevoir ton règne, dont tu es maintenant exilé. » Lors s'en alla le roi en exil, si comme nous avons dit, et celui-ci demeura pour sa besogne procurer (457).

Après que le roi Childéric se fut ainsi parti du royaume, les barons, qui pas ne voulaient être sans

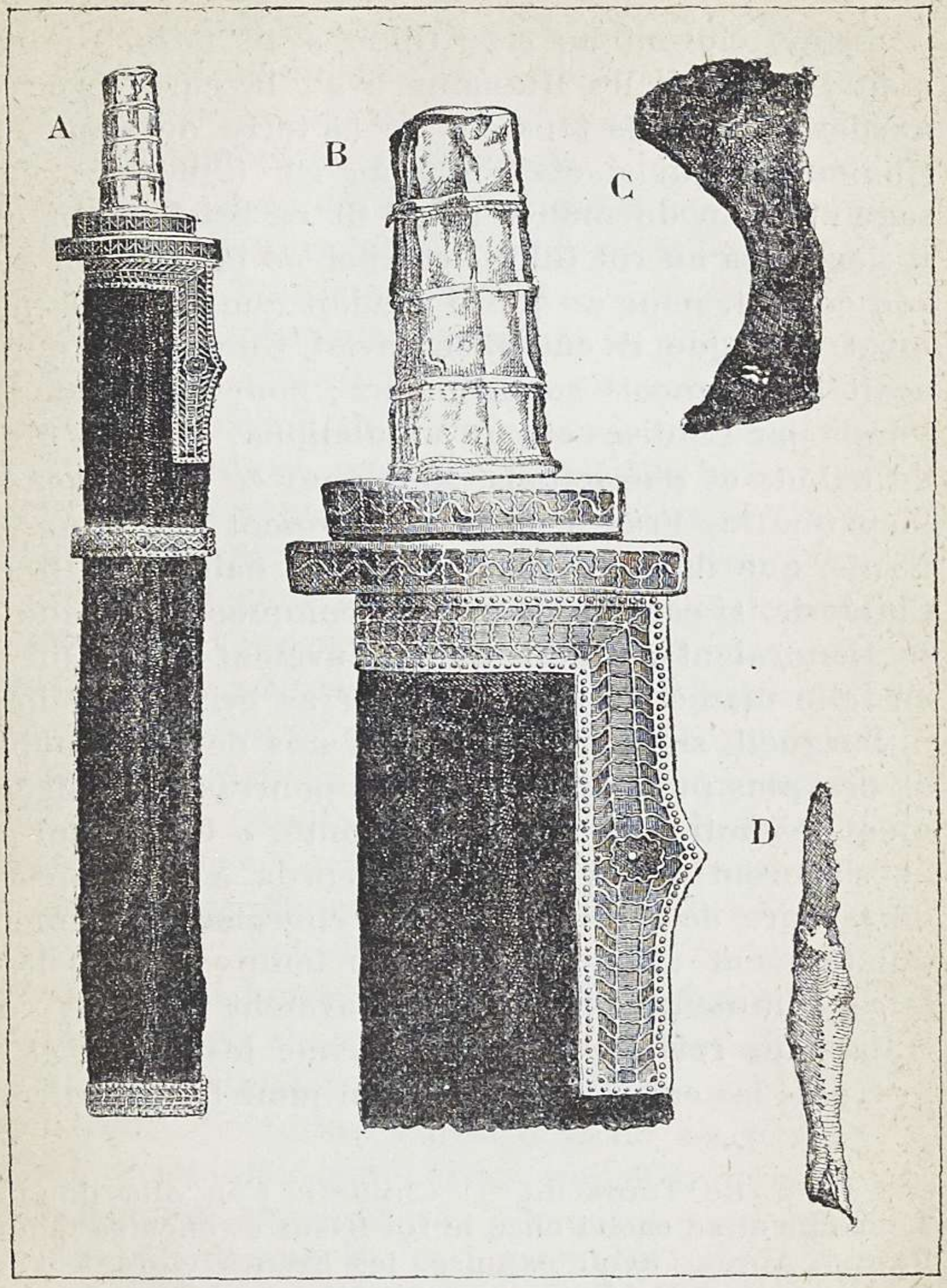

Fig. 1. Armes de Childéric, trouvées dans son tombeau à Tournay.

seigneur, élurent un roi : Gilon avait nom, Romain était [1] ; de par les Romains avait la cure reçue de garder ce que ils tenaient de la terre de Gaule. Le Guinement qui si était ami au roi Childéric, était sage et plein de malice : tant fit en brief temps que il s'accointa au roi Gilon ; celui-ci ne faisait rien sans son conseil, pour ce que il cuidait que ce fût le plus loyal ami que il eût. Bien savait Guinement que il avait les François soupçonneux ; pour ce il passa le temps par feintises et par simulations, et il les greva de tributs et d'exactions. Mais pour ce que il pensait bien que les Francs ne se fléchiraient mie pour tels griefs, que ils ne demeurassent en haine vers le roi Childéric, si comme ils avaient commencé, et que ils se tiendraient à Gilon que ils avaient élu, il lui dit en telle manière : « Tu ne pourras briser la félonie ni l'orgueil, si tu ne détruis aucuns des plus nobles et des plus puissans ; par ce tu pourras plus légèrement les autres fléchir à la volonté. » Gilon, qui pas ne s'aperçut de la malice, s'accorda à son conseil ; de la cure de cette besogne le chargea. Guinement, qui tant eut attendu que il vit temps et lieu de ce faire, commença par ceux qui avaient été plus contraires au roi Childéric : de crime les arrêta et les prit, puis les envoya au roi Gilon pour faire justice. Il

1. Grég. de Tours dit : « Childéric s'en alla donc en Thuringe et se cacha chez le roi Basin et chez sa femme Basine. Après l'avoir expulsé, les Francs élurent d'une voix unanime Ægidius, qui avait été envoyé par la république romaine comme maître de la milice. » II, 12. (Voir à la fin du volume la notice sur Grégoire de Tours.)

commanda tantôt que ils fussent punis de crime de conspiration et de majesté outragée.

Quand les autres barons virent la cruauté de Gilon, ils furent fortement émus contre lui : lors allèrent à Guinement. A lui se découvrirent en se complaignant de Gilon qui telles cruautés leur faisait. Il leur répondit que moult s'émerveillait de la légèreté et de la muablece de leurs cœurs, quand ils se plaignaient jà de celui que ils avoient tant loué un peu devant, et jugé digne du règne, puis leur dit : « Quelle foursenerie vous démenait quand vous jetâtes votre droit seigneur de son règne, et vous soumîtes à un étranger d'aliene nation ? Mais par aventure vous me répondrez que ce fut pour sa luxure ; et je vous demande pour quoi vous vous plaignez de celui que vous élûtes pardessus votre seigneur lige. Vous avez repoussé et chassé votre roi né et créé de vous-mêmes, qui était débonnaire par nature, et eût pu encore être plus débonnaire et plus profitable au royaume, s'il eût voulu s'amender ; ains avez pris un tyran. Mais, si vous voulez croire mon conseil, je vous loue que vous le rappeliez et que vous lui rapaisiez son cœur que il a troublé vers vous pour la honte que vous lui avez faite. Certes ce est moult dure chose que vous souffriez la perdition de tant de nobles princes. »

Les barons, qui furent encouragés de ces paroles, car bien leur semblait que il disait vrai, et émus contre Gilon le Romain, répondirent : « Nous nous repentons moult des vilenies et de la honte que nous avons faites à notre propre roi ; et si nous connaissions là où l'on le pût trouver, nous enverrions à lui mes-

sages et le prierions humblement que il retourne en son règne. » Moult fut liès Guinement quand il ouit ces paroles : par un certain messager envoya au roi Childéric la moitié du besant d'or qu'il lui avait donné quand il se fut de lui départi, et lui manda en telle manière : « Retourne à ton règne et use bienheureusement de ta seigneurie. » Quand le roi Childéric ouit le messager et l'eut reçu, et qu'il eut la vérité sue par le témoignage du besant, il retourna en France. Quand il fut en mi voie, il manda à Guinement, son loyal ami, que il vînt à l'encontre de lui. Celui-ci vint à grande compagnie de barons, droit à un chastel qui est appelé Bar, puis commanda aux bourgeois et au peuple de la ville que ils reçussent le roi leur seigneur honorablement. Ceux-ci, qui volontiers le firent, le reçurent à moult grant joie, et lui firent tant honneur, comme ils purent. Moult leur en sut le roi bon gré. Grande joie lui firent les barons, et moult s'humilièrent envers lui ; leurs forces joignirent ensemble pour courre sus à Gilon, qui jà par aventure s'était aperçu de la conspiration qu'ils avaient faite contre lui. A lui se combattirent et le déconfirent à la première bataille (464) ; il s'enfuit et s'en alla à la cité de Soissons, que il tenait : il y demeura tout le remanent de sa vie. Quand mort fut, Syagrius, un des siens, tint la cité après lui [1].

1. Ce récit, très enjolivé par le moine rédacteur, est tiré en partie de Grégoire de Tours, II, 12.

§ 6. — VISION DE BASINE, FEMME DE CHILDÉRIC.
(*Chron. de Saint-Denis*, I, 10.)

Quand la reine Basine, femme de Bissine, le roi de Thuringe, auprès de qui le roi s'enfuit, sut que Childéric se fut accordé avec ses barons, et que il fut reçu en son règne, elle guerpit son seigneur et s'en vint après Childéric en France. Il lui demanda pourquoi elle l'avait suivi, et son seigneur guerpi ; elle lui répondit : « Je suis, dit-elle, à toi venue, pour ce que je ai connu ta tempérance et ta vertu, et si je cuidasse trouver meilleur de toi en nulle des parties du monde, nul grief de corps, et nulle fatigue de voyage ne m'eût retenue que je ne l'allasse requerre. » Quand le roi ouit cette réponse, il la prit par mariage comme payen que il était ; il ne lui souvint pas des bontés et des bénéfices que Bissine, le roi de Thuringe, son premier mari, lui avait faits, quand il fut chassé de France.

Quand ils furent le soir couchés ensemble la reine l'admonesta que il se levât et allât devant la porte du palais, et lui eût à dire ce que il avait vu. Le roi se leva et fit son commandement. Quand il fut devant la salle, il lui sembla qu'il vit grandes formes de bêtes aussi comme d'unicornes, de léopards et de lions, qui allaient et venaient parmi le palais. Il retourna tout épouvanté et raconta à la reine ce que il avait vu. Elle lui dit que il n'eût pas peur et que il retournât. Quand retourné fut, il vit grandes images d'ours et de loups aussi comme s'ils voulussent courre

sus les uns les autres; il retourna au lit de la reine et lui raconta la seconde vision. Elle lui redit que il retournât encore une autre fois. Quand retourné fut, il vit figures de chiens et de petites bêtes qui se dépeçaient toutes. Quand il fut retourné à la reine, et qu'il eut tout raconté ce qu'il avait vu, il la requit que elle lui fît entendre ce que les trois visions signifiaient ; car il savait bien que elle ne l'avait pas envoyé pour rien. Elle lui dit que elle lui ferait au matin entendre la signification des trois visions. Ainsi furent jusques au matin, que la reine appela le roi, que elle vit moult pensif, puis lui dit : « Sire, ôte ces pensées de ton cœur, et entends ce que je te dirai. Sache que ces visions ne sont pas tant seulement significations de choses présentes tant comme de celles qui sont à venir : ne prends pas garde aux formes des bêtes que tu as vues, mais aux faits et aux morts de la lignée qui de nous doit issir. Car les premiers hoirs qui de nous sortiront seront hommes de noble prouesse et de haute puissance ! et c'est tout signifié en la forme de l'unicorne et du lion, qui sont les plus nobles bêtes et les plus hardies qui soient. La signification de la seconde vision est telle, que en la forme du loup et de l'ours sont signifiés ceux qui de notre fils sortiront, qui seront rapineux, aussi comme les bêtes sont. La signifiance de la tierce vision est telle, que en la forme du chien, qui est bête de nulle vertu, ni ne peut sans l'aide d'homme, est signifiée la mauvestié et la paresse de ceux qui vers la fin du siècle tiendront le sceptre et la couronne de ce royaume. En la tourbe des petites bêtes qui s'entre-

battaient est signifié le menu peuple, qui s'entrocciront, pour ce que ils seront sans peur de prince. Sire, dit la reine, tu vois ci l'exposition des trois visions, qui est certaine demonstreresse des choses qui sont à venir. » Ainsi fut le roi hors de la pensée en quoi il était chu pour les visions, et fut liès pour la noble lignée, et pour le nombre des preudomes qui de lui devaient issir [1].

§ 7. — FIN DU RÈGNE DE CHILDÉRIC (481).
(*Grég. de Tours*, II, 18.)

Childéric porta la guerre sous Orléans ; Odoacre [2] vint avec les Saxons à Angers. En ce temps, une épouvantable peste désola le peuple. Ægidius mourut, laissant un fils nommé Syagrius. Après la mort d'Ægidius, Odoacre reçut des otages d'Angers et d'autres villes. Les Bretons furent chassés de Bourges par les Goths, qui en tuèrent un grand nombre près du bourg de Déols. Le comte Paul, avec les Romains et les Francs, fit la guerre aux Goths, auxquels il enleva un grand butin. Odoacre étant venu à Angers, le roi Childéric arriva le jour suivant, tua le comte Paul et

1. Il faut voir sans doute dans ce récit qui est emprunté à Grégoire de Tours, l'écho de chants ou de poèmes populaires.

2. Odoacre, chef des barbares Hérules qui prit le titre du roi d'Italie après avoir déposé le dernier empereur romain, Romulus Augustule (476). Il chercha à écarter des frontières de l'Italie les Barbares de la Gaule et de la Germanie.

Fig. 2. — Pièces diverses trouvées dans le tombeau de Childéric à Tournay

s'empara de la ville. Ce même jour, la maison épiscopale fut consumée par un incendie.

Sur ces entrefaites, la guerre éclata entre les Saxons et les Romains. Mais les Saxons, prenant la fuite, abandonnèrent un grand nombre des leurs au glaive des Romains, qui les poursuivaient. Leurs îles furent prises et ravagées par les Francs, qui tuèrent beaucoup de leurs habitants. Le neuvième mois de cette année, il y eut un tremblement de terre. Childéric conclut un traité avec Odoacre, et ils soumirent ensemble les Alamans, qui avaient envahi une partie de l'Italie.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

II

LE ROI CLOVIS

(481-511).

---

§ 1. — COURONNEMENT DE CLOVIS (481). — BATAILLE DE SOISSONS (486).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 15.)

Childéric avait un fils de Basine la reine, qui eut nom Clovis[1]. Moult était beau et gracieux et preux, et de même qu'il croissait et amendait en corps, aussi profitait-il en noblesse de cœur et en bonnes mœurs.

Le royaume reçut par héritage, et fut couronné après la mort de son père. Noble fut en bataille, glorieux fut en victoires plus que nuls qui devant lui avaient régné. Il chassa hors de Soissons Syacre (Syagrius), le fils de Gilon le Romain [2], la cité prit et la soumit à sa juridiction.

1. Le texte des Chroniques dit Clodovées. Le nom véritable du premier roi de tous les Francs paraît avoir été Clodwig ou Clodovich; nous nous en tiendrons dans ces extraits à la dénomination populaire de Clovis.

2. Nous complétons cette indication par le récit suivant de Grégoire de Tours : « Dans la cinquième année

§ 2. — HISTOIRE DU VASE DE SOISSONS.

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 15.)

En ce temps couraient les oz des Francs par tout le pays ; ils tollaient et robaient tout ce que pouvaient tenir et trouver ès moustiers et aux Églises, comme des gens qui encore étaient payens et mécréants. Or était messire saint Remi archevêque de Reims ; dont il advint entre les autres choses que ils lui tollirent un orcel d'argent, qui moult était grand et pesant. Le prudhomme ne se put plus tenir ; il prit un messager et l'envoya au roi, et le pria moult que si autre grâce ne lui voulait faire, que il lui rendît son orcel. Le roi répondit au messager que il allât jusques à Soissons après lui ; car là seraient ensemble mises et départies toutes les choses que

de ce nouveau règne, Syagrius, roi des Romains et fils d'Ægidius, résidait dans la ville de Soissons, que celui-ci avait jadis occupée. Clovis, marchant contre lui avec son parent Ragnachaire, qui était aussi en possession d'un royaume, lui demanda de désigner un lieu pour la bataille. Syagrius ne différa point et ne craignit pas de résister. Le combat s'engagea donc. Le Romain, voyant son armée en déroute, s'enfuit et se réfugia en toute hâte auprès du roi Alaric, à Toulouse. Clovis envoya sommer Alaric de le lui livrer s'il ne voulait attirer la guerre sur lui-même. Alaric, redoutant de s'exposer à la colère des Francs, car la crainte est habituelle aux Goths, livra aux messagers de Clovis Syagrius chargé de fers. Lorsque Clovis l'eut en son pouvoir, il le mit sous bonne garde, s'empara de son royaume et le fit tuer en secret. » Grégoire de Tours, II, 27.

ils avaient prises : « Et si je ai, dit-il, pour ma part, cet orcel que tu me demandes, je te le rendrai maintenant. »

Quand le roi et sa gent furent venus à Soissons, il fit crier parmi l'ost que toute la proie fût mise tout ensemble pour départir et pour donner à chacun droite portion, telle comme il devait avoir par droit sort ; mais pour ce que il craignait que un autre eût cet orcel et qu'il ne fût pas afférent à sa part, il appela les plus hauts barons et les plus nobles chevaliers et leur dit ainsi : « Seigneurs mes chevaliers et mes compagnons, quand prince ou roi veut accomplir sa volonté d'aucunes choses envers sa gent, il est mieux droit et raison selon sa dignité que il le fasse par commandement que par prière ; mais toutefois aimé-je mieux à requerre aucunes choses de vous par débonnaireté et par grâce que par autorité de seigneurie ; car il appartient aux tyrans à accomplir par cruauté leur commandement, aux bons princes par débonnaireté et par douceur de paroles. La dignité de mon nom doit ensuivre les exemples de mon débonnaire père ; aussi ai-je plus cher que l'on me porte honneur et révérence par la raison de débonnaireté que de peur; dont je vous prie tous par amour plus que par seigneurie que vous me donniez cet orcel par-dessus ma portion, et je vous promets que je vous revaudrai bien cette bonté en lieu et en temps, si je puis obtenir cette chose en amour et en bonne grâce. »

Les barons lui répondirent : « Sire, noble roi, nous connaissons bien que nous t'avons fait serment

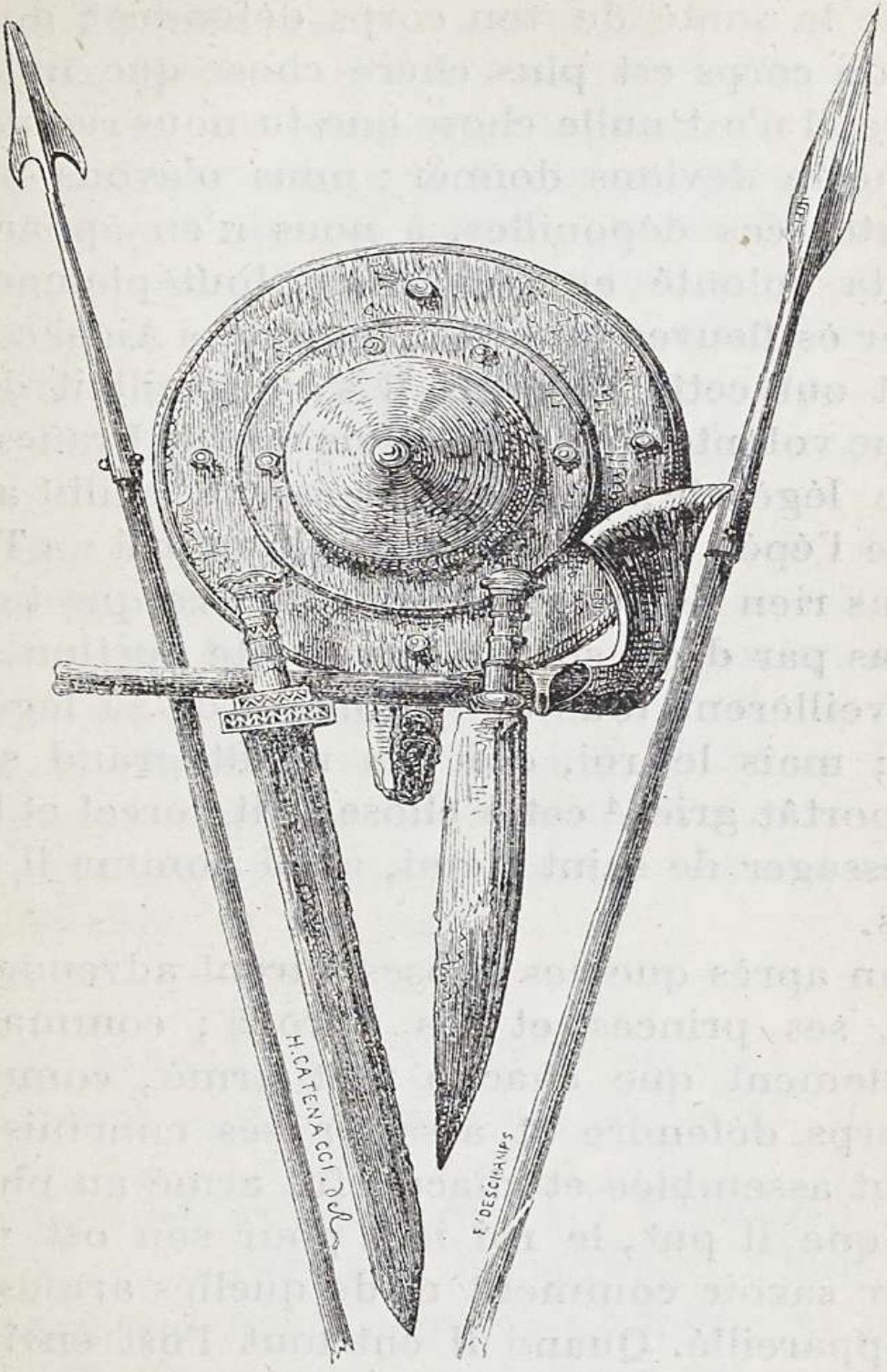

Fig. 3. — Armes des Francs.

et hommage, et que nous sommes tout prêts de mourir, si besoin est, pour la prospérité de ton règne et pour la santé de ton corps défendre ; donques si la vie du corps est plus chère chose que nulle autre richesse, il n'est nulle chose que tu nous requières que nous ne te devions donner ; nous n'avons nul droit en toutes ces dépouilles, à nous n'en appartient de rien, ta volonté en peut faire tout pleinement ou de jeter ès fleuves ou ardoir en feu. » Ainsi comme le roi eut ouï cette réponse, il s'émerveillait d'être de si bonne volonté tout l'ost. Mais un des Francs, mu de grande légèreté, frappa de courage, saillit avant, et férit de l'épée en l'orcel, puis dit au roi : « Tu n'emporteras rien de ces dépouilles fors ce que tu en emporteras par droit sort et par droite portion. » Moult s'émerveillèrent tous de sa folie et de sa légère hardiesse ; mais le roi, qui pas ne fit grand semblant que il portât grief [1] cette chose, prit l'orcel et le rendit au messager de saint Remi, ainsi comme il lui avait promis.

Un an après que ces choses furent advenues, le roi manda ses princes et ses barons ; commandé fut généralement que chacun vint armé, comme pour son corps défendre et assaillir ses ennemis. Quand l'ost fut assemblée et chacun fut armé au plus bellement que il put, le roi issit pour son ost regarder et pour savoir comment et de quelles armes chacun était appareillé. Quand il eut tout l'ost environné [2], il vint à celui qui en l'année devant avoit féru de

1. Prît mal.
2. Autour de lui.

l'épée en l'orcel, bien le regarda et avisa, puis lui dit : « Je ai tout l'ost vu, ainsi ai-je appris comment chacun est d'armes atourné, mais je n'en ai nul vu plus mauvais que toi, ni armes moins suffisantes que les tiennes ; car ta lance et ton écu, ton heaume, ni l'épée ne valent néant. » Après ces paroles, il jeta la main à l'épée de cet homme, et la flatit contre terre. Tandis que lui s'abaissa contre terre pour prendre l'épée, le roy tira la sienne et lui férit un si grand coup parmi la tête, qu'il le rua mort : puis il dit : « Ainsi féris tu de l'épée en l'orcel à Soissons. »

Après que il fut mort, se partit le roi de sa gent, s'en retourna chacun en sa contrée. Ce fait épouvanta tellement les Francs que nul ne fut puis si hardi qu'il osât contredire sa volonté. Moult était le roi apert et de noble contenance ; fierté et leesche étaient ensemble mêlées en son vout et en son regard ; fierté pour les personnes épouvanter, leesche pour les bons resleeschier et asouager [1].

§ 3. — MARIAGE DE CLOVIS ET DE CLOTILDE (491).

(*Gesta regum Francorum*, 11, 12, 13.)

Les Burgondes avaient pour roi Gondeuch. Il eut quatre fils : Gondebaud, Godegisèle, Chilpéric et Gondomar. Gondebaud égorgea Chilpéric et noya la femme de son frère avec une pierre au cou ; puis il condamna ses deux filles à l'exil. Chrona, l'aînée, prit

1. Cf. Grég. de Tours, II, 27.

l'habit ; la plus jeune s'appelait Clotilde. Clovis envoyait souvent des ambassadeurs en Burgondie. L'un d'entre eux, ayant vu Clotilde et ayant remarqué sa beauté, son élégance et sa sagesse, en fit part à Clovis. Celui-ci, l'ayant écouté, envoya de nouveau comme ambassadeur à Gondebaud Aurélianus, qui devait demander la main de Clotilde pour le roi des Francs. Clotilde était chrétienne ; un dimanche, comme elle se rendait à la messe, l'envoyé de Clovis, ayant laissé ses habits de parade à ses compagnons, qui restèrent cachés dans une forêt voisine, se plaça sous le porche de l'église, au milieu des pauvres. La messe terminée, Clotilde, suivant son habitude, se mit à distribuer des aumônes aux pauvres. Elle arriva vers Aurélianus et lui donna une pièce d'or ; mais celui-ci baisa la main de la jeune fille en relevant adroitement le manteau qu'elle portait. Revenue dans sa chambre, Clotilde envoya une servante pour appeler cet étranger auprès d'elle. Aurélianus, tenant en main un anneau qui lui avait été donné par Clovis, déposa, dans un endroit sombre derrière la porte, un petit sac qui contenait d'autres présents de fiançailles. Clotilde lui dit alors : « Dites-moi, jeune étranger, pourquoi vous feignez d'être un pauvre et pour quelle cause vous avez relevé mon manteau ? » Aurélianus répondit : « Votre serviteur vous supplie de lui permettre de vous parler en secret. — Parlez, » lui répondit Clotilde. Et il commença en ces termes : « Clovis, roi des Francs, mon seigneur, m'a envoyé vers vous ; il veut vous épouser et vous faire reine. Voici son anneau et ses autres présents de fian-

çailles. » Mais, regardant derrière la porte, il ne trouva plus son sac ; et il commença à avoir peur. Clotilde, inquiète, le chercha partout, en disant : « Qui donc a pris le sac de ce pauvre ? » On le lui rap-

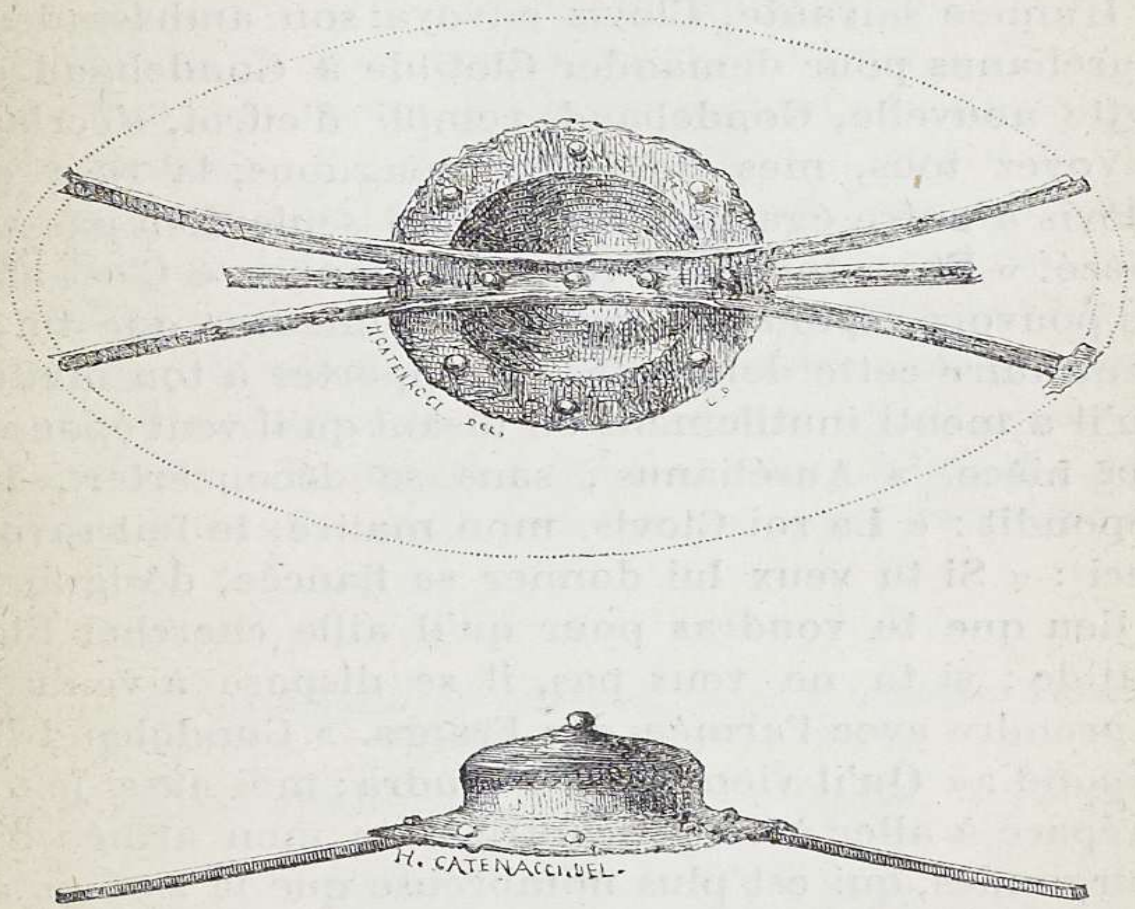

Fig. 4. — Bouclier franc.

porta aussitôt. Elle l'ouvrit et trouva les parures de fiancée ; elle prit l'anneau que Clovis lui avait envoyé par Aurélianus et le déposa dans le trésor de son oncle. Puis, renvoyant à Clovis son salut, elle

chargea Aurélianus de lui dire : « Il n'est pas permis à une chrétienne d'épouser un païen. Mais si Dieu, mon Seigneur, dont je confesse le nom devant tous, le veut, qu'il soit fait suivant sa volonté : et vous, allez en paix. » Aurélianus, à son retour, raconta ces faits à son maître.

L'année suivante, Clovis envoya son ambassadeur Aurélianus pour demander Clotilde à Gondebaud. A cette nouvelle, Gondebaud, rempli d'effroi, s'écria : « Voyez tous, mes fidèles compagnons, la ruse de Clovis à notre égard. Il ne connaît seulement pas ma nièce. » Et se tournant vers Aurélianus : « C'est afin de pouvoir espionner dans nos demeures que tu es venu faire cette demande. Va rapporter à ton maître qu'il a menti inutilement en disant qu'il veut épouser ma nièce. » Aurélianus, sans se déconcerter, lui répondit : « Le roi Clovis, mon maître, te fait savoir ceci : « Si tu veux lui donner sa fiancée, désigne le « lieu que tu voudras pour qu'il aille chercher Clo- « tilde ; si tu ne veux pas, il se dispose à venir la « prendre avec l'armée des Francs. » Gondebaud lui répond : « Qu'il vienne où il voudra ; moi aussi je me prépare à aller à sa rencontre avec mon armée des Burgondes, qui est plus nombreuse que la sienne. Je poursuivrai jusqu'à la mort sa ruine, qu'il a voulue, à la face des peuples ; je vengerai tout le sang qui a coulé par vos mains. » Mais les Burgondes, ses conseillers, redoutant grandement la colère des Francs et de Clovis, donnèrent à Gondebaud le conseil suivant : « Que le roi sache de ses ministres et de ses chambellans si, par quelque ruse des envoyés de

Clovis, on n'a point fait parvenir quelques présents à Clotilde, afin qu'il n'ait point de juste raison contre toi et ton royaume. Il faut que tu restes vainqueur et que tu l'emportes d'autant plus sûrement sur lui, que sa fureur et sa perversité seront plus éclatantes. »

Tel est le conseil que les Burgondes donnèrent à leur roi. On fit des recherches, et l'on trouva dans le trésor du roi l'anneau de Clovis, portant son image et une inscription. Le roi Gondebaud, tout contristé, fit interroger la jeune fille; et elle dit : « Je sais, roi mon seigneur, qu'il y a quelques années, ces cadeaux en or ont été apportés pour toi par les envoyés de Clovis et que l'on a mis dans la main de votre servante cet anneau. J'ai déposé le tout dans votre trésor. » Gondebaud dit : « Tout ceci a été fait sans malice et sans mauvais desseins. » Et il la donna plein de colère à Clovis.

§ 4. — LA VENGEANCE DE CLOTILDE ET SON ARRIVÉE AUPRÈS DE CLOVIS.

(*Gesta regum Francorum*, 13, 14. — *Chron. de Saint-Denis*, I, 17.)

Quand Clotilde s'aperçut qu'elle approchait des frontières du royaume de Clovis, elle commanda aux Francs qui la conduisaient de piller le pays en arrière et de mettre le feu aux châteaux et aux villes. Son ordre fut exécuté, et lorsque la jeune fille vit que le pays était ainsi dévasté, elle tendit ses mains au ciel, en disant : « Souverain Dieu, je te rends

grâce et merci de ce que je vois un si beau commencement de vengeance pour la mort de mon père et de ma mère. »

Clovis, entouré de ses compagnons, reçut Clotilde avec une grande joie, l'amena à Soissons et s'unit à elle. Clotilde, ce jour-là, lui demanda de se convertir au Dieu tout-puissant et de venger ses parents tués par Gondebaud. Clovis lui dit : « Il n'y a qu'une chose qui soit difficile dans ce que tu me demandes : c'est d'abandonner mes dieux et d'adorer le tien ; le reste, je le ferai suivant mon pouvoir. » Clotilde insista et lui dit de nouveau : « Ce dont je vous supplie le plus instamment, c'est d'adorer le Seigneur Dieu tout-puissant, qui est dans les cieux. »

§ 5. — NAISSANCE DU PREMIER ENFANT DE CLOVIS. BATAILLE DE TOLBIAC CONTRE LES ALAMANS (496).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 18.)

Peu de temps après conçut la reine un fils : quand il fut né, elle le fit baptiser ; Ingomir eut nom ; mourut en aubes [1] assez tôt après le baptisement. De la mort de l'enfant fut le roi moult courroucé et, plein de moult grand maltalent, commença à reprendre la reine par telles paroles : « Nos dieux ont ôté à l'enfant la vie du corps, parce qu'il était baptisé au nom de votre Dieu. » La bonne dame, qui pleine de patience et de longue espérance était, lui répondit :

1. *In albis*, dans les aubes, c'est-à-dire dans les vêtements blancs du néophyte.

« Je rends grâces au tout-puissant Dieu, qui a daigné recevoir en son règne l'enfant aîné et le premier fruit de mon ventre. » Elle conçut le second fils ; quand il fut né et baptisé, il eut à nom Clodomir. Cet enfant tomba en maladie, dont le roi fut si dolent que il commença à blâmer la reine et lui dit : « Ce second enfant ne peut longuement vivre, car il a la haine de nos dieux pour votre mécréantise. » Mais la sainte dame, qui moult avait mésaise au cœur pour les reproches que il disait et pour la foi chrétienne qu'il méprisait, pria tant Notre Seigneur, que l'enfant reçut pleine santé.

En ce point que le roi était encore en l'erreur de l'idolâtrie, advint que il semont ses oz pour aller sur les Alamans, qu'il voulait faire tributaires. Le roi d'Allemagne, car à ce temps y avait roi, semont d'autre part quanques il put avoir de gent. Alors comme les deux royaumes furent émus l'un contre l'autre à tout leur efforcement [1], quand ils furent au champ de la bataille, le fort roi Clovis donna signe à sa gent de commencer le combat. Les Alamans, qui pour leur franchise défendre combattaient, les reçurent moult aigrement. Longuement dura la bataille, moult y en eut d'occis et d'une part et d'autre : car les Francs se combattaient pour acquerre gloire et louange, et les Alamans pour leur vie et franchise garantir. Mais puisque le roi eut aperçu l'occision de sa gent et la hardiesse de ses ennemis, il eut plus grande espérance de confusion

1. Avec toutes leurs forces.

que de victoire ; il regarda le ciel humblement et dit en telle manière : « Dieu très puissant, que la reine Clotilde cultive et adore de cœur et de pensée, je te promets perpétuel service de foi si tu me donnes maintenant victoire de mes ennemis. » Tantôt comme il eut ce dit, sa gent fut toute ardant de fine hardiesse, et une si grande paour envahit ses ennemis, que ils tournèrent les dos et guerpirent la bataille, et la victoire demeura au roi et aux Francs. Le roi d'Allemagne fut occis. Quand les Alamans virent que ils furent déconfits et que leur roi fut mort, ils s'abandonnèrent au service du roi et des Francs, et devinrent ses tributaires [1].

§ 6. — CONVERSION DE CLOVIS A LA FOI CATHOLIQUE.

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 19.)

Le roi retourna après cette victoire en France. Quand il fut en la cité de Toul, il trouva là saint Vaast, qui depuis fut évêque d'Arras; il lui manda que il s'en vînt avec lui. Le roi vint à Reims, tout raconta à la reine ce il lui était advenu; grâces rendirent communément à Notre Seigneur. Le roi fit la confession de foi de cœur et de bonne volonté. La reine, qui merveilleusement était joyeuse de la conversion de son Seigneur, s'en alla aussitôt à saint Remi qui lors était archevêque de la cité ; tout lui conta comment le roi

1. Cf. Grég. de Tours, II, 29, 30. Il est probable que cette bataille fut livrée non pas, comme on l'a cru longtemps à Zulpich, près de Cologne, mais dans le bassin moyen du Rhin.

était converti, puis lui demanda conseil que ils feraient; fortement le hâta pour venir au palais pour enseigner au roi la voie par quoi l'on va à Dieu, tandis comme sa pensée était encore en doutance. Car elle disait qu'elle craignait moult que son cœur ne fût si élevé des victoires et des bonnes aventures qui lui étaient advenues, que il dépitât le souverain donnaour, qui tout ce lui avait donné. Messire saint Remi se hâta moult de venir au roi ; il se présenta hardiment devant sa face, lui qui un peu auparavant ne s'osait montrer devant lui. Quand il lui eut la foi dénoncé, et la manière de croire enseigné, et que le roi eut la foi connu, il promit fermement qu'à toujours ne servirait qu'un seul Dieu toutpuissant. Après il dit à saint Remi et à la reine que il tenterait et essayerait le cœur et la volonté de ses barons et menu peuple ; car ils se convertiraient plus doucement, si ils se convertissaient débonnairement et par belles paroles, que si ils le faisaient à force. Cette condition plut moult à saint Remi et à la reine. Le peuple et les barons furent assemblés par le commandement du roi. Le roi se leva au milieu d'eux et commença à parler en telle manière : « Seigneurs francs qui êtes descendus de la haute lignée des Troïens, vous devez être remembrables de la hautesse de vostre nom et de votre lignage, et devez ramener à mémoire quels dieux vous avez servis jusques à ore; car ce me semble raison moult profitable que vous connaissiez premièrement quels sont les dieux que vous cultivez, pour ce que, quand nous serons certains de leur fausseté, nous rece-

vions plus volontiers la connaissance de celui qui est vrai Dieu, et ce sera fait droitement, si vous regardez les faits de votre lignage. Si prenez votre premier exemple à cette noble cité de Troie la grande que l'on cuidait qui dût être si forte par l'aide et par la défense de tant de dames dieux [1], qui point ne la défendirent que elle ne fût prise et cravantée par les Grecs, et plus par trahison que par armes. Si disait-on que les dames dieux l'avaient faite et fondée de leurs propres mains, et étaient encore ès tours de la cité [2] les images qui furent consacrées en leurs noms pour qu'elle ne pût être prise en nul assaut par leurs ennemis. Quel secours et quel aide vous peuvent-ils donques faire quand eux-mêmes ne se purent garantir? Laissons donques leur chétif cultivement et les jetons en sus de nous, puisque nous avons certainement éprouvé que ils ne nous peuvent aider ; si servons et cultivons Dieu le Père, Jésus-Christ le Fils qui est un seul Dieu en trois personnes; et voyez ici dans Remi notre patron et notre maître, qui vous enseignera la manière de cette sainte religion et de cette sainte doctrine, et dame Clotilde, notre collatérale et notre épouse, qui est aussi de cette foi et de cette créance et qui m'admoneste que je aie

1. Seigneurs dieux.

2. On sait qu'au moyen âge les tours des places fortes portaient les images des saints auxquels elles étaient consacrées. Le moine rédacteur, dans son imagination naïve, transporte cet usage au milieu de l'antiquité païenne. Il fait un poème de chevalerie, une sorte de chanson de geste plutôt que de l'histoire.

espérance en la sainte aide de la sainte souveraine puissance en tous périls et en tous besoins. Et si sachez certainement que ce même Dieu que je vous prêche vous a donné victoire de vos ennemis en la bataille que nous avons nouvellement faite contre les Alamans. Levons donques nos cœurs en droite espérance et envoyons humble prière au ciel, et requérons le souverain défendeur, qui tout donne à tous ceux qui en lui ont espérance, que il fasse nos âmes sauves et nous donne victoire contre nos ennemis. » Quand le roi, plein de foi, eut ainsi le peuple prêché et admonesté, aucuns ôtèrent adonc leur cœur de mécréantise, et reconnurent leur créateur. Par ce peut-on savoir que moult eut saint Remi joie, quant il vit le roi nouvellement converti, qui jà était apôtre de sa gent, et avant qu'il fût baptisé.

§ 7. — BAPTÊME DE CLOVIS (496).
(*Chron. de Saint-Denis*, I, 20.)

Messire saint Remi fit tout maintenant les fonts appareiller pour le roi baptiser et ceux qui par sa prédication étaient convertis. Quand tout fut appareillé, le roi descendit ès fonts aussi comme un autre Constantin. Ainsi comme saint Remi récitait la manière de la passion de Jésus-Christ, comme il fut lié à l'étau, battu, et puis crucifié, le roi, qui moult avait grant compassion des griefs qu'il oyait réciter que on lui avait faits, dit un beau mot : « Certes, dit-il, si je eusse là été avec mes Francs, je eusse bien vengé les outrages que on lui faisait. »

§ 8. — AUTRE RÉCIT.

(*Frodoard*, 13. — *Chron. de Saint-Denis, ibid.*)

Le jour de la passion de Notre-Seigneur [1], qui était la veille du jour où le roi et ses fidèles devaient être baptisés, après avoir chanté nocturnes, l'évêque alla trouver Clovis dès le matin dans sa chambre à coucher, afin de lui faire entendre avec plus de liberté les saints mystères de la parole divine. Pendant les enseignements sacrés de Remi, le Seigneur manifesta par un signe visible que, selon sa promesse, quand ses fidèles sont rassemblés pour la gloire de son nom, il est toujours avec eux ; la chambre fut soudain pleine d'une vive lumière, et l'on entendit une voix qui disait : « La paix soit avec vous; c'est moi; soyez sans crainte et demeurez en mon amour. »

Cependant on décore le chemin qui conduit du palais du roi jusqu'au baptistère; on suspend des voiles, de riches tapis; on tend les maisons de chaque côté des rues ; on orne l'église, on couvre le baptistère de baume et de toutes sortes de parfums; le peuple croit déjà respirer les délices du paradis. Le cortège sort du palais; le clergé ouvre la marche avec les saints Évangiles, les croix et les bannières, chantant

1. L'évêque de Vienne Avitus dans une lettre qu'il écrivit à Clovis, pour le féliciter de sa conversion, dit que la cérémonie du baptême eut lieu la veille de Noël. « Votre foi est notre victoire, dit l'évêque au roi ; partout où vous combattez, nous sommes les vainqueurs. »

Fig. 5. — Clovis.

des hymnes et des cantiques ; vient ensuite l'évêque, conduisant le roi par la main ; enfin la reine suit avec le peuple. Chemin faisant, le roi demande à l'évêque si c'est là le royaume de Dieu qu'il lui a promis. « Non, répond le prélat, c'est la route qui y conduit. » Quand ils furent arrivés au baptistère, le prêtre qui portait le saint chrême, arrêté par la foule, ne put arriver jusqu'au sanctuaire ; en sorte qu'à la bénédiction des fonts le chrême ne se trouva point. Alors le saint pontife lève les yeux vers le ciel et prie en silence et en pleurant. Aussitôt une colombe, blanche comme la neige, descend, portant dans son bec une ampoule pleine de chrême envoyé du ciel. Un délicieux parfum s'en exhale, qui enivre les assistants d'un plaisir ineffable. Le saint évêque prend l'ampoule, et soudain la colombe disparaît. Transporté de joie à la vue d'un si grand miracle, le roi renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et demande avec instance le baptême. Au moment où il s'incline sur la fontaine de vie : « Baisse la tête, fier Sicambre, s'écrie l'éloquent pontife ; adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré. » Après avoir récité le symbole de la foi orthodoxe, le roi est plongé trois fois dans les eaux du baptême, et ensuite, au nom de la sainte et indivisible Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, le prélat le consacre par l'onction divine. Alboflède aussi et Pantéchilde, sœurs du roi, reçoivent le baptême, et en même temps trois mille hommes de l'armée des Francs, et un grand nombre de femmes et d'enfants. Aussi pouvons-nous croire que cette journée fut un jour de réjouissance dans les cieux pour

les saints anges, comme les hommes dévots et fidèles en reçurent une grande joie sur la terre.

. . . . . .

Quand le roi fut baptisé, et les offices du baptisement faits, il issit de l'église liès et allègre : à Paris s'en retourna qui dès lors était siège des rois et chef du règne. Il montra bien la foi et dévotion de son cœur en ce que il fonda assez tôt après sur l'admonestement de la reine une église à Paris en l'honneur du prince des apôtres, qui ore est appelée Sainte-Geneviève, où repose son corps ainsi que celui de la reine Clotilde, son épouse, et de deux de ses petits-fils qui furent fils de Clodomir, le roi d'Orléans, duquel nous parlerons après. Foi et religion et ferveur de justice persévéra fermement en lui pendant tous les jours de sa vie.

. . . . . .

Cependant une grande partie de l'armée des Francs ne voulut point se convertir à la foi chrétienne et demeura quelque temps encore dans l'infidélité ; ceux-là occupaient le pays au-delà de la rivière de Somme, sous la conduite d'un prince nommé Ragnachaire, qui plus tard fut livré tout enchaîné à Clovis par les Francs et mis à mort. Alors tout le peuple franc se convertit par les mérites de saint Remi et reçut le baptême [1].

1. V. la notice sur Frodoard à la fin du volume.

§ 9. — LETTRE DU PAPE ANASTASE AU ROI CLOVIS POUR LE FÉLICITER DE SA CONVERSION.

« A notre glorieux et illustre fils Clovis, Anastase évêque.

« Nous nous félicitons, glorieux fils, que ta conversion à la foi chrétienne ait eu lieu en même temps que commençait notre pontificat [1]. Le siège de Pierre ne peut pas ne pas se réjouir à cette occasion, lorsqu'il voit venir à lui d'une marche si rapide la plénitude des nations, et se remplir avec le temps ce filet que le pêcheur d'hommes, le bienheureux porte-clef du ciel a reçu l'ordre de jeter au plus profond des mers. C'est ce que nous avons voulu te faire savoir par le prêtre Eumérius, afin qu'en apprenant la joie du père des fidèles, tu croisses en bonnes œuvres, afin que tu combles notre bonheur, que tu sois notre couronne et que l'Église notre mère se réjouisse en voyant croître pour le bien le grand roi qu'elle vient d'enfanter à Dieu. Sois donc l'orgueil de ta mère, glorieux et illustre fils, et sois pour elle comme une colonne de fer. Car la charité de beaucoup se refroidit, et la malice des méchants est cause que notre barque est agitée par des flots furieux, et battue d'ondes écumantes. Mais l'espoir ne nous abandonne pas et nous adressons nos louanges au Seigneur, qui t'a arraché à la puissance des ténèbres et a pourvu au salut de son Église en suscitant un si grand prince pour la protéger et la défendre

1. Anastase devint pape le 24 novembre 496.

contre les efforts des méchants. Continue donc, cher et glorieux fils, afin que le Dieu Tout-Puissant entoure ta sérénité et ton royaume de sa protection et commande à ses anges de te protéger dans toutes tes voies et te donne la victoire sur tous tes ennemis. »

§ 10. — GUERRE DE CLOVIS CONTRE LES BURGONDES. — CONFÉRENCE DE LYON ENTRE LES ÉVÊQUES CATHOLIQUES ET LES ARIENS.

(*Grég. de Tours*, II, 32. — *Conciles*, *D. Bouquet*, t. IV, p. 99.)

Gondebaud et son frère Godégisèle régnaient en ce temps sur les régions situées aux environs du Rhône et de la Saône, et dans la province de Marseille. Ils avaient, ainsi que leurs sujets, adopté la secte arienne. La guerre ayant éclaté entre eux, Godégisèle, instruit des victoires de Clovis, lui députa secrètement des envoyés qui lui dirent : « Si tu m'aides à poursuivre mon frère de façon que je puisse le tuer ou le chasser de son royaume, je te payerai chaque année le tribut que tu voudras m'imposer. » Clovis accepta volontiers et promit son aide partout où il serait besoin.

Le caractère de la guerre est surtout religieux. L'évêque Avitus de Vienne est chargé de porter à Gondebaud une mise en demeure de revenir à l'orthodoxie. Il rassemble les principaux évêques de Burgondie, va saluer avec eux le roi Gondebaud et porte un défi aux docteurs ariens qui l'entourent. Dès le commencement de la discussion le roi lui dit :

« Si votre foi est vraie, pourquoi vos évêques n'arrêtent-ils pas le roi des Francs, qui m'a déclaré la

guerre, qui s'est allié à mes ennemis pour me détruire ? car où est la foi n'existent ni le désir du bien d'autrui, ni la soif du sang des peuples ; qu'il me montre sa foi par ses œuvres ! — Nous ignorons, ô roi, lui répond Avitus, aux paroles angéliques comme son visage, quels desseins et quelles causes poussent le roi des Francs aux actes dont tu nous parles ; mais l'Écriture nous apprend que souvent les royaumes sont renversés pour avoir abandonné la loi de Dieu, et que de toutes parts sont suscités des ennemis à ceux qui se constituent ennemis de Dieu ; mais reviens avec ton peuple à la loi de Dieu, et il vous donnera la paix dans vos États ; car, si vous êtes en paix avec lui, vous le serez avec les autres, et vos ennemis seront impuissants contre vous. »

§ 11. — DÉFAITE DE GONDEBAUD ; STRATAGÈME D'ARIDIUS. PAIX AVEC LES BURGONDES.

(*Grég. de Tours*, II, 32.)

Gondebaud n'ayant pas été convaincu, Clovis, au temps marqué, se mit en marche avec son armée contre lui. A cette nouvelle, Gondebaud envoya dire à son frère : « Viens à mon aide, car les Francs se mettent en marche contre nous et viennent dans notre pays pour s'en emparer ; unissons-nous donc contre une nation ennemie, de peur que, séparés, nous n'éprouvions le même sort que les autres peuples. » Celui-ci répondit : « J'irai avec mon armée, et je te donnerai du secours. » Les trois armées, celle de Clovis contre celles de Gondebaud et de Godégi-

sèle, s'avançant avec tout leur appareil de guerre, arrivèrent à un château appelé Dijon. Comme elles en venaient aux mains près de la rivière d'Ouche, Godégisèle passa du côté de Clovis, et leurs armées réunies taillèrent en pièces celles de Gondebaud. Celui-ci, se voyant ainsi trahi, tourna le dos et prit la fuite. Il longea le Rhône, et entra dans Avignon. Godégisèle, victorieux, s'en alla paisiblement et entra triomphant dans Vienne, comme s'il était déjà en possession de tout le royaume. Clovis, ayant encore augmenté ses forces, se mit à la poursuite de Gondebaud pour l'arracher de la ville où il s'était réfugié et le faire périr. Celui-ci, plein d'épouvante, craignit d'être bien vite mis à mort. Cependant il avait avec lui un homme courageux et prudent, nommé Aridius ; il le fit venir et lui dit : « De tous côtés je suis environné de pièges et je ne sais ce que je dois faire, parce que ces barbares se sont jetés sur nous pour nous tuer et bouleverser ensuite notre pays. » Aridius lui répondit : « Il faut, pour ne pas périr, apaiser la férocité de cet homme. Si donc cela te plaît, je feindrai de fuir et de passer vers lui ; et ensuite je ferai en sorte qu'il ne détruise ni toi ni cette contrée. Accorde lui seulement ce qu'il te demandera par mon conseil, jusqu'à ce que la clémence du Seigneur daigne favoriser ta cause. » Gondebaud répondit : « Je ferai ce que tu auras demandé. » Aridius quitta donc le roi et s'éloigna. Étant arrivé vers Clovis, il lui dit : « Moi, ton humble esclave, ô très pieux roi, je viens me livrer en ta puissance, abandonnant le misérable Gondebaud. Si ta clémence daigne me regarder, tu auras

en moi un serviteur intègre et fidèle pour toi et les tiens. » Le roi le reçut avec empressement, le garda près de lui ; car il était enjoué dans ses récits, sage dans les conseils, juste dans ses jugements, et gardait fidèlement ce qu'on lui confiait.

Enfin Clovis ayant campé sous les murs d'Avignon, Aridius lui dit : « Si dans la gloire de ta grandeur, ô roi, tu daignes accueillir les humbles conseils de ma faiblesse, quoique tu n'aies pas besoin d'avis, je te les donnerai avec une entière fidélité, et ils pourront être utiles et à toi et aux cités par lesquelles tu as l'intention de passer. Pourquoi donc, ajouta-t-il, t'établir avec une armée devant la place forte qu'occupe ton ennemi ? Tu désoles les campagnes, tu ravages les prés, tu coupes les vignes, tu abats les oliviers, tu anéantis toutes les productions de la terre, et tu n'arrives cependant à lui faire aucun mal. Envoie-lui plutôt des députés, et impose lui un tribut annuel ; de cette manière, la contrée sera épargnée, tu seras le maître, et il sera ton tributaire. Si Gondebaud refuse, tu agiras alors comme il te plaira. » Le roi accueillit ce conseil ; ayant envoyé une députation à Gondebaud, il lui prescrivit de payer exactement tous les ans un tribut qu'il lui imposa. Gondebaud s'empressa de payer et promit de faire de même par la suite.

§ 12. — GONDEBAUD SE VENGE DE GODÉGISÈLE.

(*Grég. de Tours*, II, 32.)

Mais lorsque Gondebaud eut repris des forces, il s'abstint de payer au roi Clovis le tribut qu'il avait

promis et fit marcher une armée contre son frère Godégisèle, qu'il assiégea dans la ville de Vienne. Dès que les vivres commencèrent à manquer au bas peuple, Godégisèle, craignant que la disette ne vînt à l'atteindre, fit sortir de la ville tous les pauvres gens. Parmi eux se trouvait un ouvrier à qui était confié le soin des aqueducs. Indigné d'avoir été chassé avec les autres, il alla trouver Gondebaud et lui indiqua par quel endroit il pourrait envahir la ville pour se venger de son frère. A la tête de l'armée, l'ouvrier dirigea donc par l'aqueduc les troupes, précédées d'un grand nombre d'hommes armés de leviers de fer.

Il y avait un soupirail bouché par une grosse pierre ; quand on l'eut enlevée au moyen de leviers, et sous la direction de l'ouvrier même, les assiégeants entrèrent dans la ville et surprirent par derrière les soldats qui lançaient des flèches du haut des remparts. Ils sonnent de la trompette au milieu de la ville, s'emparent des portes, les ouvrent, et tous se précipitent ensemble dans les rues. Un grand massacre du peuple eut lieu. Godégisèle chercha un asile dans l'église des hérétiques, où il fut tué avec l'évêque arien. Les Francs qui étaient auprès de Godégisèle se retirèrent tous dans une seule tour. Gondebaud ordonna qu'on ne leur fît aucun mal, les prit et les envoya en exil à Toulouse, auprès du roi Alaric. Il fit ensuite périr les sénateurs et les Burgondes du parti de Godégisèle.

Il remit sous sa domination tout le pays qu'on nomme actuellement la Bourgogne et y institua des

lois plus douces, pour qu'on n'opprimât pas les Romains [1].

§ 13. — TRAHISONS DES VISIGOTHS (507).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 21.)

Le fort roi Clovis fit bataille contre Alaric, qui était roi des Visigoths. La raison fut pour ce que les Goths, qui étaient corrompus de l'hérésie arienne, avaient soutenu les Bourguignons contre lui : ils avaient saisi et occupé le pays de France depuis la Loire jusque aux monts des Pyrénées. Autre cause peut-on enseigner pourquoi la bataille fut ; car le fort roi Clovis avait envoyé au roi Alaric un sien messager, qui avait nom Paterne, pour traiter de paix et d'autres choses pour le profit des deux parties ; il lui avait mandé que il lui fît savoir en quel lieu il voudrait que ils s'assemblassent, et que le roi Alaric touchât à la barbe du roi Clovis, pour que il fût son fils adoptif selon la coutume des anciens rois [2].

1. Voir le dernier chapitre du présent volume pour la loi *Gombette*.

2. Voici ce que dit Grég. de Tours (II, 35) avec moins de détails épisodiques et sans doute imaginaires : « Alaric, roi des Goths, voyant les conquêtes continuelles de Clovis, lui envoya des messagers pour lui dire : « Si « mon frère le veut bien, j'ai l'idée que nous ayons une « entrevue sous les auspices de Dieu. » Clovis y consentit et alla vers lui. S'étant abouchés dans une île de la Loire située auprès du bourg d'Amboise, sur le territoire de la cité de Tours, ils conversèrent, mangèrent et burent ensemble : et après s'être promis amitié ils se retirèrent en paix. »

Quand le messager fut là venu et qu'il eut sa besogne proposée, le roi Alaric répondit que il ne faudrait mie à son seigneur de parlement [1]. Paterne lui demanda si il viendrait avec peu ou beaucoup de gent; il répondit que il irait avec peu et fièrement. Après il lui demanda si il irait armé ou désarmé; il répondit qu'ils seraient tous désarmés, et que les Francs fussent aussi sans armes. Arrière retourna ce messager, au roi conta la volonté du roi Alaric, et comment il s'était accordé à venir au parlement. Le roi vint en Aquitaine; mais avant qu'il arrivât au lieu où le parlement devait être, il envoya Paterne le dit messager pour savoir de quel usage les Goths usaient, et comment ils s'appareillaient de venir contre lui. Là vint le messager : tandis comme il parlait au roi Alaric, il sentit et il s'aperçut que il portait en sa main une verge de fer en lieu de bâton; tel portait chacun qui avec lui était. Paterne prit Alaric par la main et lui dit : « O toi, roi, tu as méfait à mon sire et aux Francs, que tu cuides ainsi décevoir par ta malice et par ta trahison? » Le roi lui répondit que à ce ne pensait-il pas, et que nul mal n'y entendait; Paterne disait en contre que ainsi faisait il; paroles il y eut et teneçon; en la fin s'accordèrent en ce que la querelle fût accommodée par le roi Théodoric [2] d'Italie. Les deux rois envoyè-

1. Qu'il ne refuserait pas à son seigneur une entrevue.
2. Théodoric, roi des Ostrogoths, qui avait, au nom de l'empire d'Orient, reconquis l'Italie sur Odoacre et y avait établi une domination qui fut pendant quelque temps prospère et puissante. Théodoric régna de 493 à

rent leur messager au jugement. Quand le roi Théodoric eut la cause de l'une partie et de l'autre connue, il dit par jugement que le messager au roi de France monterait sur un cheval blanc, une lance tiendrait en sa main devant les portes du palais au roi Alaric, sur laquelle le roi Alaric jetterait tant de deniers d'argent, que la pointe de la lance en serait toute couverte, et le roi Clovis et les Francs auraient tous ces deniers. Les messagers retournèrent; ils reportèrent le jugement du roi Théodoric, que tous les Francs louèrent; il ne plut pas aux Goths, car ils dirent que ils ne pourraient pas finer de si grant somme de deniers. Ils ne se tinrent pas à tant qu'ils ne fissent vilenie au messager du roi; car en dementres que il allait dormir en un solier d'une maison, ils arrachèrent l'entablement, qui était devant son lit. Celui-ci, qui ne le savait pas, se leva la nuit; il tomba parmi la fraite si rudement, que il eut un bras brisé et fut si froissé en l'autre partie du corps que peu s'en fallut que il n'en mourût. Au roi Clovis retourna au plus tôt que il put, tout raconta les nouvelles aussi comme elles étaient advenues, et puis se plaignit des griés que les Goths lui avaient faits. Le roi, qui pas ne voulut que la vengeance de cette injure fût remise, car moult était courroucé et dolent de la honte que on avait faite à son messager, as-

526. Il épousa Anaflède, sœur de Clovis, et interposa plusieurs fois sa médiation entre le roi des Francs et les Bourguignons ou les Wisigoths. A la fin du règne de Clovis les deux beaux-frères cessèrent de s'entendre et leurs forces se mesurèrent dans le midi de la France.

sembla ses armées. Quand tous furent assemblés, il les exhorta par ces paroles : « O seigneurs francs, mes compagnons et mes chevaliers, je ne vous exhorte mie en bataille, parce que je n'ai nulle doutance de votre hardiesse, laquelle nos ennemis ont tant redoutée, que ils voulaient occire notre messager, non mie apertement, mais à trahison ; ils ont bien montré par ce fait que ils ne pourraient mie souffrir l'ire de notre gent quand ils ont tant peur de la contenance d'un seul messager. Et je veux que vous sachiez bien que nous ne combattons pas contre eux, pour nos femmes ni pour enfans, ni pour terriennes richesses, mais pour la sainte Trinité, qui est sans division, que eux, comme mauvais hérétiques, divisent par leur erreur excommuniée. Après nous combattons pour les divines et les humaines lois qui commandent que l'on ne fasse vilenie à ceux qui sont méchoniers entre les armées, et qui portent messages des paroles des uns aux autres ; car entre les armes des ennemis doivent être les messagers en sûreté. Hâtons-nous donques d'aller à la bataille, et nous ferons hardiment contre nos adversaires, sûrs et confiants dans l'aide de Notre Seigneur Jésus-Christ [1]. » Quand le roi eut ainsi parlé, les hommes de vertu furent émus du désir de combattre encontre leurs ennemis, car ils étaient tout prêts ou de mourir, ou d'avoir victoire encontre ceux qui les avaient émus.

1. Grég. de Tours dit (II, 37) : « Or le roi Clovis dit à ses soldats : « C'est avec peine que je vois ces Ariens posséder une partie des Gaules. Marchons avec l'aide de Dieu et après les avoir vaincus soumettons le pays à notre domination. »

§ 14. — GUERRE CONTRE LES VISIGOTHS. — DÉFAITE ET MORT D'ALARIC A VOUGLÉ (507).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 22.)

Quand le roi combattit encontre le roi Alaric, il reçut signe certain de victoire, selon l'ancienne coutume en telle manière, comme nous vous dirons. Il envoya ses messagers au moustier de S. Martin de Tours pour porter de sa part dons et offrandes au corps saint et leur dit : « Allez, et me rapportez signe de victoire. » En ce point que les messagers entraient en l'église, ils entendirent que l'on chantait ce vers qui est écrit au psautier : « *Præcinxisti me, Domine, virtute ad bellum, et inimicorum meorum dedisti mihi dorsa.* » Si vaut autant [1] en français : « Sire, tu m'as ceint et armé de vertu en bataille, et m'as donné les dos de mes ennemis. » Les messagers, qui ce ouïrent, furent moult liès, leurs offrandes firent ; puis retournèrent au roi et lui racontèrent le signe de victoire, de par Notre Seigneur. Moult en fut liès et allègre. Après que il eut toutes ses troupes assemblées, il vint contre ses ennemis. A un fleuve vinrent les Francs, qui est appelé Vienne ; outre cuidèrent passer, mais ils ne purent, car les eaux abondaient plus qu'elles ne soulaient pour les grandes pluies qui avaient eu lieu. Dolent fut le roi, quand il vit qu'il ne pouvait passer ni sa gent outre ; tantôt requit l'aide Notre Seigneur par telles paroles : « Sainte Trinité et un seul Dieu en Majesté, donne-moi vic-

1. Ce qui veut dire.

toire contre les ennemis de la foi chrétienne et si m'octroie facile passage parmi le fleuve. » Notre Sire ouit sa prière, car au matin au point du jour, que les troupes furent levées et appareillées, une cerve apparut devant eux soudainement. Quand les Francs, qui d'ancienne coutume sont chasseurs plus que nulle autre gent, virent la bête, ils cuidèrent avoir trouvé proie ; fortement se mirent en chasse de toutes parts. La cerve se jeta en l'eau et passa tout outre pour eux enseigner le passage. Par ce purent bien apercevoir que notre Sire leur démontrait ainsi la voie. Le roi et tous les oz passèrent outre par là où la cerve avait passé : tant errèrent que ils vinrent à Poitiers. Le roi fit tendre son tref assez près du moustier S. Hilaire ; il fut crié de par le roi parmi l'ost que nul ne fût si hardi de prendre ni vin ni viandes ni nulle autre nourriture par force en toute la contrée. Vers la mie nuit que toutes choses sont en silence, un grand rayon de feu issit du moustier S. Hilaire et descendit sur les pavillons du roi, à l'endroit où il dormait : ceux qui ce signe virent le tinrent à grande signifiance. Au matin se levèrent tous : le roi commanda que tous fussent armés, ordonna ses batailles bien et sagement, puis chevauchèrent contre leurs ennemis, qui pour la bataille les attendaient. Après ce que le roi eut donné signe de l'estour commencer, les Francs se férirent sur leurs ennemis aigres et ardents de combattre (à Vouglé). Fortement se combattirent et d'une part et d'autre ; mais à la parfin furent les Goths déconfits, les dos tournèrent et s'enfuirent, comme le signe l'avait devant

signifié. Le fort roi Clovis se férit en la bataille, où il choisit le roi Alaric au plus dru de sa gent; à lui se combattit corps à corps et l'abattit à terre. En dementres que il le tenait dessous lui, et il le cherchait par où il le pût férir à mort, deux Goths le heurtèrent de deux glaives en ses deux côtés, mais ils ne le purent navrer; car la souveraine vertu et le haubert le garantirent; le roi Alaric occit sous lui, avant qu'il se remuât de la place. En telle manière eut le roi victoire de ses ennemis par l'aide de Notre Seigneur, comme celui qui du tout s'était mis en sa garde.

§ 15. — DESTRUCTION DE LA DOMINATION DES VISIGOTHS DANS LE MIDI DE LA GAULE.

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 23.)

Le roi Alaric régna douze ans; après que il fut occis, et ses oz déconfits, ainsi comme je vous ai devisé, le fort roi Clovis envoya un sien fils qui avait nom Théodéric [1], avec une grande armée, soumettre à la seigneurie de son père tous les Rodais et tous les Cahorsins et les Auvergnats. Il retourna glorieux et vainqueur; il vint à son père qui lors hivernait en la cité de Bordeaux. Quand l'hiver fut passé, et le printemps revenu, le roi s'en alla à Toulouse; là prit les trésors qui avaient été au roi Alaric. De là s'en allèrent à la cité d'Angoulème : les murs de la ville trébuchèrent à son arrivée sans nulle force par

1. Thierry.

la volonté de Notre Seigneur. En la cité entra; tous les Goths qui en la cité furent trouvés furent mis à l'épée ; par toutes les voisines cités occit aussi tous ses adversaires, et les garnit de sa gent. Quand il eut tout conquis ce pays, et les châteaux garnis, et les choses ordonnées, il vint à Tours [1].

§ 16. — CLOVIS AUGUSTE ET PATRICE DE ROME (508). (*Chron. de Saint-Denis*, I, 23.)

Là vinrent à lui les messagers d'Anastase, l'empereur de Constantinople, qui lui apportèrent des présents de par leur seigneur, et épître dont le sens étoit tel que « il plaisait à l'empereur et aux sénateurs que il fût ami de l'empire, patrice et conseiller des Romains. » Quand le roi eut ces lettres lues, il s'appareilla de la robe de sénateur que l'empereur lui avait envoyée : sur un destrier monta ; et alla aussi à une large place qui est entre l'église S. Martin et la cité ; là donna grands dons au peuple. Depuis ce jour, il fut toujours appelé conseiller et Auguste. Cent livres envoya pour racheter son cheval, que il avait envoyé pour offrande à la châsse Saint-Martin avec maints autres dons. Ceux qui là furent envoyés ne purent le cheval mouvoir de la place; quand le roi sut ce, il commanda que l'on offrît autres cent livres. Ce fut fait; le cheval en ramenèrent légèrement, dont le roi dit une parole aussi comme par moquois : « Saint-Martin, dit-il, secourt au besoin, mais il veut

1. Cf. Grég. de Tours, II, 35, 36.

Fig. 6. — L'empereur Anastase en costume consulaire.

être bien payé. » Après ces choses accomplies et la paix partout faite, le roi retourna à Paris [1].

§ 17. — RÉVOLTE ET PRISE DE VERDUN (510).
(*Chron. de Saint-Denis*, I, 20.)

Les bourgeois de Verdun se révoltèrent contre Clovis. Il assiégea la cité tout autour, fit dresser perrières [2] et mangonneaux [3] pour lancer aux murs ; les moutons [4] fit aussi lever pour les portes briser. Ceux qui dedans étaient eurent moult grande peur quand ils virent l'appareillement que les troupes du roi faisaient. Toutefois le roi épargna la cité par la prière de saint Euspice, qui était archevêque de la ville. Quand le roi eut reçu la cité, et que les citoyens se furent rendus, il retourna en France pour aller en la cité d'Orléans ; à saint Euspice et à saint Maximin commanda que ils vinssent après lui : son commandement firent ; il leur donna un grand manoir et grandes possessions ; et, pour que lui et ceux après eux viendraient les tinssent sans débat, il leur en donna lettre scellée de son scel. (510.)

1. Cf. Grég. de Tours, II, 38.
2. Machine de guerre qui lançait des pierres ou des traits.
3. Machine à lancer des pierres plus petites que par la perrière.
4. Béliers.

§ 18. — CLOVIS SE DÉBARRASSE DE SIGEBERT, ROI DE COLOGNE, ET DE SON FILS CLODÉRIC.

(*Grég. de Tours*, II, 40.)

Tandis que le roi Clovis résidait à Paris, il envoya secrètement vers Clodéric, fils de Sigebert, roi de Cologne, et lui fit dire : « Voici que ton père est vieux et qu'il boite de son pied malade; s'il venait à mourir, son royaume t'appartiendrait de droit ainsi que notre amitié. » Alors, comme il arriva que Sigebert sortit de la cité de Cologne et passa le Rhin pour se promener dans la forêt de Buconie, et s'endormit dans sa tente sur le midi, son fils dépêcha contre lui des meurtriers et le fit tuer, afin de posséder son royaume. Le meurtrier envoya des messagers vers Clovis : « Mon père est mort, lui manda-t-il, et j'ai en mon pouvoir ses biens et son royaume. Expédie-moi quelques-uns des tiens et je leur remettrai volontiers ce qui te plaira dans ses trésors. » Clodéric ouvrit en effet, devant les messagers, les trésors de son père, mais comme il plongeait la main jusqu'au fond, l'un d'eux leva sa frankisque et lui brisa le crâne. Clovis aussitôt se rend à Cologne, convoque tout le peuple et lui dit : « Écoutez ce qui est arrivé : tandis que je naviguais sur le fleuve d'Escaut, Clodéric, le fils de mon parent, poursuivait son père, prétendant que je voulais le tuer. Et, pendant que Sigebert fuyait à travers la forêt de Buconie, Clodéric l'a fait mettre à mort par des brigands; puis lui-même, à l'instant où il ouvrait les trésors de son

père, a été frappé et tué, je ne sais par qui. Je ne suis nullement complice de ces choses, car je ne puis verser le sang de mes parents, ce qui n'est pas permis; mais puisque c'en est fait, je vous donne un conseil ; s'il vous est agréable, acceptez-le. Ayez recours à moi et mettez-vous sous ma protection. » Les Ripuaires accueillirent ces paroles en poussant de grands cris et en entre-choquant leurs boucliers; ils élevèrent Clovis sur un bouclier et le proclamèrent roi.

§ 19. — CLOVIS FAIT TUER LE ROI FRANC KARARIC ET SON FILS.

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 24.)

Clovis prit le roi Kararic et un sien fils, par ne sais quel barat, parce que ce roi lui avoit promis qu'il lui aiderait contre Syagrius, dont nous avons parlé ; mais quand il lui dut aider, il se tira de la bataille, parce que il avait dessein d'ensuivre la partie de celui qui vaincrait. Tondre les fit tous deux, le père fit ordonner prêtre, et le fils diacre. Comme ce Kararic se complaignait de ce qu'il était ainsi abattu et humilié, son fils lui dit en montrant sa barbe, qui de nouvel était tondue : « Ces feuilles qui sont coupées sur un vert arbre seront bientôt recrues, aussitôt sera mort et péri celui qui ce nous a fait. » Le roi sut cette parole, tantôt commanda que ils fussent occis; après saisit leur trésor et leur royaume [1].

1. Cf. Grég. de Tours, II, 41.

§ 20. — CLOVIS FAIT TUER LE ROI DE CAMBRAI RAGNACAIRE ET LE FRÈRE DE CELUI-CI.

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 24.)

Son ost appareilla le roi pour ostoier sur le duc Ragnacaire, qui tenait Cambrai et toute la duchée. Il était son cousin de lignage, mais il le haïssait, pour ce qu'il était de mauvaises mœurs et de mauvaises manières : ses gens mêmes ne l'aimaient pas. Un sien familier avait appelé entour lui qui avait nom Pharon, que il cuidait moult sage. Celui-ci, qui grand barreterre était et deschevable, l'avait si affolé et si aliéné de son sens, que quand on lui faisait aucun présent, il disait : « Ce sera à moi et à Pharon mon conseiller. » La mauvestié de lui et sa paresse avaient si esmu sa gent même et ceux qui avec lui chevauchaient, que ils se plaignaient et se conseillaient comment ils pourraient ôter cette honte, qui a tous était commune; car la mauvestié du seigneur est la reproche de sa gent. Pour cette raison mandèrent au fort roi Clovis que il cherchât occasion de bataille encontre lui, et si il leur voulait donner dons, ils se soustrairaient de la bataille avant qu'elle fût commencée et le lui rendraient tout pris. Le roi vint à grant planté de gent après ce mandement; mais avant il envoya aux traîtres épaulières de cuivre dorées et épées, et autres choses ouvrées en telle manière pour dons; ceux-ci les reçurent, qui cuidèrent que elles fussent de fin or. L'on vint au lieu de la bataille : ceux qui étaient consentants de la trahison

firent semblant de fuir. Ragnacaire fut pris tandis que il s'appareillait de fuir ; présenté fut au roi par sa gent même. Le roi le fit occire comme mauvais et forlignable. Un sien frère, que il avait, commanda le roi aussi qu'il fût occis, et lui reprocha qu'il n'avait pas voulu son frère aider, mais se laissa prendre avec lui. En telle manière fit-il occire maints de ses parents même, prit et saisit leurs trésors, de sorte qu'aucun ne demeura pour occire afin d'avoir son royaume après sa mort. A la cité du Mans envoya un messager, et commanda que l'on occît Rignomer, qui était frère au dit devant Ragnacaire, pour ce qu'il cuidait que ce fût celui qui plus aspirait à son royaume. Un jour le roi dit une parole devant tous les plus grands barons de France : « Pour ce, dit-il, que je suis veuf et orphelin de tous mes parents, suis-je en crainte pour ma tête, car je n'ai nul proche de lignage qui me garde ma vie et ma santé ! » Les barons, qui donnèrent autre sens à cette parole, cuidèrent mieux qu'il l'avait dite pour savoir si nul se trouvait encore qui fût de son lignage.

Quand les traîtres qui avaient leur seigneur Ragnacaire vendu, s'aperçurent que le roi les avait déçus par les faux dons qu'il leur avait envoyés, ils retournèrent à lui en se plaignant ; ils le prièrent que il leur réparât la perte : mais le roi leur répondit : « Vous ne savez gré de la grâce que l'on vous a faite, quand vous n'êtes point souvenants du bien que je vous ai fait. De quels tourments cuidez-vous que l'on doit tourmenter ceux qui trahissent leur seigneur et sont cause de sa mort? Allez-vous-en arrière, et vous suf-

fise cette douloureuse et digne vie que l'on vous a laissée. » Quand les traîtres oïrent cette parole, ils furent fortement épouvantés; et il leur tarda d'être partis [1].

Au milieu de ces tragiques évènements, l'évêque de Tours fait cette réflexion singulière (II, 40) :

Chaque jour Dieu faisait tomber les ennemis de Clovis sous sa main, et augmentait son royaume, parce qu'il marchait le cœur droit devant le Seigneur et faisait ce qui est agréable à ses yeux.

§ 21. — MORT DE CLOVIS (511).

(*Grég. de Tours*, II, 43.)

Clovis mourut à Paris, où il fut enterré dans la basilique des Saints-Apôtres, que lui-même, avec la reine Clotilde, avait fait construire (27 novembre 511). Cinq ans s'étaient écoulés depuis la bataille de Vouglé. Il régna trente ans, et en vécut quarante-cinq. La reine Clotilde, après la mort de son mari, vint à Tours. Elle s'y consacra au service de saint Martin dans sa basilique, vivant dans une entière chasteté, pleine de bonté et venant rarement à Paris.

§ 22. — PROGRÈS DE L'ÉGLISE SOUS CLOVIS. — DONATIONS FAITES A SAINT REMI.

(*Frodoard*, c. 13.)

Le roi et les grands de la nation des Francs donnèrent à saint Remi un grand nombre de possessions

1. Cf. Grég. de Tours, II, 42.

en diverses provinces ; il dota non-seulement l'Église de Reims, mais encore d'autres Églises de France, et favorisa particulièrement l'Église de Notre-Dame de Laon, ville du diocèse de Reims, où il avait été élevé [1].

Clovis avait établi sa demeure à Soissons. Le roi se plaisait beaucoup dans la compagnie et les entretiens de saint Remi ; mais, comme le saint homme n'avait dans son voisinage d'autre possession qu'un petit bien qui avait été autrefois donné à saint Nicaise, le roi offrit à saint Remi de lui accorder tout le terrain qu'il pourrait parcourir pendant que lui-même ferait sa méridienne ; il fit cette concession à la prière de la reine et à la demande des habitants, qui se plaignaient d'être surchargés d'exactions et de contributions et qui, pour cette raison, aimaient mieux

1. Un concile fut tenu à Orléans, la dernière année du règne de Clovis, par l'ordre du roi. Cette assemblée religieuse, la première qui ait été réunie sous la domination franque, promulgua quelques canons importants pour la discipline de l'Église et pour le règlement des mœurs publiques. Elle confirma et étendit en faveur des églises le droit d'asile qui interdisait, sous peine d'excommunication, d'arracher du sanctuaire, des parvis et des maisons épiscopales quiconque y chercherait refuge. Un canon défendit aux laïques d'entrer dans le clergé sans l'autorisation du roi ou du comte franc, mais reconnut aux évêques le droit d'ordonner les esclaves sans l'aveu des maîtres. Le même concile détermina enfin les conditions auxquelles les propriétaires ruraux devaient se conformer pour élever des églises paroissiales sur leurs terres, acte qui prouve que les églises, déjà nombreuses dans les villes, tendaient à se multiplier dans les campagnes.

payer à l'Eglise de Reims qu'au roi. Le bienheureux saint Remi se mit donc en route, et l'on voit encore aujourd'hui les traces de son passage par les limites qu'il marqua. Chemin faisant, il advint qu'il fut chassé par un meunier, qui ne voulut pas que son moulin fît partie de son nouveau domaine. « Mon ami, lui dit avec mansuétude l'homme de Dieu, ne trouve pas mauvais que nous possédions ensemble ce moulin. » Celui-ci l'ayant encore refusé, la roue du moulin se mit à tourner à rebours ; lors le meunier de courir après saint Remi et de s'écrier : « Viens, serviteur de Dieu, et possédons ensemble ce moulin. — Non, répondit le saint, il ne sera ni à toi ni à moi. » Et en effet la terre se déroba aussitôt, et un tel abîme s'ouvrit à l'endroit que jamais depuis il n'a été possible d'y établir un moulin.

De même encore, comme il passait auprès d'un petit bois, ceux à qui il appartenait l'empêchant de le comprendre dans son domaine : « Eh bien, dit-il, que jamais feuille ne vole ni branche ne tombe de ce bois dans mon clos ! » Ce qui a été en effet observé, par la volonté de Dieu, tant que le bois a duré, quoiqu'il fût tout à fait mitoyen et contigu.

De là, continuant son chemin, il arriva à Chavignon, qu'il voulut aussi s'approprier ; mais les habitants ne le voulurent pas. Souvent repoussé mais toujours égal et paisible, il marchait ainsi, traçant les limites telles qu'elles existent encore à présent. A la fin, se trouvant repoussé tout à fait, on rapporte qu'il dit : « Vous travaillerez toujours, et demeurerez pauvres et souffrants, » ce qui s'accomplit encore au-

jourd'hui par la vertu et puissance de sa parole. Quand le roi Clovis se fut levé après sa méridienne, il donna à saint Remi, par un édit de son autorité royale, tout le terrain qu'il avait enclos en marchant.

§ 23. — LÉGENDE DU SOLITAIRE FRIDOLIN ET DU VASE BRISÉ.

(*Vie de saint Fridolin, abbé de Singen*, 6 *mars*.)

Pendant un séjour de Clovis à Orléans, l'évêque de Poitiers, Adolphius, lui amena un solitaire nommé Fridolin, qu'on regardait comme un saint et que le roi souhaitait beaucoup de connaître. Le roi vient au-devant d'eux, entouré de beaucoup de monde, leur fait un accueil respectueux et amical; et, après s'être entretenu familièrement quelques heures avec eux, il ordonne qu'on serve un grand repas. Pendant le dîner, le roi se fait apporter un vase de jaspe, transparent comme du verre, décoré d'or et de pierres précieuses; l'ayant rempli et vidé, il le passe au solitaire. Après s'être d'abord excusé, disant qu'il ne buvait pas de vin, Fridolin prend la coupe, mais la laisse échapper, et le vase se brise en morceaux. Un des échansons ramasse les morceaux et les place devant le roi, qui paraissait chagrin, moins à cause de la perte du vase que pour le mauvais effet que cet accident pourrait avoir sur les assistants, parmi lesquels beaucoup étaient encore païens. « Seigneur, dit-il au solitaire, c'est pour l'amour de toi que j'ai perdu ce vase; dans mes mains, il ne se serait pas brisé. Vois donc ce que Dieu voudra faire pour toi en

faveur de son saint nom, afin que ceux d'entre nous qui sont encore adonnés à l'idolâtrie ne diffèrent plus de croire au Dieu tout-puissant. » Alors Fridolin prend les quatre morceaux du vase, les réunit, et les tenant serrés dans ses mains, la tête inclinée vers la table, il se met à prier Dieu en pleurant et en poussant de profonds soupirs. Quand sa prière est achevée, il rend le vase au roi, qui le trouve parfaitement restauré, n'y pouvant reconnaître aucune trace de brisure; et, parmi les barbares qui étaient là, les païens eux-mêmes confessent la sainte Trinité et reçoivent le baptême des mains de l'évêque Adolphius.

III

LES FILS DE CLOVIS JUSQU'A L'EXTINCTION DE LA POSTÉRITÉ DE THIERRY.

(511-547.)

---

§ 1. — PARTAGE DU ROYAUME ENTRE LES FILS DE CLOVIS. GUERRE EN BURGONDIE. — MORT DU ROI SIGISMOND (524).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 1.)

Le fort roi Clovis eut quatre fils de la bonne reine Clotilde : Théodéric, Clodomir, Childebert et Clotaire. Tous ces quatre frères furent rois et divisèrent le royaume en quatre parties. Théodéric (Thierry) fit le siège de son royaume à Metz, Clodomir à Orléans, Clotaire à Soissons, Childebert à Paris, comme leur père. Bien que en France il y ait eu plusieurs rois en divers sièges et diverses parties du royaume, nous mettons au nombre des rois des Francs seulement ceux qui ont eu Paris pour capitale.

Quand le royaume fut ainsi divisé en quatre, peu de temps fut que guerres ne sourdent de toute part; mais les Danois qui ne pouvaient rester en paix, arri-

vèrent par mer sur les terres du roi Théodéric, en partie la prirent et la ravagèrent. Le roi envoya contre eux son fils Théodebert pour son ost conduire et commander. Il leur vint à l'encontre, à eux se combattit ; déconfits furent et chassés du pays, et aucuns pris et retenus. Quand Théodebert eut fait ces exploits, il retourna à son père (515).

Entre ces choses la reine Clotilde manda ses trois fils, le roi Clodomir, le roi Childebert et le roi Clotaire, puis leur dit en telle manière : « Biaux doux fils, si je n'ai en rien vers vous desservi, je vous prie que vous vengiez la mort de mon père et de ma mère ; je me dois moult esjouir de ce que j'ai enfanté et nourri ceux qui doivent être exécuteurs de ma douleur ; or vous ne devez pas despire ni mépriser la cause de ma complainte, par laquelle vous êtes orphelins de l'aide de si grands amis, que trahison et envie vous ont enlevés, avant que vous fussiez nés. Car quelle espérance pouvez-vous avoir en ceux qui ce vous ont fait ; cuidez-vous que ceux-là épargnent les neveux, qui pas n'épargnèrent leurs frères ; et certes ils les occirent pour petite partie du règne ? Cuidez-vous que ils vous soient plus débonnaires ? Si vous étiez morts, ils auraient grande espérance d'avoir vos royaumes. Certes si vous n'en prenez la vengeance, ils vous occiront. Si vous n'êtes mus par la raison de vos aïeux, qu'ils vous ont occis, au moins soyez dolents pour la douleur que j'ai eue quand j'ai vu mon père mourir, et ma mère noyée en un fleuve, et ma sœur condamnée à l'exil. »

Quand la reine les eut ainsi admonestés de venger

la mort de leur père, ils furent moult émus par la douleur de leur mère ; ils assemblèrent leurs oz en Bourgogne, entrèrent à grande force pour la terre gaster et détruire. Mort était déjà le roi Gondebaud, qui le père et la mère de la reine Clotilde avait fait périr. Deux fils avait laissés qui étaient hoirs de son royaume : l'un avait nom Sigismond, et l'autre Gondomaire.

En ce temps faisait Sigismond édifier l'église de Chablis à grand coût et à grans despens. Il montra bien la dévotion que il avait au martyr en ce que il enrichit le lieu si noblement de possessions et de rentes, comme de clercs qu'il mit pour faire le service de Notre Seigneur ; la cause pourquoi il était si dévot au martyr saint Maurice était parce qu'il avait fait occire un de ses fils par l'admonestement de sa femme qui haïssait l'enfant comme une marâtre. Il s'interrogea et regarda la grandeur du péché qu'il avait fait ; de cœur se repentit, le martyr requit par grande dévotion , et le pria que il fût son avocat envers Notre Seigneur, et lui obtint pardon et miséricorde ; puis pria Notre Seigneur que, s'il avait méfait contre sa volonté, il le punît en cette mortelle vie et qu'il n'attendît pas jusqu'au jour du jugement. Notre Seigneur entendit sa prière ; en ce point entrèrent en sa terre les Francs. Quand il en sut la nouvelle, il assembla ses oz et alla contre eux à la bataille.

Quand la mêlée fut commencée, les Francs se battirent moult aigrement, selon leur coutume ; les Bourguignons se déconfirent et tournèrent le dos pour

fuir. Le roi Sigismond, qui vit la déconfiture de sa gent, prit à fuir droit vers l'abbaye de Saint-Maurice de Chablis, en espérance que le martyr le dût garantir. Le roi Clodomir, qui le chassait, le prit, en prison le mit en la cité d'Orléans. En ce temps était saint Avis, abbé d'un couvent assez près de la cité; moult pria le roi Clodomir que il n'occît pas un homme de si grande noblesse et de si grande bonté. Sa prière ne voulut ouïr, ains fit occire lui et ses enfants et les corps jeta en un puits; de là furent ôtés et portés à Saint-Maurice de Gaune, et mis en sépulture honorablement : duquel l'on ne doit pas douter qu'il ne soit dessous; car les malades qui là viennent, et font sacrifice à Dieu pour l'amour de lui, sont bientôt guéris de leurs infirmités [1].

§ 2. — MORT DE CLODOMIR (524) ET CONQUÊTE DE LA BOURGOGNE.

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 1.)

Le roi Clodomir, qui occire les fit, ne s'esjouit pas moult longuement de sa mort, car l'an après venant il entra derechef en Bourgogne à grand ost pour la terre gaster; le roi Gondomaire vint à grand ost contre lui à bataille, désirant de venger la mort de son frère. De part et d'autre se combattirent moult fortement; mais en la parfin les Bourguignons, qui pas ne purent souffrir la force des Francs, s'abandonnèrent à fuir. Le roi Clodomir, qui était bien armé, hardi et encouragé pour la victoire, les enchauça

1. Cf. Grég. de Tours, III, 5, 6.

plus hardiment que il ne dut; il dépassa toutes les compagnies de tous ses ennemis, ainsi comme la force du destrier l'emporta. Quand ils le virent au milieu d'eux et éloigné de sa gent, ils lui lancèrent dards et javelots de loin, car seulement sa fierté, sa contenance et la renommée de sa prouesse épouvantaient si durement ses ennemis que nul n'osait attendre ni approcher pour lui férir de près. Mais quand il se vit enclos entre ses ennemis, et il ne vit secours ni aide de nulle part, il mit le remède de sa vie en sa seule vertu; il se tourna vers ses ennemis, puis se moula en armes et s'apprêta pour combattre. Tandis comme il était en ce point, il commença à penser si il retournerait à sa gent, ou il se plongerait entre ses ennemis ; mais honte qui vainquit toute peur, le enhorta que il ne retournât; le destrier heurta des éperons, puis se férit au plus dru de ses adversaires. Le premier qu'il encontra occit; bientôt fut environné ; tantôt le férirent des lances et des épées parmi les côtes, si bien que ils le ruèrent mort. Chevalier fut hardi et preux, mais peu fut sage; vengeur des injures de sa mère fut tant qu'il put.

Quand les Francs virent que leur sire fut occis, ils ne s'enfuirent pas aussi comme les autres nations auraient fait, ainçois pourchassèrent les Bourguignons et en occirent grande partie. En France retournèrent quand ils eurent la terre gastée. Le roi Clotaire prit en garde la reine Gondealque, qui avait été femme de son frère. La reine Clotilde prit ses neveux Théodoald, Gontier et Clodoald, et les nourrit

en tel amour et en affection, comme mère nourrit ses enfants [1].

Quand le roi Clodomir, qui était l'aîné des trois frères, fut occis, les autres deux frères Clotaire et Childebert assemblèrent leurs oz et entrèrent en Bourgogne pour venger la mort de leur frère. Ils chassèrent le roi Gondomaire, prirent le royaume de Bourgogne et le soumirent à leur seigneurie (532). Leur frère Théoderic, que le roi Clovis avait engendré d'une autre femme que Clotilde, ne voulut en cette bataille aider à ses frères, parce qu'il avait épousé la fille au roi Sigismond, qui était nièce au roi Gondomaire.

§ 3. — MEURTRE DES ENFANTS DE CLODOMIR PAR CLOTAIRE ET CHILDEBERT (526).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 9.)

La bonne dame la reine Clotilde demeurait donques à Paris; là nourrissait ses neveux les fils du roi Clodomir en grand amour et en grand honneur. Childebert, qui était roi de Paris, avait moult grand maltalent et moult grande envie de ce que il voyait qu'elle les tenait si chers ; car il cuidait que l'amour et l'affection que sa mère devait avoir vers lui fût diminué en ce que elle les aimait tant. Lors appela son frère Clotaire, le roi de Metz ; ensemble se conseillèrent comment ils pourraient avoir les enfants par devers eux pour les occire. Pour ce que ces

1. Cf. Grég. de Tours, III, 6.

mauvais ont tôt trouvé voie et moyen de faire leur male volonté, ils mandèrent à leur mère qu'elle leur envoyât leurs neveux; car ils les voulaient voir et savoir si ils étaient en âge de leur terre tenir, que ils leur voulaient livrer. La reine, qui pas ne savait la déloyauté qu'ils avaient pourparlée, leur envoya les enfants. Moult avait grande joie de ce que il lui semblait que ils les aimaient, et que ils avaient bon conseil vers eux. Livrés furent aux messagers qui les étaient venus querre. Quand ils s'en furent partis, et qu'ils eurent les enfants livrés à leurs oncles, autres messagers revinrent maintenant à la reine de par ses fils, qui lui apportèrent une épée et des ciseaux. Quand elle vit ce, elle demanda que ce signifiait. L'un des messagers, qui Véridaire avait nom, lui répondit : « Ce te mandent les tiens fils que tu élises et choisisses lequel que tu voudras de ces deux choses, ou que tes neveux soient mis en religion, et tondus de ces ciseaux, ou que ils soient occis de cette épée : car il convient faire lequel que ce soit de ces deux choses. » Quand la reine oït ce, elle gémit et soupira profondément, puis répondit : « Ha ! pitié est morte ; bonne chose est que je meure avec mes enfants. Ce est une nouvelle manière de tourments que les oncles convoitent la mort de leurs neveux simples et innocents. Certes moult ai-je grand deuil quand je ai enfanté enfans homicides et meurtriers de leur parents et de leur chair même. Si ils ont autres fois leurs parents occis qui desservis les avaient, et pour venger la douleur de leur mère, de ceux ne parlé-je pas, mais de ceux où l'on ne peut trouver

Fig. 7. — Ancien portail de Saint-Germain des Prés, côté gauche.

Fig. 8. — Ancien portail de Saint-Germain des Prés, côté droit.

nulle cause de haine ni de male mesproison. Ils n'ont nulle raison de leur mort, mais pour ce seulement ils veulent occire que ils veulent avoir leur héritage et le royaume de leur père. Ha ! ils périssent et leur mort leur profite, et à moi est à douleur. Lasse, dolente, quelle race ai-je faite ? Pourquoi tendis-je onques mes mamelles à ceux qui me tollent l'amour que je avais à mes neveux doux ? » Quand la reine eut ainsi fait sa lamentation sur ses neveux, la voix lui rompit en parlant par la grande compassion et par la grande douleur qu'elle sentait au cœur. Quand elle fut revenue et eut repris son esprit, elle dit : « Puis qu'il est ainsi que la condition d'élire l'un des deux m'est offerte, que il advienne d'eux, je ne veux pas que ils soient clercs. » La bonne dame élut cette voie, car elle ne cuidait que pour rien ils les occissent, ains avait espérance que pitié et nature les fléchirait de faire telle déloyauté et telle félonie ; quoi qu'elle sût bien la déloyauté de Clotaire, elle ne pouvait croire que il poussât la félonie jusques au meurtre de ses neveux. Moult autrement advint que elle ne cuida ; car le déloyal Clotaire prit l'aîné des enfants, le flatit contre terre, lui lança un coutel parmi le corps, lui tollit sa vie et son règne. Quand le cadet vit que son frère fut occis, il fut moult épouvanté, au roi Childebert s'encourut pleurant, puis s'attacha à ses jambes, merci lui cria moult piteusement, et le pria qu'il apaisât le mautalent de son oncle envers lui. Celui-ci, qui fut mû de pitié, ou fit semblant qu'il en fût mû, dit à son frère qu'il amollît l'ire de son cœur par la contem-

plation de nature, et que il mît droit naturel sur le mouvement d'ire, et si il voulait ce faire il lui promettait tel guerredon, comme il voudrait, pour cette chose et en lieu de cette bonté. Le roi Clotaire lui répondit : « Pourquoi fais-tu semblant que tu veuilles avoir pitié de lui? boute le ensus de toi ou tu mourras en lieu de lui. » Childebert, qui redouta la cruauté de son frère ni ne put, ni voulut aller contre sa volonté, bouta l'enfant qui à lui s'était attaché ; l'autre le cambra tantôt et l'occit en telle manière, comme il avait l'autre occis. Clodoald, le tiers des enfants, qui avait vu ses deux frères occire, échappa de ce péril par l'aide d'aucuns prudomes qui pitié en eurent; puis fut il prêtre sacré, et homme de sainte vie et de sainte conversation. Quand le déloyal eut ainsi occis ses deux neveux, ce ne lui fut pas assez; ains occit leurs nourrices en telle manière comme les enfants, puis monta entre lui et sa gent, et se départit de Paris. La sainte reine Clotilde prit les corps de ses neveux en grans pleurs et en grans larmes, atourner et embaumer les fit, puis les fit enterrer en l'église qui ore est appelée Sainte-Geneviève, delez leur aïeul le roi Clovis.

§ 4. — SAINT CLOUD.

(*Vie de saint Cloud, Actes des saints.*)

Élevé comme le seul survivant des enfants de son père, pour lui succéder, Clodoald dédaigna la pourpre royale et regarda comme vils l'or et l'argent, ces métaux brillants, comme vaine la beauté des perles, et

repoussa les vêtements d'or et de soie. Il alla trouver le bienheureux Séverin, qui vivait retiré dans une cellule, et le pria de lui faire prendre l'habit religieux et de lui changer le visage en le tonsurant de ses propres mains. Après avoir vécu dans une contrée éloignée nommée la Provence, où il s'était retiré pour être ignoré et servir Dieu, il revint à Paris et fut reçu avec des acclamations de joie par tout le peuple. Il fonda ensuite un monastère dans un lieu appelé autrefois Nogent et qui depuis, à cause du mérite de sa sainteté et des biens nombreux dont il enrichit l'Église, porte le nom de Saint-Clodoald ou Saint-Cloud.

§ 5. — GUERRES DE THIERRY CONTRE LE ROI DE THURINGE HERMANFROI (528).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 6.)

En ces entrefaites, le roi Théoderic et son frère Clotaire leur oz assemblèrent, et chevauchèrent en la terre de Thuringe. Du pays était roi Hermanfroi, qui ses frères avait occis par l'enhortement d'Amalberge, sa femme. Moult était ce roi Hermanfroi enorgueilli en son cœur, et plein de vaine gloire, pour ce que sa femme était fille du roi Théodoric d'Italie et fille de la sœur du fort roi Clovis (Anaflède). La reine était aussi moult orgueilleuse, parce qu'elle descendait de royale lignée [1]. Le roi Hermanfroi

1. Grégoire de Tours (III, 4) raconte qu'un jour Hermanfried, venant prendre son repas, trouva seulement la moitié de la table couverte, et comme il demandait à sa

avait un frère qui avait nom Berchaire, que elle haïssait de mortelle haine, si comme il apparut puis, car elle lui mit sus que il portait envie à son seigneur pour avoir son royaume. Tant fit et tant enchauça le roi, que il le fit occire en la prison où il était enfermé. Un sien autre frère qui Baudri était appelé, commanda le roi que il fût aussi occis, pour qu'il ne vengeât la mort de son frère. Par telle malice délivra la male femme le pays de ses deux serourges que elle haïssait, à cautèle que elle fût jalouse et curieuse de garder la vie et la santé de son mari. Ainsi était lui chétif aveuglé que il cuidait que ils eussent pensée de l'occire, et ne s'avertissait pas quel grand péché il faisait d'occire ses frères et les compagnons de son royaume sans raison. Certes la pensée du mauvais est si vile, que elle est souvent inspirée par mauvaises suggestions. En ce point que le roi Théoderic fut entré en Thuringe, le roi Hermanfroi lui vint à l'encontre à grande chevalerie et à grande multitude sans nombre. Une cautèle firent les Thuringiens pour grever leurs ennemis, qui petit leur valut; car ils firent un fossé profond qu'ils couvrirent de verts gazons, pour ce que leurs ennemis et leurs chevaux trébuchassent dedans en leur venue. Mais quand les Francs eurent la fraude aperçue, ils en eurent merveilleux dédain. Lors leur coururent sus et les menèrent en petit d'heure à souveraine déconfiture. A la fuite s'abandonnèrent

femme ce que cela voulait dire : « Il convient, dit-elle, que celui qui se contente de la moitié d'un royaume ait la moitié de sa table vide. »

quand plus ne purent endurer. Francs les enchaussèrent jusques à une eaue qui est appelée en leur langue Onestrudh. Là se rassemblèrent et livrèrent bataille à leurs ennemis, et s'efforcèrent de toute manière de défendre le passage, que ils ne passassent outre. Mais Francs, qui d'ancienne coutume ont que ils soient vainqueurs, se joignirent ensemble ; en eux se férirent et les heurtèrent des corps et des écus par si grande vertu que ils les firent saillir en l'eaue ; ce ne fut pas moult grande merveille, car la bataille était dessous le rivage. La fut si grande occision de Thuringiens que le fleuve fut si plein de corps de ceux qui furent tant occis que noyés, que Francs passèrent par-dessus les corps ainsi que par-dessus un pont en l'autre rivage du fleuve [1].

§ 6. — MORT D'HERMANFROI.

(*Ibid.*)

Le roi Hermanfroi s'enfuit avec peu de gent, et se férit en une cité qui près était. Le roi Théoderic lui manda que il vînt parler à lui à un chastel qui est appelé Tolbiac, et l'assura que il n'aurait garde de lui. Il vint à son mandement. Un jour advint

1. Le moine de Saint-Denis confond ici en une seule deux expéditions que Grégoire de Tours distingue. Dans la première, Thierry, appelé par Hermanfried lui-même, l'aurait aidé à se débarrasser de Balderic, ou Baudri ; c'est dans la seconde, qui eut lieu en 528, qu'eut lieu la bataille dont il est question ici sur les bords de l'Onestrudh, c'est-à-dire de l'Unstrutt, affluent de la Saale, rivière qui se jette dans l'Elbe.

ainsi que ils parlaient ensemble par-dessus les murs de la forteresse, le roi Théoderic le bouta jus soudainement[1] ; il tomba en telle manière que il fut tout escervelé ; puis commanda que ses enfants fussent étranglés. Après ces choses faites, Francs prirent et saisirent toutes les cités et les châteaux de Thuringe et chassèrent le peuple en pays dont il était premièrement venu : car avant que cette gent vînt au pays, avaient les Francs tenu toute la région qui ore est appelée l'ancienne France [2].

§ 7. — THIERRY ESSAYE DE FAIRE TUER SON FRÈRE CLOTAIRE EN TRAHISON (529).

Le roi Théoderic, qui demeurait en Lorraine [3] qu'il avait conquise, si comme vous avez ouï, haïssait de mortelle haine le roi Clotaire, son frère, si comme il parut par son fait ; car il lui bâtissait et appareillait pièges en trahison, par quoi il le pût occire. Un jour [4] il manda qu'il vînt lui parler, mais avant avait fait

1. Grég. de Tours (III, 8) est moins franc que le moine de Saint-Denis : « Un jour qu'ils causaient sur les murs de la ville de Tolbiac, Hermanfried, poussé on ne sait par qui, tomba du haut des murailles et rendit l'âme. »
2. La Franconie, pays situé le long des rives du Mein jusqu'à son confluent avec le Rhin.
3. L'auteur entend par là la vallée de la Moselle et la haute vallée de la Meuse ; mais le nom de Lorraine ne fut appliqué à cette région que bien plus tard.
4. Grég. de Tours, qui nous apprend que Clotaire avait assisté son frère pendant la campagne contre les Thuringiens, place ce guet-apens à une époque où les deux frères étaient encore ensemble.

tendre une cortine en une des parties de son palais : chevaliers armés fit répandre derrière, puis il commanda que ils occissent le roi Clotaire tantôt comme il serait devant lui venu. Celui-ci vint à lui, qui pas ne soupçonnait la trahison. Si comme il vint au palais, il vit les pieds des gens armés qui paraissaient par-dessous la cortine. Quand il vit ce, il se douta, et se retira arrières ; sa gent fit armer et leur commanda que ils allassent devant lui. Le roi Théoderic comprit maintenant que son frère s'était du piège aperçu : et pour ce que il ne voulut que le fait fût adonc plus découvert, il l'appela et lui fit biau semblant en trahison, puis lui donna un moult biau platel d'argent, et le mercia moult du secours et de l'aide que il lui avait fait encontre ses ennemis : car il avait été avec lui en cette bataille qu'il avait faite contre le roi Hermanfroi.

Après ces choses, le roi Clotaire reparut à Metz, qui était siège de son royaume ; si emmena sa gent, qui encore ne s'était aperçue de ce fait; mais le roi Théoderic, qui moult se doulait du don que il avait fait à son frère, se complaignait à sa gent de ce qu'il avait perdu son vessel d'argent sans raison. Théodebert son fils appela, et lui commanda qu'il allât à son oncle à Metz et que lui rapportât le platel que il avait porté. Celui-ci fit le commandement de son père, à son oncle alla, et le reporta. Après ces choses, le roi Clotaire issit de son pays pour aucunes besognes : en retour ramena avec lui Radegonde, la fille au roi Berthaire. Cette dame fut puis de si sainte vie, que elle resplendit de maintes vertus en la cité de Poitiers.

§ 8. — MARIAGE, DÉFAITE ET MORT D'AMAURI, FILS D'ALARIC, ROI DES VISIGOTHS (530).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 5.)

Quand le roi Clovis eut occis le roi Alaric, il ne conquit pas tout son royaume, ains en demeura une contrée, qui est à l'entrée de l'Espagne, que un sien fils qui avait nom Amauri prit et saisit après la mort de son père. Cet Amauri manda par ses messagers foi et alliance au roi Clotaire et au roi Childebert ; puis leur manda qu'ils envoyassent une leur serour, car volontiers aurait avec eux affinité par mariage. Volontiers si [1] accordèrent les frères ; leur serour y envoyèrent en grand honneur, si comme ce devait faire à dame de si haute lignée. Quand la dame eut habité une pièce [2] avec lui, la commença à rudoyer ; pas ne l'aimait ni honorait comme reine, ni comme dame née de telle gent, et lui disait autant de vilenies et de reproches, comme si ce fût une chambrière ou une serve que il eût par prix achetée ; et pour ce qu'il était corrompu de l'hérésie arienne, comme son père avait été, il la tenait aussi en despit pour ce que la bonne dame était cultiveresse de sainte foi de l'Église de Rome. Quand elle allait aux églises des bons chrétiens, il lui disait moult de vilenies ; aucune fois advint que il lui lançait boue et ordure au visage, ou lui faisait lancer enmi sa voie [3], quand

1. Ainsi.
2. Un peu de temps.
3. Sur son chemin.

elle allait au moustier, et esmouvoir la puanteur et la corruption de l'ordure pour la troubler et pour lui empêcher la pure dévotion d'oraison. Mais quand la bonne dame eut tant souffert, qu'elle ne put plus, elle envoya à ses frères une charte [1] par un sien loyal sergent, avec pleurs et larmes, qui contenait telle sentence : « Biaux doux frères, ayez pitié et merci de moi, daignez recevoir la cause de ma tristesse [2]. » Le roi Childebert était à la cité, le messager vint à lui ; tout maintenant que il eut ses oz appareillées, sans attendre l'aide de son frère, soudainement il entra en Espagne. Amauri son serourge, qui bien sut sa venue, vint d'autre part tout appareillé de combattre par mer et par terre. La bataille fut ordonnée en un champ par l'accord des deux parties : ensemble joutèrent leur bataille, fortement et longuement se combattirent, mais en la parfin le roi Childebert, qui plus avait de gent, tourna ses ennemis en fuite ; car les Goths, qui fortement furent épouvantés des lances et des armes de France, ne purent pas longuement souffrir l'estour. En diverses parties fuiaient ; les uns allaient à garant [3] ès ville et ès repoustailles des bois, les autres à la navie qui était sur le rivage. Francs couraient au devant de ceux qui fuyaient à la mer, et les firent arrières retourner par force. En cette déconfiture fuyait Amauri, pour sa vie garantir à une église qui était des Ariens ; un Franc qui l'aperçut

1. Papier, lettre.
2. Grégoire de Tours dit qu'elle leur envoya un mouchoir teint de son sang.
3. Chercher un refuge.

férit cheval des éperons après lui, d'une lance le férit, quand il le put atteindre, si durement qu'il le rua mort [1]. Quand le roi Childebert sut que Amauri fut occis, il enchauça ses ennemis jusques à souveraine déconfiture; puis vint jusques à la cité de Thoulete [2]. Les citoyens, qui moult furent épouvantés de la victoire qu'il avait eue, lui rendirent la cité assez tôt après ce que il l'eut assise : tous les trésors et les joïaux que il trouva en la ville prit. Quand il eut sa serour reçue, il retourna en France : mais en ce qu'elle retournait, elle accoucha d'une maladie dont elle mourut. Le roi Childebert, qui moult en fut dolent, fit le corps atourner et mettre en un écrin. Quand il fut à Paris, il le fit mettre delez son père le fort roi Clovis en l'église Sainte-Geneviève. Entre les trésors que le roi apporta d'Espagne furent trouvés très riches vases qui appartiennent au service de l'autel; c'est à savoir 60 calices d'or très riches et très précieux, 15 platines, et 20 textes d'évangile. Mais convoitise ne put oncques le roi ce mener que il en voulût rien retenir ; ainz les départit tous à diverses églises [3].

§ 9. — THIERRY EN AUVERGNE. — MORT DE MONDÉRIC (532).
(*Chron. de Saint-Denis*, II, 6.)

Ainsi prit le roi Childebert la cité de Thoulete; mais tandis comme il conquerrait terre sur autrui, il

1. C'est en Septimanie, près de Narbonne, qu'eut lieu cette affaire. — Le roi Amalaric fut tué à Barcelone.
2. Probablement Barcelone.
3. Cf. Grég. de Tours, III, 10.

perdit celle qu'il cuidait être sienne. Car en ce point que il fit cette expédition en Espagne [1], le roi Théoderic son frère reprit la cité de Clermont que il lui avait enlevée [2]. Tous ceux occit ou chassa hors que il trouva là en garnison. De retour dans son royaume, Théoderic commanda que Mondéric fût occis et que tout ce que il avait fût ajouté aux biens royaux. Ce Mondéric se vantait que il était de son lignage, et que son royaume lui devait par droit échoir après sa mort. Devant ce, avait fait moult de dommages au roi Childebert, car il avait pillé toutes les cités d'Auvergne, et avait assemblé grande multitude de gent à pied et des voleurs du pays, et garni un chastel qui avait nom Vietri. Le roi assiégea le chastel, mais quand il vit qu'il était si fort et si bien garni, que il ne le pouvait prendre sans trop long siège et sans trop grand dommage, il appela un de ses hommes qui avait nom Arégésile, puis il lui dit : « Va si, appelle Mondéric, et lui donne ta foi pour asseurement ; il n'aura garde ; ainsi admoneste-le que il isse fors du chastel, en telle manière que il puisse

1. En se dirigeant vers l'Espagne, Childebert trouva à sa portée la ville de Clermont, qui était comprise dans la part de Thierry, et s'en empara, grâce à la trahison d'Arcadius, un Gallo-Romain, sénateur de la ville.

2. Les leudes de Thierry s'étaient plaints que leur roi ne les eût pas menés en Bourgogne et l'avaient menacé de suivre ses frères. « Venez avec moi, leur répondit Thierry, je vous conduirai dans un pays où vous prendrez de l'or et de l'argent autant que vous en pouvez désirer, d'où vous enlèverez des troupeaux, des esclaves et des vêtements en abondance. » Thierry entra donc en Auvergne avec son armée, dévasta et ruina tout le pays,

être occis. » Celui-ci obéit au déloyal commandement du roi ; à celui vint et tant le déçut par parole, que il issit fors de la forteresse. Quand Arégésile eut donné signal à sa gent de lui occire, il leur cria en telle manière : « Que faites-vous ? pourquoi regardez-vous cet homme aussi comme si vous ne l'eussiez jamais vu ? » Après ce mot lui coururent tous sus ; mais quand il aperçut la trahison que Arégésile lui avait faite, il lui dit ainsi : « Arégésile, pour ce que tu as la foi menti vers moi, et que tu m'as déçu par trahison, nul de ta chair ne te verra jamais vivant en avant de cette heure. » Quand il eut ce dit, il se planta près de lui ; la lance que il tenait lui appuya entre les épaules, puis la bouta si fort qu'il le perça tout outre, si que le fer de la lance férit en terre. Après que il eut fait ce beau coup, il escria ceux qui avec lui étaient, et se férit entre ses ennemis, ne cessa onques d'occire, tant comme il put durer. Archades, qui avait livré la cité de Clermont au roi Théoderic, s'enfuit à Bourges, qui lors était au roi Childebert ; sa femme et sa mère furent envoyées en exil en la cité de Cahors [1].

§ 10. — MORT DE THIERRY. — THÉODEBERT ET DEUTHÈRE. — LA REINE CLOTILDE MET LA PAIX ENTRE LES FRÈRES (537).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 11-14.)

Après la mort du fort roi Clovis, les Goths envahirent plusieurs terres qu'ils avaient perdues de son

1. Cf. Grég. de Tours, III, 13, 14.

temps. Pour cette raison, le roi Théoderic envoya son fils Théodebert contre eux, pour recouvrer ce qu'ils avaient conquis sur lui. Quand il eut amené son ost jusque à une cité qui est appelée Béziers, il manda par ses messagers aux bourgeois du chastel, qui était nommé Cabrières, qu'ils lui rendissent le chastel et lui ouvrissent les portes. Une femme qui avait nom Deuthère, qui était sage et de noble lignée des Romains descendue, et était venue avec son mari en ce chastel à garant, lui manda qu'il vînt sûrement et qu'il serait en paix reçu. Quand il approcha du chastel, elle issit hors et alla encontre lui, puis il s'éprit d'amour quand il la vit pleine de si grande beauté ; puis la prit-il et guerpit Wisigarde, la fille du roi Waccon des Lombards, qu'il avait épousée avant.

Lors vinrent messagers à Théodebert, qui lui annoncèrent une griève maladie de son père. Il laissa toutes besognes, quand il eut ces nouvelles ouïes, et Deuthère au chastel d'Auvergne, puis retourna en France au plus tôt qu'il put. Le roi Théoderic trépassa de ce siècle, quand il eut régné trente ans. Le règne reçut après Théodebert, son fils ; il ne ressembla pas à son père ; car il fut sage et débonnaire à toutes gens, loyal et droicturier en justice.

Deuthère, que le roi avait nouvellement épousée, avait une fille de son premier seigneur ; grande était et parcrue ; moult eut grand peur que son sire le roi Théodebert ne la convoitât : pour ce la fit mettre en un char et traîner par des bœufs qui depuis n'avaient été domptés, puis fut par eux jetée en Meuse, à une ville qui est appelée Verdun. Quand le roi Théode-

bert sut qu'elle avait ce fait, il la guerpit et reprit Wisigarde, qu'il avait devant épousée [1].

Le roi Childebert, qui le siège de son royaume tenait à Paris, manda au roi Théodebert [2] son neveu que il appareillât son ost pour lui aider encontre son frère le roi Clotaire. Celui-ci fit ce qu'il manda. Leur oz joignirent ensemble et firent moult appareil pour grever le roi Clotaire. Un messager vint à leur mère la bonne reine Clotilde, qui à Paris demeurait; si lui dit que ses fils assemblaient grans forces et grans assemblées de gens pour détruire l'un l'autre. La mère, qui entendit que ses enfants avaient conçu telle félonie en leur cœur l'un contre l'autre, et qu'ils voulaient détruire eux et leurs gens par occisions, eut grande douleur en son cœur selon sa tendresse de mère. A Tours alla hâtivement devant le corps monseigneur saint Martin, s'étendit en oraisons et grans soupirs et en grande effusion de larmes; sa prière fit à Dieu et à saint Martin en ces paroles : « O Dieu Jésus-Christ, qui les descordables cours des éléments concordes et joins ensemble par sainte conjonction, les deux frères qui sont disjoints par le mal de discorde, fais repairer en l'unité de paix selon le droit de nature. Sire, je te prie que ce ne me nuise pas, si je ai porté et enfanté des enfants qui sont de si grande cruauté, qu'ils ne s'épargnent pas les uns les autres, ni ne connaissent ni parent ni ami. Ils ont occis leur oncle et étranglé leurs neveux; et, bien que ils aient tant de maux fait, je ne cuidasse

1. Cf. Grég. de Tours, III, 21 à 28.
2. Fils de Théoderic ou Thierry.

mie que leur foursenerie les menât à ce que ils oubliassent leur fraternité et l'amour de nature. Biau sire Dieu, père puissant, je te prie que tu mettes paix et amour entre frères germains; et tous ceux qui troublent paix et concorde, épouvante par ta puissance. » Nostre Sire ouït la prière de la sainte dame ; car tout maintenant commença à tonner en cette partie où le ciel était plus clair et plus net. Le roi Clotaire, qui bien vit qu'il n'avait pas gent pour assembler, ni pour soutenir la force des deux rois si puissants comme ils étaient, redouta le péril ; il s'enfuit en Orléanais jusques à temps que ses frères fussent apaisés vers lui en quelque manière, et ses oz accrus et enforcés de gent qui venir devaient et de autre secours que il attendait de jour en jour. Mais la plus grande espérance qu'il eut était en Notre Seigneur. Lors montra bien notre Sire que il avait reçu les prières de leur mère. Car là où les deux rois et leur ost étaient logés, un tonnerre leva soudainement, qui donna si horrible fracas, que toute l'armée en fut épouvantée. Lors commença à pleuvoir trop abondamment, foudres et tempêtes à cheoir si menument et si rudement ; le vent a venter si fortement que il arrachait les pavillons et éparpillait les chevaux en divers lieux ; les chevaliers n'avaient défense contre les pluies et contre les coups de la tempête, fors des écus, dont ils se couvraient. Ils se couchèrent tous à terre en grande peur et en grande dévotion, et prièrent Notre Seigneur qu'il les épargnât et que il ne prît pas la vengeance de ce que ils avaient desservi par leur méfait. Plus grand mi-

racle advint, car en cette partie où l'ost du roi Clotaire était logé ne venta point ni tomba eaue, ni signe de tonnerre ne apparut. Les deux rois envoyèrent maintenant leurs messagers au roi Clotaire pour requerre paix et concorde perpétuelle. Le roi Clotaire leur octroia volontiers ; lors départirent les oz en amour et paix et repaira chacun en sa contrée. En telle manière furent les enfants sauvés et garantis du péril de mort eux et leur gent par la prière de leur dévote mère, ni ne souffrit pas notre Sire que ils accomplissent leurs félonies que ils avaient conçues. De cette chose furent liès tous ceux qui aimaient paix et concorde entre les deux frères [1].

En ce temps advint une vision à saint Germain. En dormant, il lui semblait que un vieux homme lui tendait les clés des portes de Paris : il demanda à ce vieillard que ce signifiait, et il lui répondit que il le saurait après. Lors advint que l'évêque de Paris qui avait nom Eusébius mourut ainsi comme il allait à l'encontre du roi Childebert pour aucunes besognes de l'Église. A l'élection qui fut après, parut bien la signifiance de cette vision. Car messire saint Germain à la dignité de l'évêché fut élu.

1. Le lecteur dégagera des circonstances merveilleuses qui les entourent les faits véritablement historiques de ce récit. Cet épisode est entièrement tiré de saint Grégoire de Tours, III, 28.

§ 11. — EXPÉDITION DES ROIS CHILDEBERT ET CLOTAIRE EN ESPAGNE. — FONDATION DE L'ABBAYE DE SAINT-GERMAIN. (542-543.)

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 15.)

Le roi Childebert, qui auparavant avait été en Espagne et avait la cité de Toulete prise, appela son frère le roi Clotaire pour aide ; il y avait entre eux deux paix et amour par la concorde que ils avaient devant faite ; il vint à lui et amena grand ost et fort. Ensemble murent et chevauchèrent jusques à la cité de Saragosse, qui vaut autant que Césarauguste (*Cæsarea Augusta*). En cette cité fut martyrisé saint Vincent. Les rois firent assiéger la ville pour ce que les citoyens ne voulurent les portes ouvrir. Assaut y eut et grand et périlleux; moult se défendirent bien ceux de dedans, mais à la parfin, quand les Espagnols virent le grand siège en la cité et qu'ils eurent conçu la force et la vigueur des Francs, ils n'eurent plus talent de combattre, ains tournèrent leurs espérances en la miséricorde de Notre Seigneur. Croix et eau bénite prirent, et firent procession tout autour des murs de la cité en chantant répons et litanies. Les rois qui ce virent cuidèrent premièrement qu'ils le faisaient pour aucunes sorcelleries ou pour aucun enchantement. Un vilain prirent du pays, et lui demandèrent de quelle religion ceux de là étaient et pourquoi ils allaient ainsi parmi la ville. Le paysan leur répondit que ils étaient chrétiens et qu'ils allaient ainsi priant Notre Seigneur qu'il les secourût. « Va,

Fig. 9. — Childebert.

dirent les rois, à l'évêque de laiens, et lui dis que il vienne seurement parler à nous. » Le prudhomme alla à l'évêque et lui dit les paroles. Quand l'évêque fut venu devant les rois, le roi Childebert l'arraisonna et lui dit : « Pour ce que vous êtes chrétiens, et croyez en Celui qui est vrai Dieu, nous avons décidé que nous vous épargnerons, si vous voulez faire ce que nous vous requerrons. » Lors tourna sa parole à l'évêque et lui dit : « O toi évêque, qui es en cette cité en lieu de prélat, si tu nous veux bailler les reliques du bon martyr saint Vincent, qui en cette cité resplendit par sainte conversation de vie, et fut couronné martyr, si comme Germain, évêque de Paris notre cité, nous a plusieurs fois conté, et la pure vérité de plusieurs le témoigne, nous ôterons le siège de votre cité et vous laisserons vivre en paix. » L'évêque, sans plus attendre, leur apporta l'étole et la cotte de saint Vincent. Les rois les reçurent en grande dévotion ; lors levèrent le siège, selon ce qu'ils avaient promis. La province prirent et gastèrent et puis s'en retournèrent en France [1].

Le roi Childebert fit fonder au dehors des murs de Paris à la disposition et à la devise saint Germain, en l'honneur du benoît corps saint de monseigneur saint Vincent, une abbaye qui ore est appelée Saint-Germain des Prés. En cette église mit l'étole et la cote du glorieux martyr et moult grand partie de joyaux que il avait devant apportés de Toulete, comme calices d'or, textes d'évangile et croix d'œuvre merveilleuse.

1. Cf. Grég. de Tours, III, 29 ; il ne donne pas la dernière partie de ce récit.

§ 12. — MORT DE LA REINE CLOTILDE ET DU ROI THÉODEBERT.

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 17. *Grég. de Tours*, III, 18.)

En ce accoucha la bonne dame la reine Clotilde d'une maladie dont elle mourut; ancienne de jours, morte fut en la cité de Tours; le roi Clotaire et le roi Childebert ses fils le corps firent apporter à Paris à grande procession, enterrer la firent delez son seigneur en l'abbaye où gît sainte Geneviève.

La reine Clotilde, dit saint Grégoire de Tours, fit preuve de si grandes vertus qu'elle était vénérée de tous. Elle ne cessa de répandre des aumônes, de passer toutes les nuits dans la prière et de donner l'exemple de la pureté et de toutes les vertus ; elle enrichit les églises, les monastères et tous les lieux saints. On ne la considérait plus comme une reine, mais comme une servante fidèle et dévouée au Seigneur. Ni la dignité royale de ses fils, ni l'ambition du siècle, ni le pouvoir ne l'entraînèrent à la perdition, et son humilité la conduisit à la grâce.

Lors alla saint Germain, évêque de Paris, encontre le roi Théodebert jusques à Châlons pour la besogne de l'église. Tant fut le prudhomme gracieux et plein du Saint-Esprit que le roi lui octroya sa requête. Au roi dénonça la fin de sa vie, aussi comme pure prophétie; car peu de jours après une fièvre le prit ainsi comme il venait à Reims. Avant que il trépassât donna aux bourgeois de Verdun VIII mille huches, que ils devaient chacun an, à la requête de saint Désiré, évêque de la cité (467). Ce roi fut bien pourvu

de belles paroles et de belles réponses à toutes gens. Moult aimait saint Mor, et tant qu'il lui octroya que il fonda une abbaye en une partie de son règne; en Poitou est situé ce moustier, si est appelé Glannefouele; rentes y donna assez [1].

Après lui régna un sien fils, qui eut a nom Théodebald : il fut abandonné à Dieu et à son service; moult aimait les prélats et les ministres de sainte Église; mais à sa gent restait cruel.

En son temps apparut au ciel un signe merveilleux; car une étoile vint si rudement parmi le firmament qu'elle se férit au cours de la lune. En cette année porta raisins une manière d'arbres qui est appelée sambucus, et les fleurs des arbres qui soulaient porter noirs grains firent grappes. En ce temps fut si grant froidure que les eaues portaient les gens. Les oisels furent si détruits de faim et de froidure que on les prenait sus aux mains sans nul engin. Ce roi Théodebald épousa Walderade, fille du roi de Lombardie; elle était serour de Wisigarde sa marâtre; son royaume gouverna huit ans, puis mourut (553).

1. Le règne de Théodebert mérite une mention spéciale pour les expéditions qu'il dirigea sur l'Italie; il promit simultanément son alliance à Vitigès, roi des Ostrogoths, un des successeurs de Théodoric, et à l'empereur Justinien Ier, qui lui disputait l'Italie. Il tailla en pièces les troupes des Ostrogoths, puis celles des Romains (539). Dans la Ligurie, il ravagea, soit par lui-même, soit par son lieutenant Bucelin, diverses parties de l'Italie. Mais il dut se retirer après avoir perdu par la disette et les maladies une partie de ses soldats. — Leutharis et Bucelin continuent sous Théodebald à guerroyer contre les Italiens.

A son oncle Clotaire laissa ses trésors et son royaume, car il n'eut nul enfant de son corps.

§ 13. — MEURTRE DE PARTHÉMIE, MINISTRE DE THÉODEBERT (547).

(*Chron. de Saint-Denis,* II, 17.)

En ce temps avaient les Francs cueilli en grande haine Parthémie. Ce Parthémie était moult puissant au palais de Théodebert, tandis comme il régnait. La cause pourquoi il fut si durement haï, ce fut pour ce que il avait le peuple grevé de treus, quand il était en son pouvoir; bien vit que il ne pourrait vers eux durer, qu'ils ne l'occissent, si il y demeurait longuement. Pour ce pria deux évêques que ils le prissent en sauf-conduit jusques en la cité de Trèves et qu'ils apaisassent le peuple. Ainsi comme ces évêques emmenaient Parthémie une nuit vint que il commença fortement à crier : « Haro, haro, secourez-moi vous qui entour moi êtes. » Ceux qui entour lui gisaient s'éveillèrent, et ils demandèrent ce qu'il avait; répondit qu'il avait vu en dormant Ausacne, qui moult soulait être son ami, et Papcanille sa propre femme, que il avait occis par jalousie et par mauvais soupçon, qui l'appelaient et disaient aussi comme à force: « Viens devant Dieu plaider à nous [1], pour ce que tu nous as occis sans raison. »

A Trèves vinrent les évêques qui Parthémie emmenaient, moult trouvèrent le peuple esmu contre

1. Contre nous.

lui ; assez se peinèrent de leur fureur apaiser, et de faire tout leur pouvoir qu'ils pardonnassent à Parthémie leur male volonté. Mais quand ils virent que ce ne leur valait néant, ils le menèrent à une église, en une huche le boutèrent, puis le couvrirent de courtines et des ornements du moustier. Le peuple de la cité vint tout esmu ; ils cherchèrent partout là où il le cuidèrent trouver. En ce qu'il s'en retournait aussi comme tout desvé de ce qu'il ne pouvait trouver, l'un de la tourbe dit : « Voyez ici une huche, en quoi notre adversaire n'a pas été quis. » Après ce mot retournèrent tous ; quand la huche fut ouverte, ils trouvèrent celui-ci dedans. Vilainement fut détiré et chassé hors. A une colonne fut fortement lié, tant le lapidèrent de pierres qu'il fut tout escervelé. Tout ainsi finit sa vie celui qui moult était vilain et plein de mauvais vices. Glouz était sus viandes, tantôt qu'il avait mangé prenait alors autres chaudes espèces pour plustost vuider son ventre et pour plustost manger après. Autres vilaines coutumes avait[1].

1. Cf. Grég. de Tours, III, 36.

IV

CLOTAIRE, LE SECOND ROI DE TOUS LES FRANCS (547-561). SAINTE RADEGONDE.

§ 1. — CLOTAIRE ÉPOUSE LES DEUX SŒURS.

(*Grég. de Tours*, III, 3.)

Voici comment Clotaire prit la sœur de sa femme. Il avait épousé Ingonde et n'aimait qu'elle, quand elle lui adressa cette prière : « Mon seigneur a fait de sa servante ce qu'il lui a plu ; il m'a appelée à lui. Que mon seigneur daigne mettre le comble à sa bonté et accorde un mari puissant et riche à ma sœur, votre servante comme moi, afin que rien ne m'humilie, et qu'au contraire, élevée par une nouvelle faveur, je puisse le servir avec encore plus d'attachement. » A ces paroles, le roi s'enflamma pour Arégonde, s'en vint à la villa qu'elle habitait et la prit en mariage. Ensuite il retourna vers Ingonde et lui dit : « J'ai songé à t'accorder la grâce que ta douceur m'a demandée, et, cherchant un homme riche et sage que je puisse unir à ta sœur, je n'en ai pas trouvé qui valût mieux que moi-même. Ainsi sache que je l'ai

Fig. 10. — Clotaire Ier. Arégonde.

prise pour femme, ce qui, j'espère, ne te déplaira pas. » Alors elle lui dit : « Que ce qui paraît bon à mon seigneur soit fait ! Mais que ta servante ne vive sans la faveur du roi. »

§ 2. — EXPÉDITIONS DE CLOTAIRE CONTRE LES SAXONS (553).
(*Chron. de Saint-Denis*, II, 18.)

Le roi Clotaire fit crier et voulut établir que toutes les églises lui rendissent la tierce partie de leurs fruits; mais cet établissement fut cassé par la contradiction des évêques qui assentir ne voulaient.

Le roi appareilla ses oz pour ostoier contre les Sennes [1], qui par plusieurs fois étaient entrés en sa terre et la lui avaient fortement endommagée. Contre eux se combattit sur un fleuve qui est appelé Wisaire [2]; déconfits furent; puis retourna le roi par les Thuringiens. Pour ce que ils avaient été contre lui avec ses ennemis, toutes les terres que il trouva devant lui prit.

Les Sennes, qui déconfits avaient été en la devant dite bataille, rappareillèrent leur force pour la bataille renouveler. Le roi revint d'autre part à [3] tout son ost, tout appareillé d'eux recevoir. Mais pour ce que ils virent la force du roi, qui si grande

1. Il s'agit ici de la grande confédération des *Saxons*, qui occupaient le pays situé entre le Rhin, l'Elbe, la mer du Nord et la ligne des montagnes qui va de la forêt de Thuringe au Taunus.
2. Weser.
3. Avec.

était, ils mandèrent au roi miséricorde et pardon, et que désormais s'amenderaient envers lui et lui donneraient la moitié de toutes leurs choses, sans leurs femmes et leurs enfants, et bons otages pour ces convenances tenir. De cette offre eurent les Francs dépit ; pleinement la refusèrent et leur mandèrent que jà ne passeraient fors que par la bataille. Quand les Sennes virent que combattre leur convenait, ils mirent jus désespérance. Lors se combattirent par si grande force, que ils firent si grande occision des Francs que petit en demeura avec le roi, et ceux qui avec lui demeurèrent lui furent plus à compagnie de fuir que à secours de lui aider.

§ 3. — RÉVOLTE DE CRAMN CONTRE LE ROI CLOTAIRE SON PÈRE. — MORT DE CHILDEBERT (558).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 18.)

Ce roi Clotaire eut sept fils et une fille de diverses femmes desquelles les noms sont ici mis : Gontier, Childéric, Charibert, Gontran, Sigebert, Chilpéric, Cramn, et la fille fut appelée Closinde. D'Arégonde, la sœur d'Ingonde, engendra Chilpéric ; en une autre qui eut nom Gonsinde, fut Cramn engendré. Ce Cramn, que nous avons devant nommé, biau était de corps et léger de courage, en malice et en déloyauté n'avait point de pareil ; hardi était et appareillé à bataille. Son père lui avait son pouvoir baillé et l'avait envoyé en Aquitaine pour la province justicier. Lui, qui avait cœur deffrené et sans mesure, ne faisait pas comme fils de roi, mais comme tyran : car il était

plein de si grande cruauté que il destruisait la terre qu'il devait garder. Le roi, qui ouït les complaintes de ses féaux, lui manda par message que il retournât à lui, pour ce que il le voulait châtier et reprendre de son orgueil et de sa folie. Il ne voulut retourner à son père ; il alla à Paris au roi Childebert son oncle ; car il n'avait pas propos de retourner à son père le roi Clotaire ; et mêmement avait jà tant fait envers le roi son oncle, que il haïssait son frère et désirait sa mort. Ensemble firent conspiration contre lui ; Cramn lui jura sur saints que son père son mortel ennemi serait à tous les jours de sa vie. La démesurée félonie que ils avaient conçue en leur cœur eussent accomplie si ils avaient pu ; mais Dieu y mit empêchement, car le roi Childebert mourut avant. Après ce que Cramn se fut ainsi allié à son oncle, retourna-t-il en Aquitaine pour faire la malice que il avait empensée et pour prendre et saisir toute la terre de son père. Le roi Clotaire, qui moult fut courroucé de ce que son fils faisait, ne put pas aller après lui ; car il était encore embesogné de ses oz qu'il avait encontre les Sennes, mais il envoya partie de son ost et deux de ses fils : Gontran et Caribert. Ceux-ci murent et chevauchèrent tant qu'ils vinrent en Limousin ; là tendirent leurs herberges sur un mont qui est appelé Noire Montagne ; à leur frère mandèrent que il rendît la terre que il avait prise, et il leur manda que si ferait il volontiers. Mais quand ils virent que il tardait à ce faire par malice, ils s'approchèrent de lui et ordonnèrent leur bataille pour combattre ; il revint d'autre part apprêté de ce même faire ; vents et orages les départirent.

Entre ces choses, Cramn, qui plein de malice fut, fit entendre à ses frères par personnes introduites que leur père était occis en la bataille des Sennes. Ceux-ci cuidèrent que ce fût voir ; ainsi s'appareillèrent et s'en allèrent en Bourgogne au plustôt qu'ils purent. Cramn, qui vit qu'ils s'en furent allés, alla après, la cité de Châlons prit, puis vint au château de Dijon. Aucuns clercs de la ville furent moult désireux de savoir quelle fortune lui devait advenir : deux livres posèrent sur l'autel de l'église, l'un fut des Évangiles, et l'autre des Épîtres saint Paul. Après ce que ils eurent fait oraison à Notre Seigneur, ils ouvrirent le livre des Évangiles, ils trouvèrent premier : « *Qui non audit verba mea assimilabitur viro stulto qui ædificavit domum suam super arenam.* » C'est-à-dire : « Celui qui ne veut pas entendre mes paroles ressemble à ce fou qui construit sa maison sur le sable. » Après ouvrirent le livre des Épîtres et trouvèrent ce vers : « *Cum dixerint : Pax et securitas, tunc repentinus veniet eis interitus.* » Ce qui signifie en français : « Quand ils auront dit : Paix et sécurité, lors les prendra soudainement la mort. » Lors entendirent assez que ces Écritures étaient dites pour Cramn.

Le roi Childebert, qui cuida bien que le roi Clotaire son frère avait été occis en la bataille, entra en Champagne la Raincienne, les proies prit, et ardit tout le pays. Les entreprises de Cramn furent tôt abaissées et venues à néant par la mort le roi Childebert : car une maladie le prit, dont par quoi il lui convint mourir. Mort fut ancien et plein de jours, quand

il eut régné quarante-neuf ans. Enterré fut en l'église Saint-Vincent, qu'il avait fondée par la main saint Germain évêque de Paris. Ses royaumes et ses trésors vinrent en la main le roi Clotaire son frère, car il n'avait nul hoir de son corps. En ce temps n'avait encore été dediée l'église de Saint-Vincent. Le roi Clotaire la fit dédier par monseigneur saint Germain en présence la reine Ultrogode, femme le roi Childebert, Crobergne et Crosinde ses cousines, et de moins hauts hommes qui présents furent à cette dédication. En cette journée donna le roi grans possessions à l'église Saint-Vincent et grans rentes et les confirma par son scel.

§ 4. — CRAMN, SA FEMME, SES ENFANTS, BRULÉS VIFS (559).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 19.)

Puisque Cramn vit que il eut perdu l'aide et le confort le roi Childebert, son oncle, qui mort était, il s'enfuit en Bretagne la petite chez Conabert [1], qui roi était de cette terre, en cette intention qu'il pût avoir secours de lui et rappareiller bataille contre son père. Ce roi Conabert avait épousé une moult haute dame ; Calthé avait nom, fille était le duc Quillecaire d'Aquitaine. Ce duc fut fortement épouvanté des paroles du roi Clotaire, pour ce que il soutenait Cramn contre lui, si comme le roi lui mettait sus. Pour ce s'enfuit au moustier Saint-Martin de Tours. Ceux qui de par le roi furent là envoyés pour

1. Ou Conabre.

le prendre, le cuidèrent chasser hors du moustier, mais ils ne purent. Lors boutèrent le feu en l'église et l'ardirent et Quillecaire dedans. Mais le roi, qui restaurer voulut le dommage que il avait fait à saint Martin, refit faire l'église plus belle et plus noble que elle n'avait été devant, et la fit couvrir d'étain moult richement. Le roi, qui moult avait conçu grande envie contre son fils, rappareilla sa force de toute part, puis entra en Bretagne. Cramn, qui d'autre part avait retenu des Bretons en quanques il pouvait avoir de gent, à bataille revint contre lui et amena à son aide Conabert le roi de Bretagne et toute sa gent. Quand les deux oz furent venus au champ de la bataille, chacun tenta et essaya les cœurs de ses hommes; Cramn vit bien que les Bretons qu'il avait retenus à gages se tenaient en bonne foi et loyauté vers lui par les convenances qu'ils lui avaient mises; et le roi Clotaire, qui ne voulut pardonner à son fils son mautalent, vit d'autre part les siens appareillés de combattre. Lors jugèrent que la cause serait terminée par bataille et par armes. Mais le roi, qui s'était mis en la douteuse sort de fortune, fit avant cette oraison à Dieu en pleurs et en larmes : « Dieu Jésus-Christ qui seul connais les cœurs des hommes, je te prie que tu reçoives mes prières et sois droiturier juge de ma cause ; je suis certain que, toi qui toutes choses sais, connais la félonie de Cramn, mon fils, comment il a mis en oubli la grâce de la pitié naturelle, et comment il s'est élevé par armes, comme mortel ennemi, contre la vie de son père, et ce que il ne peut faire repentement et en trahison, il tente à

accomplir apertement et par armes, et en ce qu'il désire la mort d'un seul vieillard à ôter, il n'a pas doute à abandonner à perdition si grande multitude de peuple. Et certes je lui avais donné grande espérance de régner après moi, quand de ma volonté lui avais livré la cure de toute Aquitaine; mais il ne voulut pas tant attendre que ma vie fût finie, ains voulut mieux le règne conquerre par parricide et en espandant le sang de son père. Biau Sire Dieu, regarde donc du ciel, et juge selon droit et selon le jugement que tu fis jadis contre Absalon quand il se révolta aussi contre David son père. Je suis, ce me semble, le second David, si ne forligne pas en foi; il crut que le Rédempteur du monde viendrait, et je crois que lui-même est jà venu, et que il viendra un jour pour tout le monde juger. » Notre Sire ouït la prière Clotaire; car quand les batailles furent ajustées, et l'estour longuement duré, il surmonta ses ennemis et les chassa jusques à leurs nés que ils avaient garnies et appareillées sur le rivage, en cette intention que la fortune leur fût contraire, et qu'ils vissent la déconfiture, que ils vinssent là à garant. En

Fig. 11. — Clotaire Ier.

cette chasse fut occise la plus grande partie des Bretons. Cramn fut pris ainsi comme il emmenait sa femme et ses filles, pour ce que elles ne fussent prises. Tout maintenant que il fut amené devant son père, il fut étendu sur un banc et forment lié en une partie d'une petite maison. Avec lui fit le roi mettre sa femme et ses filles ; puis fit bouter le feu dedans. Ainsi ardit Cramn et sa femme et ses filles et la maison tout ensemble. Telle vengeance prit le père de son fils, qui sa mort pourchassait. Il fut damné par le jugement sans pitié de son père pource que de toute pitié était vide, car je ne sais à qui il épargnât, quand à son père ne voulut épargner [1].

§ 5. — LA MORT DU ROI CLOTAIRE (561).

Chron. de Saint-Denis, II, 22.)

Volonté prit au roi Clotaire d'aller à Tours requerre les prières et les suffrages de monseigneur saint Martin ; en humble et en dévote oraison demeura longuement. Il priait au confesseur et à tous les saints du paradis que ils priassent à Notre Seigneur que il pardonnât ses péchés ; grans dons et nobles donna à l'église des saints et aux abbayes et leur donna abondamment rentes et possessions. En France retourna quand il eut fait son pèlerinage.

Un jour advint que il alla chasser en forêt pour soi déduire, si comme coutume est des Francs, qui plus volontiers si esbatent que autres gens ; plus se tra-

1. Cf. Grég. de Tours, III, 16, 17, 18, 19, 20.

vailla que il ne put souffrir ; plus était allègre et vigoureux de cœur que il n'était de corps. Car il était de grand âge, et brisé des grans travaux et des grans peines que il avait eues en toute sa vie de guerrier ; et du grief que il eut en cette chasse, lui prit une fièvre continue trop outrageusement fort. En ce point que il était ainsi tourmenté de diverses passions de froideur, de chaleur, et que il retournait et tournait en son lit, et soupirait profondément comme cil qui était à grand mésaise de conscience pour ses péchés, commença à crier en telle manière : « Heu va, heu va ! comme est grand et de merveilleuse puissance ce céleste roi, qui ainsi humilie et met au-dessous les plus puissans roi de la terre ! »

Fig. 12. — Clotaire Ier.

Tandis comme il recensait telles paroles en grande repentance et en grande contrition, il rendit son esprit : son corps laissa à la

terre et son royaume à ses fieux, et cinquante et un ans régna noblement et puissamment, et toujours crût et mouteploia sa seigneurie jusques à la fin de sa vie. Quatre fils eut de son corps droits hoirs. Le premier eut nom Charibert, le second Gontran, le troisième Chilpéric et le quatrième Sigebert. Porté fut à Soissons et honorablement mis en sépulture en l'abbaye Saint-Médard, si comme il l'avait avant désiré; trente milles y avait et plus de là où il trépassa là où il fut porté. Ses quatre fils étaient présents, qui moult honorablement le firent porter toute la voie à grans processions de clercs et gens de religion, qui l'âme recommandaient à Notre Seigneur et faisaient ce qui à tel office appartenait [1].

§ 6. — VIE DE SAINTE RADEGONDE, CAPTIVE, REINE ET RELIGIEUSE.

(*Vie de sainte Radegonde de Venantius Fortunatus* [2].)

La bienheureuse Radegonde, de nation barbare et du pays de Thuringe, avait pour grand-père le roi Bissine, pour oncle Hermanfried, pour père le roi Berthaire. Elle ne resta que peu de temps avec ses parents. Car, dans une tempête barbare, le pays de Thuringe ayant été dévasté après une victoire des Francs, elle dut, comme le peuple d'Israël, émigrer loin de sa patrie; mais parmi les vainqueurs s'éleva une contestation pour savoir qui aurait la royale

1. Cf. Grég. de Tours, III, 21.
2. Voir à la fin du volume une notice sur Fortunat.

captive dans sa part de butin. Peu s'en fallut que deux rois (Clotaire et Thierry) n'en vinssent aux armes; mais ils transigèrent. Radegonde fut attribuée par le sort à Clotaire; celui-ci l'emmena à Œtias, villa royale du Vermandois, pour l'y faire élever. Au milieu d'autres travaux qui convenaient à son sexe, la jeune fille fut instruite dans les lettres. Quelques années après, Chilpéric l'épousa à Soissons (538).

Dieu voulant sans doute lui donner une occasion de vivre plus saintement, il arriva que son frère fut tué sans raison par l'ordre de Clotaire. Elle s'enfuit donc de la maison du roi et vint trouver saint Médart, le suppliant instamment de lui laisser recevoir l'habit religieux et de la consacrer à Dieu. Mais l'évêque, se rappelant la parole de l'apôtre : « Que celle qui est unie à un époux ne demande pas que ce lien soit dissous, » différait de lui faire prendre les vêtements monastiques. Des guerriers francs, envoyés à la poursuite de la fugitive, troublaient l'esprit du saint homme et cherchaient à l'entraîner loin de l'autel, pour qu'il ne donnât point le voile à l'épouse du roi, lui disant qu'il n'était pas possible que le pontife ravît au prince une reine qui était sa femme légitime. Sachant ce qui se passait, la reine revêt le vêtement des religieuses, s'avance vers l'autel et adresse à saint Médart ces paroles : « Si tu refuses de me consacrer, si tu crains les hommes plus que Dieu, souviens-toi que tu auras un jour à répondre devant le Pasteur de l'âme de sa brebis. » Cette adjuration retentit aux oreilles de l'évêque comme un coup de

foudre, et, mettant la main sur la tête de Radegonde, il la consacra diaconesse. La reine fit don de ses richesses aux pauvres, de ses parures et de ses bijoux aux églises, et, fuyant de monastère en monastère, arriva jusque dans la villa de Lais, entre Tours et Poitiers, que le roi lui avait donnée.

§ 7. — CLOTAIRE VEUT REPRENDRE SAINTE RADEGONDE.

(*Vie de sainte Radegonde, par la religieuse Baudonivia, sa compagne.*)

Entièrement attachée au service du Christ, Radegonde obtint du roi la permission de fonder à Poitiers un monastère : l'évêque Pientius et le duc Austrasius en firent construire les bâtiments. La sainte reine entra avec joie dans ce monastère, pour se soustraire aux vaines séductions du monde, y acquérir les ornements de la perfection chrétienne, et elle réunit autour d'elle une grande congrégation de jeunes filles vouées au service de l'Époux immortel. Elle fit élire une abbesse et se soumit avec tout ce qu'elle avait à son autorité, afin de suivre plus légèrement les traces du Seigneur et d'accumuler dans le ciel les biens auxquels elle renonçait dans ce monde.

Mais un jour le bruit se répandit que le roi voulait la reprendre et qu'il disait partout que c'était pour lui un grand malheur d'avoir laissé partir une si grande reine, et qu'il ne pourrait plus vivre si elle ne revenait avec lui. A cette nouvelle, la reine, pleine de terreur, se livra aux tortures d'un cilice plus dur que de coutume, qu'elle attacha à son corps délicat.

Le roi Clotaire se rendit en effet à Tours, sous prétexte de dévotions à accomplir, mais pour être plus près de Tours afin de reprendre la reine. Radegonde, l'ayant appris, écrivit à saint Germain, évêque de Paris, qui se trouvait avec le roi, une lettre qu'elle lui fit remettre par un envoyé nommé Proculus. Le saint homme, l'ayant lue, se jeta tout en larmes aux pieds du roi, devant le tombeau de saint Martin, et le supplia de ne point aller à Poitiers. Clotaire, rempli de douleur, vit bien que cette prière venait de la reine, et, repoussant les mauvais conseils qui lui avaient été donnés, jugeant d'ailleurs qu'il s'était rendu indigne de posséder plus longtemps cette reine, se jeta aux pieds de Germain et le supplia de demander en son nom le pardon de la reine.

Saint Germain vint donc à Poitiers, entra dans le monastère, se rendit dans un oratoire dédié à la Vierge Marie, se prosterna aux pieds de la reine, implorant son pardon pour le roi. Radegonde céda avec douceur à ses prières.

§ 8. — SAINTE RADEGONDE ET L'ÉVÊQUE MÉROVÉE.

(*Grég. de Tours*, X, 40.)

Durant le règne du roi Clotaire, la bienheureuse Radegonde demeura, ainsi que sa congrégation, soumise et obéissante aux précédents évêques; mais au temps de Sigebert, lorsque Mérovée fut parvenu à l'épiscopat, sainte Radegonde, excitée par sa foi et sa dévotion, et autorisée par lettres du roi Sigebert, envoya des prêtres en Orient pour y chercher des

morceaux du bois de la croix du Seigneur et des reliques des saints apôtres et autres martyrs. Ils partirent et rapportèrent ces reliques; lorsqu'ils furent de retour, la reine pria l'évêque de venir les placer dans le monastère, avec l'honneur qui leur était dû et en grande solennité. Mais lui, sans avoir égard à sa demande, monta à cheval et s'en alla à sa villa. Alors la reine envoya de nouveau vers le roi Sigebert pour le prier de commander à un évêque de venir déposer ces reliques dans le monastère avec les honneurs convenables, conformément au vœu qu'elle en avait fait. Il désigna pour cette fonction le bienheureux Euphrone, évêque de Tours, qui, s'étant rendu à Poitiers avec son clergé, porta, en l'absence de l'évêque du lieu, les reliques dans le monastère au milieu de chants solennels, de l'éclat des cierges et du parfum de l'encens. Dans la suite, la bienheureuse Radegonde chercha souvent à se réconcilier avec son évêque, mais sans pouvoir y parvenir; forcée par la nécessité, elle se rendit en la ville d'Arles, avec l'abbesse qu'elle avait instituée. Là, elles embrassèrent la règle de saint Césaire et sainte Césarie, et, ne pouvant obtenir que celui qui aurait dû être leur pasteur s'occupât de les défendre, elles se mirent sous la protection du roi. De là s'élevèrent des différends qui s'aigrirent de jour en jour, jusqu'au temps où sainte Radegonde passa de ce monde dans l'autre. Après sa mort, l'abbesse demanda de nouveau à vivre sous l'autorité de son évêque. Celui-ci voulut d'abord refuser; mais ensuite, par le conseil des siens, il promit de leur servir de

père, comme cela était convenable, et de prendre leur défense lorsqu'elles en auraient besoin; en sorte

Fig. 13. — Sainte-Radegonde de Poitiers, église commencée au VIe siècle.

que, s'étant rendu vers le roi Childebert, il en obtint un diplôme pour gouverner régulièrement ce monastère comme ses autres paroisses.

§ 9. — LETTRE ADRESSÉE PAR LA BIENHEUREUSE RADEGONDE AUX ÉVÊQUES DE SON TEMPS.

(*Grég. de Tours*, X, 42.)

« A mes seigneurs et pères en Jésus-Christ, tous les évêques, Radegonde, pécheresse.

« Les efforts pour accomplir un projet louable doivent, dès le début, réussir, lorsque la connaissance en est portée aux oreilles des pères, médecins et pasteurs, afin qu'ils y interviennent autant qu'ils le peuvent, par les conseils de leur autorité et le secours de leurs oraisons. Délivrée des chaînes de la vie séculière, j'ai passé volontairement, par l'inspiration du Christ, à la règle religieuse, m'appliquant de toutes les forces de mon esprit à me rendre utile aux autres; j'ai élevé et disposé, par l'institution et les bienfaits du très excellent seigneur le roi Clotaire, le monastère de filles de la ville de Poitiers, et l'ai doté de tout ce que m'avait accordé la munificence royale. J'ai imposé à cette congrégation la règle sous laquelle vécut sainte Césarie, règle recueillie de l'institution des saints Pères, par les soins du bienheureux Césaire, évêque d'Arles; du choix de notre congrégation, j'ai institué abbesse notre sœur Agnès, que j'avais instruite et élevée comme ma fille dès son plus jeune âge, et je me suis astreinte désormais à lui obéir après Dieu. Conformément aux règles apostoliques, moi et mes sœurs avons remis entre ses mains, par des chartes, tout ce que nous possédions en ce monde, sans rien conserver pour nous, en entrant dans le monastère,

Mais comme la durée et le terme de la vie de l'homme sont des choses incertaines, comme plusieurs s'empressent davantage à servir leurs volontés que les volontés divines, conduite par le zèle de Dieu, je vous conjure que si, après ma mort, ce que je ne crois pas qu'il arrive, quelque personne, soit l'évêque du lieu, soit un délégué de l'autorité du prince, ou quelque autre que ce fût, tentait de porter le trouble dans la congrégation, voulait violer la règle ou instituer une autre abbesse que ma sœur Agnès, consacrée par la bénédiction du bienheureux Germain, en présence de ses confrères; ou s'il s'élevait dans la communauté même des murmures, pour obtenir quelque changement, ce qui ne saurait arriver; ou bien si une personne quelconque prétendait prendre sur le monastère et sur ses affaires plus d'autorité que n'en auraient eu durant ma vie les évêques, ses prédécesseurs, ni aucune autre personne; si quelqu'un contre la règle tentait d'enlever au monastère quelqu'une des choses qui m'ont été conférées par mon très excellent seigneur Clotaire ou mes très excellents seigneurs les rois, ses fils, et dont j'ai transféré la propriété au monastère, d'intervenir après Dieu dans cette occasion, et de priver de votre faveur les spoliateurs et ravisseurs des pauvres, afin que, grâce à votre protection, personne ne puisse parvenir à altérer notre règle, ni envahir les biens du monastère. Je vous conjure aussi, lorsque Dieu voudra retirer de ce monde notre susdite dame et sœur Agnès, que notre congrégation élise à sa place une abbesse agréable à Dieu et à nos sœurs, gardant notre règle

et ne se relâchant en rien du but de sainteté que nous nous sommes proposé; car elle ne doit être changée jamais, ni par sa volonté, ni par la volonté

Fig. 14. — Tombeau de sainte Radegonde à Poitiers.

de personne. Je vous le demande aussi, très saints pontifes et très excellents seigneurs rois, et vous tous peuples chrétiens, je vous en conjure par la foi catholique dans laquelle vous avez été baptisés, et par les églises que vous avez sous votre garde; lorsque Dieu voudra me séparer de la lumière de ce monde, que mon corps soit enseveli dans la basilique que nous avons commencé à élever en l'honneur de sainte

Marie, mère du Seigneur, et dans laquelle reposent déjà plusieurs de nos sœurs ; je le demande, qu'elle soit achevée ou non. Que si quelqu'un voulait ou tentait d'en agir autrement, que, par l'intercession de la croix du Christ et de la bienheureuse Marie, il encoure la vengeance divine, et que, par votre intervention, j'obtienne un coin pour être ensevelie dans cette basilique auprès de mes sœurs de la congrégation. »

V

LES MŒURS ET COUTUMES[1].

---

§ 1. — LES FRANCS AU Ve SIÈCLE. — LEUR ASPECT. LEUR COSTUME. — LEURS ARMES.

(*Sidoine Apollinaire. Panég. de Majorien.*)

Du sommet de la tête au front descend leur blonde chevelure, tandis que la nuque reste à découvert ; dans leurs yeux mêlés de vert et de blanc roule une prunelle couleur d'eau; leur visage sans barbe n'offre que des touffes arrangées avec le peigne. Des habits étroits tiennent serrés les membres vigoureux de ces guerriers d'une haute stature ; de courtes tuniques laissent paraître leurs jarrets ; un large baudrier presse leurs flancs aplatis. Lancer au travers des airs la rapide francisque, mesurer de l'œil l'endroit qu'ils sont sûrs de frapper, imprimer à leurs boucliers un mouvement circulaire, c'est un jeu pour eux, aussi bien que de devancer leurs piques par l'agilité de

1. On a réuni sous ce titre différents épisodes et documents de nature à initier par des traits frappants aux mœurs de l'époque dont traite ce volume.

leurs sauts et d'atteindre l'ennemi avant elles. Dès leurs tendres années, ils sont passionnés pour les combats. Si le nombre de leurs ennemis ou le désavantage de la position les fait succomber, la mort seule peut les abattre, jamais la crainte. Ils restent invincibles, et leur courage semble leur survivre au delà même de la vie [1].

§ 2. — UNE NOCE FRANQUE, SOUS LE ROI CLODION, DISPERSÉE PAR LES ENNEMIS.

(*Sidoine Apollinaire. Panég. de Majorien.*)

Dans le pays découvert des Atrébates [2], que Cloio [3] le Franc avait envahi, venaient aboutir divers chemins resserrés par un défilé ; ensuite, on voyait le bourg Héléna formant un arc, puis on trouvait une rivière traversée par un pont construit en planches. Majorianus, alors chevalier, combattait à la tête du pont. Voilà qu'on entend résonner sur la colline prochaine les chants d'un hymen que célébraient les Barbares, dansant à la manière des Scythes; deux époux à la blonde chevelure s'unissaient alors. Majorianus, comme on le rapporte, défit les Barbares. Son casque retentissait sous les coups, et les lances étaient repoussées par sa cuirasse aux mailles épaisses, jusqu'à ce qu'enfin l'ennemi plie, se débande et prend la fuite. Vous eussiez vu errer à l'aventure

1. Voir la notice sur Sidoine Apollinaire à la fin du volume.
2. L'Artois.
3. Clodion.

sur des chariots les brillants apprêts de l'hymen barbare; on emportait çà et là des plats et des mets, puis des bassins couronnés de fleurs. Tout à coup le combat redouble, et Bellone plus ardente brise le flambeau nuptial; le vainqueur s'empare des essèdes [1] et de la nouvelle épouse. Le fils de Sémélé ne mit pas plus promptement en déroute les monstres de Pholoé ni les Lapithes de Péléthronium, lorsque les femmes de Thrace, enflammées par les orgies, appelèrent Mars et Cythérée, se servirent de mets sanglants pour commencer le combat, se firent une arme de vases remplis de vin, et qu'au plus fort de la mêlée le sang des Centaures souilla le mont Othys, en Macédoine.

§ 3. — MARIAGE D'UN JEUNE CHEF BURGONDE.

(*Sidoine Apollinaire.*)

Sidonius à son cher Domitius salut!

Toi qui aimes tant à voir des armes, des troupes et des guerriers, quel plaisir tu aurais goûté si tu avais vu Sigismer, jeune prince du sang royal, paré comme ont coutume de l'être, dans sa nation, un nouvel époux ou un homme qui va faire la demande d'une femme, se rendre au prétoire de son beau-père! Il était précédé et suivi de plusieurs chevaux superbement harnachés et tout couverts de pierreries étincelantes; mais ce qui, dans cette pompe, méritait le plus de fixer l'attention, c'était le jeune prince marchant lui-même à pied au milieu de ceux qui

1. Chariot découvert, à deux chevaux.

le devançaient ou qui le suivaient : il était revêtu d'écarlate, éblouissant d'or, couvert de soie d'une éclatante blancheur; le contour de sa chevelure, le vermeil de ses joues, le teint de sa peau, tout répondait à sa riche parure. L'aspect des petits rois et des officiers qui l'accompagnaient inspirait la terreur au sein même de la paix ; leurs pieds étaient entièrement enfermés dans des bottines attachées au-dessus du talon et revêtues d'un poil rude ; leurs genoux, leurs jambes et leurs mollets étaient découverts. Ces guerriers avaient, en outre, des habits très hauts, serrés et de diverses couleurs, qui descendaient à peine à leurs jarrets saillants ; les manches de leurs habits ne couvraient que le haut du bras ; leurs sayes de couleur verte étaient bordées d'écarlate, et leurs épées suspendues à leurs épaules par des baudriers qui leur serraient les côtés ; ils portaient des robes fourrées, retenues par une agrafe. Ce qui servait à leur parure servait aussi à leur défense ; leur main droite était armée de piques à crochet et de haches qui se lancent ; leur bras gauche était ombragé par des boucliers dont les bords étaient d'argent et la bosse dorée ; la lumière en faisait ressortir la richesse et le travail ; enfin, tout se trouvait disposé de telle sorte que, dans une cérémonie nuptiale, on étalait une pompe non moins digne de Mars que de Vénus. Mais à quoi bon de plus grands détails ? A un tel spectacle, il n'a manqué que ta présence. En voyant que tu étais privé de voir ce qui te charme si fort, j'ai ressenti alors la peine que te causera le regret de n'avoir pas été là. Adieu !

§ 4. — MŒURS DE L'ÉPISCOPAT. — UNE ÉLECTION D'ÉVÊQUE.
(*Sidoine Apollinaire à Domnulus.*)

Je ne puis tarder plus longtemps à te faire partager notre grande joie, puisque tu désires savoir ce que notre père en Christ, le pontife Patiens, a fait, à Châlons, avec sa religion et sa fermeté accoutumées. Il arriva en cette ville en partie précédé, en partie accompagné des évêques de la province, réunis pour donner un chef à l'Église de ce municipe, chancelante dans sa discipline depuis la retraite et la mort du trop jeune évêque Paul. L'assemblée de clercs trouva dans la ville des factions diverses, des intrigues privées, qui se forment toujours au détriment du bien public et qu'avait excitées un triumvirat de compétiteurs. L'un deux, privé d'ailleurs de toute vertu, étalait l'illustration d'une race antique; un autre, nouvel Apicius, se faisait appuyer par les applaudissements et les clameurs de bruyants parasites gagnés à l'aide de sa cuisine; un troisième s'était engagé, par un marché secret, s'il parvenait au but de son ambition, à livrer les domaines de l'Église au pillage de ses partisans.

Le saint Patiens et le saint Euphronius, qui, dédaignant toute haine et toute faveur, étaient les premiers à soutenir fermement et rigidement le plus sage avis, reconnurent bientôt l'état des choses. Ils tinrent d'abord conseil avec les évêques leurs collègues, avant de rien manifester en public; puis, bravant les cris d'une tourbe de furieux, ils imposèrent

tout à coup les mains, sans qu'il se doutât de rien et formât aucun vœu pour être élu, à un saint homme nommé Jean, recommandable par son honnêteté, sa charité et sa douceur. Jean a été d'abord lecteur et a servi à l'autel dès son enfance; puis, à la suite de beaucoup d'années et de travail, il est devenu archidiacre. Longtemps retenu dans ce grade ou ce ministère, à cause de son talent, il n'a pu être élevé en dignité, parce qu'on ne voulait pas le décharger du soin des affaires ecclésiastiques. Il était donc prêtre du second ordre, et, au milieu de ces factions si acharnées, personne n'exaltait par ses louanges un homme qui ne demandait rien; mais personne aussi n'osait accuser un homme qui ne méritait que des éloges. Au grand étonnement des factions, à l'extrême confusion des méchants, aux acclamations des gens de bien, et sans que personne osât ou voulût réclamer, nos évêques l'ont consacré leur collègue.

§ 5. — CHARITÉ DE L'ÉVÊQUE MAXIMUS.

(*Sidoine Apollinaire à Turnus.*)

Turpion, ton père, homme tribunitien, avait emprunté, si tu te le rappelles, de Maximus, officier du palais, une somme d'argent, et pour nantissement, pour garantie, n'avait déposé aucun objet précieux, n'avait engagé aucune terre; mais, ainsi que le prouve le billet, les intérêts sont d'un centième; puis, accumulés pendant deux lustres, ils ont égalé le capital. Or, comme ton père, voisin de la mort, succombait à la maladie, que l'autorité publique le

pressait vivement, malgré son état de souffrance, de payer la dette, et qu'il ne pouvait plus résister aux importunes sollicitations des exécuteurs, dans son désespoir, il me commanda par lettres, lorsque je partais pour Toulouse, d'obtenir avec mes prières que votre créancier lui accordât du moins quelque délai. Je cédai aussitôt à sa demande, parce que je ne connaissais pas seulement Maximus, mais que j'avais encore avec lui d'anciennes liaisons d'hospitalité. Je me détournai donc volontiers de la route pour aller voir cet ami, quoique sa *villa* fût éloignée de la voie publique de plusieurs milles.

Quand j'arrivai, il vint lui-même au-devant de moi. Je lui avais vu jusque-là le corps droit, la démarche aisée, la voix libre, le visage ouvert; mais alors sa démarche était bien différente de celle d'autrefois. Son extérieur, son allure, sa modestie, sa candeur, sa parole, tout respirait la religion. Il avait les cheveux courts, la barbe longue, des sièges à trois pieds seulement, des portières d'étoffe de Cilicie; point de plume à son lit, point de pourpre sur sa table; il recevait d'une manière honnête mais frugale, et l'on servait à ses repas moins de viandes que de légumes. S'il y avait quelque mets délicat, c'était non pour lui, mais pour ses hôtes. Lorsque nous nous levâmes de table, je demandai tout bas aux assistants quel genre de vie des trois ordres il avait embrassé, s'il était moine, clerc ou pénitent. On me répondit qu'il était depuis peu chargé de l'épiscopat, où l'affection de ses concitoyens l'avait élevé malgré lui. Lorsque le soir fut venu, pendant

que les esclaves et les chiens s'occupaient à faire rentrer les animaux, je lui demandai un entretien secret; il me l'accorda. Je l'embrasse aussitôt, je le félicite d'abord de son élévation; ensuite, j'en viens aux prières. Je lui expose la demande de notre cher Turpion, je fais valoir ses besoins, je déplore l'extrémité où il est, ajoutant que ce qui semblait le plus dur à ses amis affligés, c'était de le voir mourir avec des dettes. Je le prie de se rappeler sa profession nouvelle, son ancienne amitié, et d'arrêter, en accordant quelque sursis, les barbares poursuites des exécuteurs qui le pressaient à toute outrance; et, si le malade venait à mourir, de vouloir bien accorder aux héritiers toute l'année du deuil sans les inquiéter; si Turpion recouvrait la santé, ce que je désirais fort, de lui donner, après une maladie qui avait épuisé ses forces, le temps de se rétablir.

Je suppliais encore, lorsque soudain cet homme de charité se prit à pleurer abondamment, non point sur le délai du payement de sa dette, mais sur le danger où se trouvait son débiteur. Puis, mettant un frein à ses sanglots : « A Dieu ne plaise, dit-il, qu'étant clerc, j'exige d'un malade ce que j'aurais à peine exigé d'un homme sain, lorsque j'étais séculier! J'aime tellement les enfants de Turpion, que, s'il arrive à cet ami quelque chose de fâcheux, je ne leur demanderai que ce qui convient au devoir de ma profession. Écris-leur donc, à ces enfants inquiets; puis, afin qu'ils comptent davantage sur ce que tu leur demanderas, j'écrirai aussi que, quelle que soit l'issue de la maladie, et nous désirons la voir

arriver à bonne fin, je leur accorde un an de délai et leur remets la moitié du total, formée des intérêts, me contentant de la somme prêtée. »

Je rendis à Dieu de très grandes actions de grâces; je fis à mon hôte de grandes félicitations de ce qu'il aimait ainsi et sa renommée et sa conscience, assurant à mon ami qu'il envoyait devant lui au ciel ce qu'il vous remettait, et qu'il achetait le royaume d'en haut en ne vendant point des bienfaits terrestres.

§ 6. — L'ESCLAVAGE ET LA DOMESTICITÉ AU VIe SIÈCLE. (*Chron. de Saint-Denis*, II, 8.)

Le roi Théoderic et le roi Clotaire, qui frères étaient, se trouvaient conjoints par nature; mais ils étaient désunis par discorde et par haine. Maints mouvements et maintes assemblées firent l'un contre l'autre, mais toutes fois pacifièrent ensemble. Cette concorde ne dura pas moult longuement qu'elle ne fût brisée par la perversité d'aucuns mauvais hommes qui s'esjouissent des mutations des choses, quand ils les voient souvent advenir. De quoi il advint que les otages qui étaient donnés de part et d'autre pour la confirmation de la paix, nés et instruits de hautes gens, furent vendus en servitude, entre lesquels Attalus, un noble enfant et instruit de grand lignage, fut vendu à un barbarin de la cité de Trèves. Cet Attalus était neveu de saint Grégoire, l'évêque de Langres, qui moult était dolent de lui. Ses messagers envoya à Trèves à celui qui son neveu

tenait en servitude. Cet homme était l'un des plus grands et des plus riches de la cité. Quand ils parlèrent à lui de l'enfant racheter, il répondit : « Cet enfant, qui est de si grand lignage, ne m'échappera mie, si je n'ai dix livres d'or pour sa rançon. » Ceux-ci retournèrent à leur seigneur et lui portèrent la réponse. Lors se présenta avant un sien queux, qui lui appareillait ses viandes ; il avait nom Lyon ; à l'évêque dit ainsi : « Sire, laissez-moi aller, et je pense que je délivrerai l'enfant avec l'aide de Dieu. » L'évêque s'y accorda moult volontiers. Quand Lyon fut à Trèves venu, il vint à un homme du pays et lui dit que il le vendît au seigneur de cet enfant, comme son propre serjant, et le prix retînt à soi en guerredon de cette bonté. Cet homme s'y accorda volontiers pour son profit ; car le prix de ce marché monta douze besants. Celui qui Lyon avait acheté, lui demanda quel mestier il savait. « Je suis, dit-il, si bon queux, que nul n'est meilleur de moi. Lors lui commanda que il appareillât un manger tel que tous ses amis, qui avec lui devaient manger le dimanche, le tinssent à merveille. Lyon, qui moult fut curieux de bien faire la besogne, lui fit un manger de poucins tel que tous ceux qui en goûtèrent dirent que oncques mais, même à la table le roi, n'avaient mangé de si bonne viande, ni si bien appareillée. Pour cette chose le reçut son sire à si grand amour, que le fit seigneur de tout son cellier et de son hôtel ; et il entendit à lui servir au mieux et au plus loyalement que il put. Un an après advint que Lyon alla jouer ès près, où cet Attalus le neveu de l'évêque gardait

les chevaux de son seigneur; quand ils eurent tourné le dos les uns les autres, pour ce que on n'aperçut qu'ils parlassent ensemble, il dit à l'enfant Attalus : « Il est désormais temps que nous pensions à retourner en notre pays. Quand tu reviendras donc encore à la nuit, que tu ramèneras les chevaux, garde que tu ne sois endormi, avant que tu aies appareillé notre erre au mieux que tu pourras quand tu orras que je t'appellerai. » Le soir advint que Lyon accompagnait le gendre de son seigneur à son hôtel, et que celui-ci lui dit en jouant : « Dis-moi, valet, si tu as encore pourvu en quelle nuit tu bées à retourner en ton pays. » Et Lyon répondit comme par moquerie, mais toutes fois lui dit il vrai, que en cette même nuit, pourvu que Dieu l'en voulût aider. Cil lui répondit donques après : « Je veux, dit-il, donques que mes serjants me gardent mieux que ils ne soulent, afin que tu n'emportes rien du mien hôtel. » Quand ce vint après le premier somme, Lyon alla à l'enfant et lui demanda s'il n'avait point d'épée; il dit que non. Lors alla Lyon au chevet de son seigneur, prit son épée et son bouclier. Le sire qui bien l'ouït demanda que ce était. « Je suis, dit-il, qui vais éveiller Attalus pour les chevaux mener ès près, qui dort si fortement que il semble qu'il fût ersoir ivre. » Puis s'en alla à l'enfant; quand il eut pris aucuns garniments qui leur étaient nécessaires, ils montèrent sur deux bons chevaux, puis chevauchèrent trois jours et trois nuits sans boire et sans manger. Tant errèrent que ils vinrent à un fleuve qui est appelé Meuse; là furent détenus et perdirent leurs

chevaux, mais toutes fois passèrent-ils outre à toute peine. Quand ils eurent l'eau passée, ils trouvèrent un arbre chargé de fruits, assez en cueillirent, et bien s'en saoulèrent en allant. Une nuit advint ainsi, comme ils erraient, qu'ils ouïrent bruit de chevaux qui après eux accouraient. Lors dit Lyon à l'enfant : « Baissons-nous vers terre que nous ne soyons vus. » Ils se tapirent derrière le tronc d'un arbre qui près d'eux était ; mais en même temps sortirent leurs épées pour eux défendre, si besoin était. Ceux qui après eux chevauchèrent, s'arrêtèrent là endroit pour leurs chevaux reposer ; lors dit l'un à l'autre : « Hâtons-nous que ces larrons ne s'enfuient ; certes si je les puis trouver, je prendrai l'un parmi la gueule, et l'autre occirai de mon épée. » Celui qui ce disait était leur sire même. A ces mots heurtèrent chevaux des éperons et passèrent outre. Les autres se remirent au chemin, et errèrent tant que ils vinrent à Reims, cette nuit même ; là les reçut un prêtre qui estait nommé Paulerlius : deux jours les retint en son hôtel pour repos dont ils avaient bien mestier; puis s'en allèrent à Langres à l'évêque Grégoire, qui moult fut liès de leur venue. A Lyon son bon serjant donna terres, et l'affranchit et lui et sa femme et ses enfants en guerredon de son bon service [1].

1. Cf. Grég. de Tours, III, 15 ; II, 8.

§ 7. — CONSTITUTION DU ROI CHILDEBERT RELATIVE A L'ABOLITION DES RESTES DE L'IDOLATRIE ET A LA CÉLÉBRATION DES FÊTES (554) [1].

Nous croyons devoir à Dieu qui nous est propice, à notre propre gloire, et au salut de nos peuples de faire en sorte que le peuple chrétien abandonne le culte des idoles et rende au Dieu à qui nous avons promis notre foi entière, une adoration pure de tout mélange. Et comme il est nécessaire que le peuple qui n'observe point à cet égard, comme il le doit, le précepte des prêtres, soit redressé par notre autorité, nous avons ordonné d'envoyer en tous lieux la présente charte en vertu de laquelle nous ordonnons que quiconque, en ayant reçu l'avis, n'aura pas aussitôt abattu sur son champ les simulacres et idoles élevés au démon par les hommes, ou aura empêché les prêtres de le faire, ne pourra, si le fait a été attesté, être relâché avant d'avoir comparu par-devant nous. C'est à nous qu'il appartient de décider de quelle façon l'injure faite à Dieu sera punie. Jusqu'à nous est arrivée cette plainte que de nombreux acrilèges, par lesquels Dieu est offensé, se commettent dans le peuple ; on passe des nuits sans sommeil, au milieu de l'ivresse, des bouffonneries et des chants ; des danseuses vont par les villes, même les jours saints, comme à Pâques, à Noël et autres fêtes ; comme il est reconnu que ce sont des offenses à Dieu, nous défendons partout qu'il en soit ainsi.

1. Dom Bouquet, *Hist. de Fr.*, t. IV, p. 114.

Quiconque, après une réprimande des prêtres même après la présente ordonnance, aura osé commettre ces sacrilèges, si c'est une personne de condition servile, recevra cent coups de fouet. Si c'est une personne de condition libre, ou d'un rang plus élevé, elle sera condamnée à une pénitence, afin que ceux qui ne tiennent pas compte d'avertissements salutaires, souffrent dans leur corps de châtiments capables de les ramener, comme il est désirable, à a raison.

§ 8. — PRÉAMBULE DE LA LOI SALIQUE.

L'illustre nation des Francs, qui proclame Dieu son auteur, forte sous les armes, profondément sage au conseil, noble et saine de corps, d'une blancheur et d'une beauté singulières, hardie, agile et rude au combat, récemment convertie à la foi catholique et pure de toute hérésie, cherchant sous l'inspiration de Dieu la clef de la sagesse, désirant une justice conforme à la nature de ses mœurs, observant les règles de la piété, ont édicté la *loi salique* les grands de cette nation qui étaient alors chargés de son gouvernement. On en choisit quatre entre tous savoir : *Wisogast*, *Bodogast*, *Salogast*, *Wendogast*, dans les contrées appelées *Salogheve*, *Bodogheve* et *Windogheve*. Ils se rassemblèrent pendant trois *malls* consécutifs ; et, après avoir discuté avec soin les principes des choses et traité de chacune en particulier, ils rendirent leurs décisions de la manière qui suit. Mais lorsque, par la grâce de Dieu, Clovis le Chevelu, le beau et illustre

roi des Francs, eut le premier reçu le baptême catholique, tout ce qui se trouva contraire au christianisme dans le pacte fut amendé et corrigé par le puissant roi Clovis. Vive le Christ, qui aime les Francs ! Qu'il conserve leur royaume ! qu'il remplisse leurs chefs des lumières de sa grâce ! qu'il protège leur armée ! qu'il fortifie leur foi ! que Jésus-Christ, le maître souverain des maîtres de la terre, leur accorde dans sa bonté les joies et les félicités de la paix ! Car c'est la nation qui, forte et courageuse, a, par ses armes, secoué de sa tête le joug intolérable des Romains et qui, après avoir reçu la grâce du baptême, a couvert richement d'or et de pierres précieuses les corps des saints martyrs que les Romains ont brûlés par le feu, massacrés par le fer, décapités ou jetés en proie aux bêtes féroces [1].

§ 9. — RÉSUMÉ DE LA LOI SALIQUE.

La loi salique traite de toutes choses, du droit politique, du droit civil, du droit criminel, de la procédure civile, de la procédure criminelle, de la police rurale, et pêle-mêle, sans aucune distinction ni classification.

Quand on regarde de près au contenu de cette loi, on s'aperçoit que c'est essentiellement une loi pénale,

1. La loi des Francs saliens a été sans doute rédigée une première fois avant la conquête du bassin de la Seine. Elle a été l'objet de plusieurs rédactions postérieures dont l'une remonte peut-être à l'époque de Clovis.

que le droit criminel y tient presque toute la place. Le droit politique n'y apparaît qu'indirectement et par allusion à des institutions, à des faits qui sont regardés comme établis et que la loi n'a aucun dessein de fonder. Sur le droit civil, elle renferme quelques dispositions plus précises.

C'est un code pénal. On y compte 343 articles de pénalité, et 65 seulement sur tous les autres sujets.

Les délits prévus dans la loi salique se classent presque tous sous deux chefs, le vol et la violence contre les personnes. Sur 343 articles de droit pénal, 150 se rapportent à des cas de vols, et dans ce nombre 74 articles prévoient et punissent les vols d'animaux, savoir : 20, les vols de cochons; 16, les vols de chevaux; 13, les vols de taureaux, bœufs et vaches; 7, les vols de brebis et de chèvres; 4, les vols de chiens; 7, les vols d'oiseaux, et 7, les vols d'abeilles. La loi entre à ce sujet dans les plus minutieux détails : le délit et la peine varient selon l'âge, le sexe, le nombre des animaux volés, le lieu et l'époque du vol, etc.

Les cas de violence contre les personnes fournissent 113 articles, dont 30 pour le seul fait de mutilation, également prévu dans toutes ses variétés; 24 pour violences envers les femmes, etc.

Cette législation, qui révèle des mœurs violentes, brutales, ne contient point de peines cruelles; elle semble porter à la personne et à la liberté des hommes libres au moins, un singulier respect; car, dès qu'il s'agit d'esclaves et même de colons, la cruauté brutale reparaît, la loi abonde en tor-

tures et en supplices; mais pour les hommes libres, Francs et même Romains, elle est d'une extrême modération. Quelques cas seulement de peine de mort; encore peut-on toujours s'en racheter. Point de peines corporelles, point d'emprisonnement. L'unique peine écrite, à vrai dire, dans la loi salique, est la composition, *Wehrgeld*, *Widrigeld*, c'est-à-dire une certaine somme que le coupable est tenu de payer à l'offensé ou à sa famille. Au *Wehrgeld* se joint, dans un assez grand nombre de cas, ce que les lois germaines appellent le *Fred*, somme payée au roi ou au magistrat, en réparation de la violation de la paix publique; c'est l'amende. A cela se réduit le système pénal de la loi.

Quant à la procédure criminelle, au mode de poursuite et de jugements des délits, la loi salique est presque silencieuse; elle prend les institutions judiciaires comme un fait et ne parle ni des tribunaux, ni des juges, ni des formes de l'instruction. On rencontre, çà et là, sur les assignations, la comparution en justice, les obligations des témoins et des juges, l'épreuve par l'eau bouillante, etc., quelques dispositions spéciales, ou quelques allusions.

Voici ce qu'on peut en tirer au point de vue des formes judiciaires et de l'application du droit : quand l'offenseur, sur l'assignation de l'offensé, paraissait dans le *mall* ou assemblée des hommes libres, devant les juges (*comtes, rachimbourgs, ahrimans*, etc.), appelés à prononcer, la question qui leur était soumise était de savoir ce qu'ordonnait la loi sur le fait allégué : on ne venait point débattre

devant eux la vérité ou la fausseté du fait; on accomplissait devant eux les conditions par lesquelles ce premier point devait être décidé; puis, selon la loi sous laquelle vivaient les parties, ils étaient requis de déterminer le taux de la composition et de toutes les circonstances de la peine.

Quant à la réalité du fait même, elle s'établissait devant les juges de diverses manières, par le recours au jugement de Dieu, l'épreuve de l'eau bouillante, le combat, etc., quelquefois par des dispositions de témoins, le plus souvent par le serment des *conjuratores*. L'accusé arrivait, suivi d'un certain nombre d'hommes, ses parents, ses voisins, ses amis, six, huit, neuf, douze, cinquante, soixante, cent même dans certains cas, et qui venaient jurer qu'il n'avait pas fait ce qu'on lui imputait. Dans certains cas, l'offensé avait aussi les siens. Il n'y avait là ni interrogatoire, ni discussion de témoignages, ni examen proprement dit du fait; les conjuratores attestaient simplement, sous serment, la vérité de l'assertion de l'offensé ou de la dénégation de l'offenseur. C'est là, quant à la découverte des faits, le grand moyen, le système général des lois barbares : les conjuratores sont mentionnés bien moins souvent dans la loi des Francs Saliens que dans les autres lois barbares, dans celle des Francs Ripuaires, par exemple; nul doute cependant qu'ils n'y fussent également en usage[1].

1. Analyse du chap. IX de la *Civilisation en France*, de Guizot.

§ 10. — PRÉAMBULE DE LA LOI DES BOURGUIGNONS.

Le très glorieux roi des Bourguignons Gondebaud, après avoir, pour l'intérêt et le repos de nos peuples, réfléchi mûrement à nos constitutions et à celles de nos ancêtres, et à ce qui, dans chaque affaire, convient le mieux à l'honnêteté, la règle, la raison et la justice, nous avons pesé tout cela avec nos grands convoqués, et, tant de notre avis que du leur, nous avons ordonné d'écrire les statuts suivants, afin que les lois demeurent éternellement.

Au nom de Dieu, la seconde année du règne de notre très glorieux seigneur le roi Sigismond, le livre des ordonnances touchant le maintien éternel des lois passées et présentes a été fait à Lyon, le quatrième jour des calendes d'avril.

Par amour de la justice, au moyen de laquelle on se rend Dieu favorable et on acquiert le pouvoir sur la terre, ayant d'abord tenu conseil avec nos comtes et nos grands, nous nous sommes appliqués à régler toutes choses de manière que l'intégrité et la justice dans les jugements repoussent tout présent, toute voie de corruption. Tous ceux qui sont en pouvoir doivent, à compter de ce jour, juger entre le Bourguignon et le Romain, selon la teneur de nos lois, composées et amendées d'un commun accord, de telle sorte que personne n'espère ni n'ose, dans un jugement ou une affaire, recevoir quelque chose de l'une des parties à titre de don ou d'avantage, mais que la partie qui a la justice de son côté l'obtienne et que pour cela l'intégrité du juge suffise. Nous croyons

devoir nous imposer à nous-même cette condition, afin que personne, dans quelque chose que ce soit, n'ose tenter notre intégrité par des sollicitations ou des présents, repoussant aussi loin de nous d'abord, par amour de la justice, ce que, dans tout notre royaume, nous interdisons à tous les juges. Notre fisc ne doit pas non plus prétendre davantage que la levée de l'amende, telle qu'on la trouve établie dans les lois. Que les grands, les comtes, les conseillers, les domestiques et les maires de notre maison, les chanceliers et les comtes des cités et des campagnes, tant bourguignons que romains, ainsi que tous les juges députés même en cas de guerre, sachent donc qu'ils ne doivent rien recevoir pour les causes traitées ou jugées devant eux, et qu'ils ne doivent pas non plus rien demander aux parties à titre de promesse ou de récompense. Les parties ne doivent pas non plus être forcées à composer avec le juge de manière qu'il en reçoive quelque chose. Que si quelqu'un des juges sus-nommés se laisse corrompre et, malgré nos lois, est convaincu d'avoir reçu une récompense pour une affaire ou un jugement, eût-il jugé justement, que, pour l'exemple de tous, si le crime est prouvé, il soit puni de mort, de telle sorte cependant que la faute de celui qui est convaincu de vénalité, ayant été punie sur lui-même, n'enlève pas son bien à ses enfants ou héritiers légitimes. Quant aux sécretaires des juges députés, nous pensons que, pour leur droit sur les jugements, un tiers d'as doit leur suffire dans les affaires au-dessus de dix solidi (sous); au-dessous de cette somme, ils doivent demander un moindre droit. Le

crime de vénalité étant interdit sous les mêmes peines, nous ordonnons, comme l'ont fait nos ancêtres, de juger entre Romains suivant les lois romaines, et que ceux-ci sachent qu'ils recevront par écrit la forme et la teneur des lois suivant lesquelles ils doivent juger, afin que personne ne se puisse excuser sur l'ignorance. Quant à ce qui aura été mal jugé autrefois, la teneur de l'ancienne loi sera conservée. Nous ajoutons ceci que, si un juge accusé de corruption ne peut être convaincu d'aucune manière, l'accusateur sera soumis à la peine que nous avions ordonné d'infliger au juge prévaricateur. Si quelque point ne se trouve pas réglé dans nos lois, nous ordonnons qu'on en réfère à notre jugement sur ce point seulement. Si quelque juge, tant barbare que romain, par simplicité ou négligence, ne juge pas les affaires sur lesquelles a statué notre loi, et qu'il soit exempt de corruption, qu'il sache qu'il payera trente solidi romains et que, les parties interrogées, la cause sera jugée de nouveau. Nous ajoutons que si, après en avoir été sommés trois fois, les juges n'ont pas jugé, et si celui qui a l'affaire croit devoir en référer à nous et qu'il prouve qu'il a sommé trois fois ses juges et n'a pas été entendu, le juge sera condamné à une amende de douze solidi. Mais si quelqu'un, dans une cause quelconque, ayant négligé de sommer trois fois les juges, comme nous l'avons prescrit ci-dessus, ose s'adresser à nous, il payera l'amende que nous avons établie pour le juge retardataire. Et pour qu'aucune affaire ne soit retardée par l'absence des juges délégués, qu'aucun comte romain ou bourguignon ne

s'arroge de juger une cause en l'absence du juge dont elle relève, afin que ceux qui ont recours à la loi ne puissent être incertains sur la juridiction. Il nous a plu de confirmer cette série de nos ordonnances par la subscription des comtes, afin que la règle, qui a été écrite par notre volonté et celle de tous, gardée par la postérité, ait la solidité d'un pacte éternel [1].

(*Suivent les signatures de trente-deux comtes.*)

§ 11. — ÉTAT DES GAULOIS APRÈS LA CONQUÊTE.

Si quelque homme libre a tué un Franc, ou un barbare, ou un homme vivant sous la loi salique, il sera jugé coupable au taux de deux cents sous [2].

Si un Romain possesseur, c'est-à-dire ayant des biens en propre dans le canton où il habite, a été tué, celui qui sera convaincu de l'avoir tué sera jugé coupable à cent sous.

Celui qui aura tué un Franc ou un barbare dans la truste (*service de confiance*) du roi sera jugé coupable à six cents sous. Si un Romain convive du roi a été tué, la composition sera de trois cents sous.

Si quelqu'un ayant rassemblé une troupe attaque dans sa maison un homme libre, *Franc* ou *Romain*, et l'y tue, il sera jugé coupable à six cents sous. — Mais si un lite ou un Romain a été tué par un sem-

1. Traduction de Guizot, *Hist. de la civilisation en France*.

2. Le sou d'or peut être évalué à 9 fr. 28 cent., valeur réelle, et 99 fr. 53 cent., valeur actuelle.

blable attroupement, il ne sera payé que la moitié de cette composition.

Si quelque Romain charge de liens un Franc sans motif légitime, il sera jugé coupable à trente sous. — Mais, si un Franc lie un Romain pareillement sans motif, il sera jugé coupable à quinze sous.

Si un Romain dépouille un Franc, il sera jugé coupable à soixante-deux sous. — Si un Franc dépouille un Romain, il sera jugé coupable à trente sous[1].

1. V. Aug. Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France.*

NOTICES

SUR LES AUTEURS ET LES OUVRAGES DONT LES EXTRAITS SONT TIRÉS

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE GRÉGOIRE DE TOURS

De tous les monuments relatifs à l'histoire des Francs au commencement du moyen âge, le plus important est à coup sûr l'*Histoire ecclésiastique des Francs* de Grégoire de Tours, né en Auvergne, le 30 novembre 539. — L'origine de Grégoire de Tours semblait le vouer à l'Église ; la famille de sa grand'mère Léocadie, l'une des plus considérables du Berry, avait donné au christianisme Vettius Epagatus, l'un des premiers et des plus illustres martyrs des Gaules ; son père Florentius et sa mère Armentaria descendaient l'un et l'autre de saint Grégoire, évêque de Langres ; il avait pour grand-oncle saint Nicet, évêque de Lyon, et pour oncle saint Gall, évêque de Clermont. En 573, pendant un voyage qu'il fit à la cour de Sigebert, roi d'Ostrasie, auquel appartenait l'Auvergne, Euphronius, évêque de Tours, vint à mourir ; et, d'une voix unanime, le clergé et le peuple élurent à sa place Grégoire, absent et âgé seulement de trente-quatre ans. Des députés partirent aussitôt pour aller solliciter du roi Sigebert la confirmation de ce choix. Grégoire hésita, mais Sigebert et la reine Bru-

nehaut joignirent leurs sollicitations à celles des députés ; il accepta, fut sacré par Ægidius (Gilles), évêque de Reims, le 22 août 573, et partit aussitôt pour son évêché. Il obtint constamment, dans le cours de son épiscopat, l'affection du peuple de Tours et la considération des rois barbares. Il fut vénéré comme un des plus savants évêques et admiré comme une des lumières de l'Église ; le 17 novembre 593, l'évêque de Tours mourut, à cinquante-quatre ans, après vingt ans et quelques mois d'épiscopat, et fut élevé au nombre des saints. Il laissait, en mourant, de nombreux ouvrages dont il avait pris soin de dresser lui-même la liste et qui, à l'exception de quatre, sont parvenus jusqu'à nous ; en voici la liste et le sujet :

1° L'*Histoire ecclésiastique des Francs;*

2° Un traité *de la Gloire des martyrs*, recueil de légendes en cent sept chapitres, consacré au récit des miracles des martyrs;

3° Un traité *des Miracles de saint Julien*, martyr à Brioude en Auvergne, en cinquante chapitres;

4° Un traité *de la Gloire des confesseurs*, en cent douze chapitres;

5° Un traité *des Miracles de saint Martin de Tours*, en quatre livres ;

6° Un recueil intitulé *Vies des Pères*, en vingt chapitres, et qui contient l'histoire de vingt-deux saints ou saintes de l'Église des Gaules ;

7° Un traité *des Miracles de saint André*, sur l'authenlicité duquel on a élevé quelques doutes.

Les ouvrages perdus sont :

1° Un *Commentaire sur les Psaumes;*

2° Un traité *sur les Offices de l'Église;*

3° Une préface que Grégoire de Tours avait mise en tête d'un *Traité des messes* de Sidoine Apollinaire ;

4° Une traduction latine du martyre des sept Dormants.

De tous ces ouvrages, l'*Histoire ecclésiastique des Francs* est le seul qui ait pour nous une importance ; ce fut le dernier travail de l'auteur son récit s'étend

jusqu'en 591, époque voisine de sa mort. Elle est divisée en dix livres. Le premier est un résumé absurde et confus de l'histoire ancienne et universelle du monde; ce livre finit à la mort de saint Martin de Tours, en 307. Le second livre s'étend de la mort de saint Martin à celle de Clovis Ier, c'est-à-dire de l'an 397 à l'an 511 ; le troisième, de la mort de Clovis Ier à celle de Théodebert 1er, roi d'Ostrasie, de l'an 511 à l'an 547 ; le quatrième, de la mort de Théodebert Ier à celle de Sigebert Ier, roi d'Ostrasie, de l'an 547 à l'an 575 ; le cinquième comprend les cinq premières années du règne de Childebert II, roi d'Ostrasie, de l'an 575 à l'an 580. Le sixième finit à la mort de Chilpéric, en 584. Le septième est consacré à l'année 585. Le huitième commence au voyage que fit le roi Gontran à Orléans, au mois de juillet 585, et finit à la mort de Leuvigild, roi d'Espagne, en 586. Le neuvième s'étend de l'an 586 à 589. Le dixième enfin s'arrête à la mort de saint Yrieix, abbé en Limousin, c'est-à-dire au mois d'août 591. L'ouvrage entier comprend ainsi, à partir de la mort de saint Martin, un espace de soixante-quatorze ans ; les cinquante-deux dernières années sont celles auxquelles saint Grégoire avait assisté.

CHRONIQUES DE SAINT-DENIS.

De bonne heure, l'histoire a été écrite dans les couvents. La célèbre abbaye de Saint-Denis notamment a été un grand centre de recherches et de travaux relatifs aux anciennes annales de la France. On attribue au ministre du roi Louis VIII, Suger, l'idée de réunir en un seul corps tous les récits et documents historiques antérieurs. De là la rédaction des Grandes Chroniques de Saint-Denis, qui ne sont à vrai dire jusqu'au XIIe siècle qu'une vaste et indigeste compilation d'ouvrages antérieurs. Les chapitres qu'on vient de lire ne sont autre chose que la traduction des commencements de l'histoire de France écrite en latin par le

moine Aimoin, qui vivait à la fin du xe siècle. Aimoin lui-même n'a fait que reproduire et fondre ensemble les ouvrages des historiens ses devanciers, tels que les premiers livres de Grégoire de Tours, la Chronique de Frédégaire, les Gestes des rois des Francs, ouvrages qui sont à peu près contemporains des évènements qu'ils racontent. En donnant ici des lectures tirées des Chroniques de Saint-Denis, nous avons dû faire certaines modifications d'orthographe et même des changements de mots, indispensables pour rendre plus facile l'intelligence de cet ancien texte; mais nous avons tenu à n'en point altérer le caractère général.

HISTOIRE DU DIOCÈSE DE REIMS DE FRODOARD.

Frodoard, né en 894, à Epernay, mort en 966, promu à l'évêché de Noyon en 955, fut un des personnages importants du diocèse de Reims. L'histoire des évènements de son temps, racontée par lui, a une grande valeur. Les deux premiers livres de l'*Histoire du diocèse de Reims*, rédigés d'après les archives dont il disposa et les traditions qu'il recueillit, ne sont pas de l'histoire proprement dite ; mais ils offrent un tableau intéressant des mœurs et des croyances nationales en Gaule au commencement du moyen âge. Frodoard a été traduit dans la collection des auteurs latins du moyen âge, relatifs à notre histoire, publiée sous la direction de M. Guizot.

POÈMES DE SIDOINE APOLLINAIRE.

Caius Sollius Apollinarius Sidonius, né à Lyon vers 430, évêque de Clermont, mort en 488, un des personnages importants de l'Église au ve siècle, écrivain estimé de la décadence latine, a laissé des lettres et des poésies qui nous font vivre dans le monde gallo-romain, à l'époque de l'invasion des barbares.

POÈMES DE FORTUNAT.

Venantius Honorius Clementianus Fortunatus, né à Trévise, vers 530, mort en 609. Élevé à Ravenne, vivant en Gaule, accueilli, fêté par les hommes riches et de haut rang qui se piquent encore de politesse, il va de Bordeaux à Mayence et de Cologne à Toulouse, visitant sur son passage les rois et les reines, les évêques, les ducs et les comtes, soit francs, soit romains, qui se montrent toujours ses hôtes empressés. Le poète bel esprit a pour tous des panégyriques, des élégies et des épithalames. Il vante la franchise, la bonhomie, l'hospitalité des seigneurs francs, la finesse, la science des nobles gallo-romains, l'ardeur des évêques à bâtir et à consacrer de nouvelles églises. Après avoir célébré le mariage de Sigebert avec Brunehaut, il fait le panégyrique de Chilpéric. Il loue ce seigneur franc d'avoir élevé un prétoire, un portique; cet autre, d'avoir détourné le cours d'une rivière et creusé des canaux ; un troisième, d'avoir bâti une citadelle fortifiée de bonnes tours et de puissantes machines de guerre. Chrétien facile, il finit par se soumettre à la règle de Saint-Césaire et se fixe comme évêque à Poitiers, non loin de sainte Radegonde. Jouissant, malgré la règle, d'une grande liberté, il rend de petits services extérieurs à la communauté, fait des visites à la reine recluse, et reste avec elle en commerce de petits vers et de causeries délicates qui les consolent des tristes spectacles de ce temps.

Les poèmes de Fortunat, dont le style est prétentieux, négligé, incorrect, peuvent servir de complément à l'histoire de saint Grégoire de Tours.

EXPLICATION DES PRINCIPALES FIGURES

Fig. 1 et 2. — Le 7 mai 1633, dans la ville de Tournai, près de la paroisse de Saint-Brice, en creusant la terre à quelque profondeur, on trouva d'abord une boucle d'or, puis des monnaies, deux crânes, un squelette étendu, une épée rouillée, sa poignée et d'autres bijoux en or. On trouva aussi une bague d'or qui portait une tête en creux avec l'inscription *Childirici regis,* qui servit à identifier ces restes, qui sont, à n'en pas douter, ceux du père de Clovis, avec tous les ornements que l'on avait coutume de mettre à côté de la dépouille des hommes riches et illustres. Ce qui a été conservé de ce trésor figure aujourd'hui au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de Paris. Voici l'explication des objets reproduits dans nos planches 1 et 2, d'après les dessins qui existent dans le livre de M. Peigné-Delacour intitulé *Recherches sur le lieu de la bataille d'Attila,* Paris, Claye, 1860 :

A. Épée large, dont il n'existait que la poignée, ornée d'une feuille d'or, et cinq ornements en verre de couleur, montée sur filigrane d'or. La lame tomba en poussière quand on la toucha. Ces pièces ont servi à reconstituer l'épée et son fourreau, tels qu'ils sont représentés dans notre dessin.

B. La partie supérieure de la même épée grandie.

C. Hache d'armes ou francisque en fer.

D. Fer de lance.

E. Pièce de monnaie en or de l'empereur Léon. Au revers, figure de la Victoire.

F. Abeille en or avec verres de couleur encloisonnés.

G. Dent trouvée dans le tombeau.

H. Débris de fermoir.

I. Bague chevalière en or portant un cachet représentant le buste du roi, volée en 1831 au Cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale.

J, K. Débris d'ornements en or et verres de couleur encloisonnés.

L. Boucle en or.

Fig. 5. — Clovis, ancienne statue de l'église Sainte-Geneviève, reproduisant la figure qui existait sur le tombeau primitif de Clovis (d'après Montfaucon, *Monuments de la monarchie française*).

Fig. 6. — Anastase en costume consulaire.

Le *diptyque* d'Anastase, consul en l'an 517, d'où cette figure est tirée, appartient à l'église de Saint-Lambert de Liège. Il est formé de deux tablettes d'ivoire fixées sur des planchettes de bois. Il représente le consul sur son siège curule avec tous les attributs de sa dignité. Anastase donna le diptyque à la basilique de Saint-Lambert avant d'être empereur. On remarquera que les attributs qu'Anastase tient en main sont les mêmes qui sont portés par Clovis au portail de Saint-Germain-des-Prés, représenté plus bas.

Fig. 7 et 8. — La basilique de Saint-Germain, fondée par Childebert, fut commencée après l'année 542 et terminée en 569. Elle fut ruinée à l'époque des invasions normandes (861). L'église actuelle, commencée par l'abbé Morard de 1001 à 1014, ne fut complètement achevée que dans le siècle suivant. Avant la fondation de l'abbaye de Saint-Denis, Saint-Germain-des-Prés fut souvent le lieu de sépulture de la famille royale. Le portail reproduit dans nos deux planches était celui de l'entrée principale de l'église, au bas de la tour qui subsiste encore aujourd'hui.

Les personnages représentés sont, de gauche à droite : Clodomir, Clotilde, Clovis, saint Remi, Thierry, Childebert, Ultrogothe, femme de Childebert, Clotaire.

Ces statues ont été détruites pendant la Révolution ; il en reste quelques débris à Saint-Denis.

Fig. 9. — C'est la statue du roi Childebert qui figurait dans le chœur de Saint-Germain-des-Prés, refait vers le commencement du XIe siècle. Il tient de sa main droite l'église de Saint-Germain, qu'il avait fait bâtir, et de la gauche un sceptre. Cette figure était autrefois peinte de diverses couleurs.

Fig. 10. — Clotaire et Arégonde, statues figurant anciennement au troisième portail de Notre-Dame de Paris à droite et qui provenaient de l'ancienne église. Elles portent le nimbe, ce qui est un signe archaïque.

Fig. 11. — Clotaire Ier, statue de l'église souterraine de Saint-Médard de Soissons. Il tient de la main droite un sceptre. La couronne est surhaussée au milieu de deux étoiles l'une dans l'autre.

Fig. 12. — Clotaire Ier, figure gravée sur sa tombe à Saint-Médard de Soissons. Il tient de la main gauche un sceptre, de la droite l'église Saint-Médard [1].

1. Depuis le n° 7, nos figures sont faites d'après les précieuses reproductions du P. Montfaucon dans ses *Monuments de la monarchie française*.

LEXIQUE

DES MOTS DE LA VIEILLE LANGUE FRANÇAISE QUI FIGURENT DANS LES EXTRAITS DU PRÉSENT VOLUME

A

Ainçois, mais.
Apertement, ouvertement.
Ardoir, brûler.
Aresner, arraisonner, tenir un discours à quelqu'un.
Ars, brûlé.
Assentir, donner son assentiment.
Assouager, soulager.
Atout, avec tout.

B

Ban, signifie toute espèce de proclamation.
Barat, tromperie.
Barreterre, trompeur.
Béer, désirer.
Besant, monnaie d'or, ainsi nommée de ce qu'elle commença à avoir cours à Byzance.
Bouter, jeter.

C

Cautèle, ruse.
Cheoir, chaïr, tomber.
Chétis, malheureux, latin *captivus*.
Chief, tête.
Coi, tranquille.
Coiement, tranquillement, latin *quiete*.
Cortine, rideau.
Coulpe, faute, latin *culpa*.
Craventer, éventrer.
Cuer, cœur.
Cuider, penser.
Cure, soin, latin *cura*.

D

Déguerpir, abandonner.
Delès, delez, près.
Derechef, de nouveau.
Deschevable, trompeur ou qui est trompé; latin, *decipere*.
Descroître, diminuer.
Desnorter, déconseiller.
Despire, mépriser.
Destrier, cheval de guerre.
Desvé, fâché.
Donnaour, qui donne, bienfaiteur.

E

Enchaucier, poursuivre, chasser.
Endementres, pendant que.
Ens, dedans.
Erre, route, latin *iter*.
Es, dans.
Esmouvoir, **esmu**, mettre en branle, mettre en mauvaise disposition, état d'un homme irrité.
Espandre, répandre.
Estour, combat, joute, latin *exturbatio*.

F

Félonie, perfidie, trahison, latin *fallacia*.
Férir, frapper.
Féru, frappé.

Finer de, achever, terminer, fournir, en parlant d'argent, d'où le mot finance.
Forligner, s'écarter de la ligne droite.
Fors, dehors, latin *foris*.
Foursenerie, état d'un forcené.
Frait, cassé, latin *fractus*.
Fraite, brèche.
Fust, bois, latin *fustis*.

G

Géhenne, torture.
Gésir, être couché.
Glouz, goulu.
Griés, **griefs**, mauvais traitements, violence, mal.
Guerpir, quitter.
Guerredon, récompense; **guerredonner**, récompenser.

H

Haste, lance, latin *hasta*.
Herberge, **herbergier**, lieu de repos, reposer.
Hoir, héritier.
Huis, porte, latin *ostium*.

I

Illuec, là.
Ire, colère, latin *ira*.
Issir, sortir.

J

Jaçoit, quoique.

L

Laïens, en cet endroit.
Leesche, gaieté, latin *lætitia*.
Légèrement, facilement.
Leu, lieu, endroit.
Liéement, gaiement.
Liez, **liès**, de *lætus*, gai.
Lignage, descendance.
Lignée, race.
Loer, conseiller.

M

Maint, beaucoup.
Male, mauvais.
Maltalent, mécontentement.
Méchonnier, messager.
Meschief, malheur, accident.
Mesproison, erreur, faute, délit.
Mie, quantité imperceptible; par suite, mie est adverbe négatif et signifie point.
Moult, beaucoup.
Moustier, monastère.
Muablece, mobilité.
Muer, changer.
Murtrir, de l'allemand *mördern*, assassiner.

N

Navrer, blesser, faire périr.
Nef, bateau, latin *navis*.
Neveu, se prend dans le sens de petit-fils, latin *nepos*.

O

Occire, tuer.
Oncques, jamais.
Oz, **ost**, armée, latin *hostis*, ennemi.
Ore, à cette heure.
Orendroit, depuis lors jusqu'à présent.
Orcel, vase.

P

Paour, peur, latin *pavor*.
Planté, quantité.
Poigner, piquer, latin *pungere*.
Preudome, prudhomme, homme sage, latin *prudens homo*.

Q

Quérir, chercher; **quis**, cherché.

R

Raincienne, des environs de Reims.
Règne, royaume.
Releschier, réjouir, latin *lætitia*.
Remembrer, remémorer.

Repentement, en cachette.
Rober, voler, dérober.

S

Semondre, convoquer.
Seoir, être assis.
Serjant, serviteur, valet, latin *serviens*.
Serour, sœur.
Serourge, beau-frère.
Solier, salle.
Souler, avoir coutume, latin *solere*.

T

Tençon, contestation.
Tollir, enlever.
Torment, machine de guerre, latin *tormentum*.
Traire, tirer.
Tref, tente.
Treu, tribut.

V

Voie, voyage.
Voir, vrai, latin *verus*.
Vout, visage, latin *vultus*.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

PETITE BIBLIOTHÈQUE ILLUSTRÉE, FORMAT PETIT IN-16

A 50 CENT. LE VOLUME

ANONYME. *L'histoire de France racontée par les contemporains :*

— **La Gaule et les Gaulois.** 2e édition. 1 vol. avec 29 fig.

— **La Gaule romaine.** 1 vol. avec 31 figures.

— **La Gaule chrétienne.** 1 vol. avec 39 figures.

— **Les invasions barbares en France.** 1 vol. avec 11 figures.

C. DELON. **Le Fer, la Fonte et l'Acier.** 2e édit. 1 vol. avec 33 figures.

— **Le Cuivre et le Bronze.** 1 vol. avec 29 figures.

— **Mines et carrières.** 1 vol. avec 37 figures.

GIRARD (M.). **Le Phylloxéra de la Vigne.** 3e édit. 1 vol. avec 16 figures et 1 carte.

LACOMBE (P.). **Petite histoire d'Angleterre, depuis les origines jusqu'en 1650.** 1 vol. avec 3 cartes.

— **Petite histoire d'Angleterre, depuis 1650 jusqu'à nos jours.** 1 vol. avec 3 cartes.

— **L'Angleterre.** 1 vol. avec 9 figures et une carte.

LEE CHILDE (Mme). **Le général Lee.** 1 vol. avec 1 portrait et 2 cartes.

MENAULT (E.). *Les Ouvriers de la ferme :*

— **Le Berger.** 2e édition. 1 vol. avec 23 figures.

— **Le Vacher et le Bouvier.** 2e édit. 1 vol. avec 23 fig.

RENDU (Victor), inspecteur général honoraire de l'agriculture. **Petit traité de culture maraîchère.** 2e édition, 1 vol. avec 40 figures.

— **La Basse-cour.** 3e édition. 1 vol. avec 14 figures.

— **Les Abeilles.** 2e édition. 1 vol. avec 17 figures.

RIANT (Dr). **Le Café, le Chocolat et le Thé.** 2e édition 1 vol. avec 30 figures.

— **L'Alcool et le Tabac.** 3e édit. 1 vol. avec 35 figures.

SAFFRAY (Dr). **Les Remèdes des champs,** *herborisations pratiques* 4e édit. 2 vol. avec 160 figures.

— **La Chimie des champs.** 2e édit. 1 vol. avec 65 figures.

— **La Physique des champs.** 2e édit. 1 vol. avec 95 fig.

— **Les moyens de vivre longtemps.** 1 vol. avec 53 fig.

— **La médecine à la maison.** 1 vol. avec 53 figures.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.